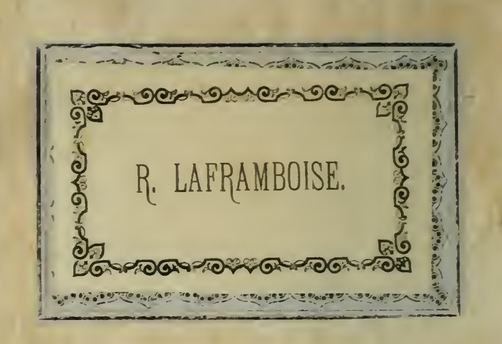



R. LAFRAMBOISE.

M Laframboise

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON,
A MADAME L'ABBESSE
DE GOMERFONTAINE,
ET AUX DAMES DE ST. LOUIS.

TOME TROISIÉME.



A AMSTERDAM,

Chez PIERRE ERIALED, Imp. Libr.

M. DCC. LVII.



LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

*A Me. De la Viefville.**

LETTRE PREMIERE.

17 *Septembre.* 1705.


Le Cardinal ſort de ma chambre. Nous avons traité toutes vos affaires : il eſt d'avis que vous alliez à Gomer-Fontaines, puiſque votre ſanté vous permet d'y obſerver la régle en arrivant : il conſent à la croix, ſi votre

* Abbeſſe de Gomer-Fontaines, élevée à St. Cyr.

Communauté le veut absolument. Il m'a appris que les Abbesses n'en recoivent point à leur bénédiction : il approuve fort que j'écrive à M. de Cisteaux : & je le ferai le plutôt qu'il me sera possible. Si la Communauté n'a point signé les baux de vos terres, le marché est nul : il espere peu de chose de la dette de Madame de Grancey. Il vous enverra chercher au premier jour : mais il vous conseille de l'en faire souvenir : car il est accablé d'affaires. Je ne sçai si je vous retrouverai encore à St. Cyr, samedy ou dimanche : faites là-dessus, Madame, tout ce qui vous convient : je suis sans façons, vous m'écrirez tant qu'il vous plaira, & je ferai toujours tout ce qu'il me sera possible pour avoir quelque part au bien que j'espere que Dieu fera par vous. Si quelque chose peut vous convenir à St. Cyr, je vous l'offre de tout mon cœur. S'il y avoit quelque fille prête à être Religieuse chez nous, je sortirois de la régle en la laissant sortir avant ses vingt ans, & je payerois sa pension pendant le tems de son noviciat : mais peut-être jugerez-vous plus à propos de voir votre Communauté avant d'y mener personne. Vous pouvez, quand vous y serez, nous demander du secours pour vos Pensionnaires : vous ne serez jamais embarrassée de celles que je vous donnerai,

parce que je les renverrai quand elles vous déplairont. Je dicte cette lettre en m'habillant, afin que vous l'ayez plutôt. Je mets au nombre des complimens la maniere cérémonieuse dont vous m'écrivez : que ce soit désormais en billet comme je vous écris : point de commerce ensemble, à moins qu'il ne soit entiérement libre de part & d'autre.

Instruisez-moi de tout ce qui se passera à votre entrée à Gomer-fontaines : ayez soin des filles que je vous confierai : traitez-les en mere, quelque jeune que vous soyez. Rien n'est égal à la politesse de Mr de Cîteaux : vous en jugerez par la lettre que je vous envoye. M. le Maréchal de Noailles me dira ce que c'est que l'abbé de la Charmoise. Si j'ai contribué à vous donner un bon Confesseur, c'est assurément le plus grand service que je pouvois vous rendre. Comptez, Madame, sur tous ceux qui me seront possibles : votre maison deviendra pour moi un second St. Cyr : je ne vous parle point de l'estime & de la tendresse que j'ai pour vous ; en pouvez-vous douter ?

LETTRE II.

1705. *5 Octobre.*

PLut-à-Dieu que vos filles voulussent m'aimer & me croire ! nous ferions du bien : & je ne suis ici que pour cela. Prévenez bien nos filles sur les liaisons : si elles en faisoient, il faudroit les renvoyer au plutôt : rien n'est si dangereux dans les Communautés. Ces désordres que vous me marquez, décourageroient une moindre vertu que la vôtre : portez votre fardeau, puisque c'est Dieu qui l'a lié.

Travaillez avec modération pour travailler long-tems. D'Aumale * doit se trouver heureuse que Dieu se serve sitôt d'elle. Faites-vous aimer, & vous aurez tout fait.

Je ne vous passerai rien : je vous donnerai ce que je pourrai : & je pourrai peu de chose. Les filles de St. Cyr n'ont leurs mille écus qu'à vingt ans : c'est une de nos régles, & je n'en sors jamais. Si quelqu'une de vos Religieuses avoit quelque niece à vous donner & qui fut pauvre, prenez-en deux, afin de gagner leur cœur

* Mlle. d'Aumale étoit allée à Gomer-fontaines, pour aider Me. de Gomer-fontaines à y établir l'ordre & l'éducation de St. Cyr.

par ces petits ſervices : je payerai leur penſion.

Ma premiere lettre eſt pour montrer à la Communauté, ſi vous le jugez à propos. Adieu : je ſuis bien laſſe. J'embraſſe d'Aumale : je la crois bien étonnée.

LETTRE III.

11 *Octobre.* 1705.

JE ſuis ravie, Madame, de ce qu'on ſe ſouvient encore de moi à Gomer-fontaines. Vous ſçavez comme je vous ai parlé de vos dames, & combien je m'intéreſſe à cette maiſon. Cet intérêt eſt encore devenu plus vif depuis que j'ai vu une de mes Eléves devenir leur Abbeſſe. Si elles veulent, Madame, j'eſpere que Dieu ſera ſervi chez vous, & qu'elles répandront des principes de bonne éducation dans toute la Province.

Il eſt impoſſible que le ſpirituel & le temporel n'ayent ſouffert du long gouvernement d'une Abbeſſe dont l'eſprit étoit affoibli. Dieu leur en donne une, jeune, ſage, bien intentionnée, que nous aiderons en tout.

Je ne ſçavois point que Mlle. de Blezel

fut demeurée à Paris : je crains fort que Mlle. d'Aumale n'ait trop de fatigue : je voudrois bien qu'on lui envoyât le ſecours que vous demandez, puiſque vous m'aſſurez, Madame, que vos filles voyent les nôtres ſans peine : car je ne voudrois point leur faire du bien malgré elles : & les demoiſelles de St. Cyr ne peuvent me plaire qu'en honorant vos Religieuſes, & en ne ſe ſcandaliſant point de ce qui leur eſt nouveau : chaque maiſon a ſes manieres ; ramenez donc mes enfans, ſi elles s'égarent.

LETTRE IV.

1705. *14 octobre.*

JE vous ai répondu par avance que je ſuis très-mal habile en affaires. Faites vous un conſeil de votre confeſſeur, s'il eſt capable, & de quelque honnête homme de votre voiſinage, s'il eſt fidéle. N'avez-vous pas un conſeil pour les petites affaires de la maiſon, compoſé des plus anciennes? Reſervez-vous toujours à vous la liberté de la déciſion : les moins capables ouvrent les bons avis : lorſqu'on s'éclaire mutuellement, celles, avec qui on a délibéré,

ſe trouvent engagées à ſoutenir ce qu'on veut établir : mais qu'un conſeil vous aide, & qu'il ne vous contraigne pas.

Je n'ai oſé prêcher vos filles, dès la premiere lettre. Je crois n'y avoir rien mis qui puiſſe les fâcher.

J'ai oublié la lettre pour Mademoiſelle de Beauveau * : c'eſt beaucoup qu'elle continuë la penſion : on ne les augmente pas en ce tems-ci.

Je mande à Me. de Fontaine de vous envoyer vingt Louis pour vos plus preſſans beſoins : vous me faites une grande pitié!

17 *octobre* 1705.

J'ai tiré deux cens livres & ſans peine de M. le Cardinal de Noailles, deux cens de M. le Marechal, deux cens de M. le duc, deux cens de Me. la ducheſſe de Bourgogne. & quatre cens du roi : tout cela fait quinze cens livres, qu'il faut épargner comme la derniere reſſource, que vous trouverez en péis-ci : ſi j'avois pû mieux faire, ma chere enfant, je l'aurois fait.

Il faudra faire des cierges : il faudra filer vos habits : vous ne pouvés trop faire travailler vos filles : il faut les occuper & les réjouir au dedans pour les éloigner des par-

* Fameuſe dévote.

loirs, qui font la honte & le ſcandale de tous les couvens. Je ſuis toujours ravie, quand j'entends dire aux dames de St. Louis qu'elles ſeroient parfaitement heureuſes, ſi les jours avoient deux heures de plus : nous ne les pouvons alonger : rempliſſons les du moins par des bonnes œuvres. En vous couchant, quel plaiſir n'aurez-vous pas en repaſſant une journée où vous ne trouverés aucun vuide ?

LETTRE V.

1705. *24 octobre.*

D'OU vient votre ſilence, ma chere abbeſſe ? En vérité, j'étois bien en peine de ne plus entendre parler de vous : je vous avois pourtant écrit deux lettres aſſez longues, & aſſez obligeantes.

Dès que vous êtes maitreſſe des novices, vous avez raiſon de n'en pas vouloir d'autre : je ne penſe pas que Me. de Fontaine vous ſoit d'un grand ſecours pour votre noviciat : vous avez vos conſtitutions, vos regles, & vos coutumes dont il ne faut pas nous écarter. N'y mettés point l'eſprit de St. Cyr. Ce ſont des obligations toutes différentes. Pour les choſes générales qui conviennent à toutes les religieuſes, vous

les trouverés vous-même, comme l'éloignement du monde, le mépris pour les vanités, l'amour de la solitude, le desintéressement. Je ne suis guere entrée dans la raison de commencer votre noviciat promptement, de peur que nos filles ne se liassent avec les anciennes : vous n'en ferés point d'excellens sujets, si elles sont capables de prendre d'autres liaisons qu'avec vous. La Gatine m'a toujours paru une bonne fille : je connois davantage Blezel, elle s'est conduite comme une sainte tant qu'elle a été au noviciat de S. Cyr, & quand elle en est sortie. Dès que je serai de retour, je vous chercherai des filles pour être religieuses, & je vous enverrai Martainville pour aider à Mlle. d'Aumale.

Je suis ravie de ce que vous demandés conseil à votre communauté : il faut aller là-dessus droit & simplement : rendés-vous aux raisons qui vous convaincront : décidés par vous-même, quand vous trouverés un partage de sentimens. Je ne vous crois point interessée, mais dans un grand besoin : j'ai voulu vous faire connoître d'abord ce que je puis & ne puis pas : je suis franche, j'aime qu'on le soit avec moi : votre vertu m'a plus liée à vous que la qualité de fille de St. Cyr. Je voudrois vous aider à rétablir une maison qui édifiât l'église, & toute la pro-

vince. Continuez vos prieres pour le roi & pour la paix. Je prêcherai votre communauté puisque vous le voulés, dès que j'en trouverai l'occasion & le loisir. Je crois que vous devez jeûner selon votre obligation, consultez M. le cardinal de Noailles en quatre mots que vous m'enverrés, & où il faudra bien qu'il réponde. N'avez-vous pas vos coutumes dans vos maisons pour faire prendre vos austerités par degrés aux postulantes ?

Ne souffrés pas qu'on se décharge sur vous de tout ce qui embarrasse. M. de Châlons sçait bien que le Roi ne paye jamais les pensions qu'il donne pour être Religieuse, que le jour de la profession : après cela elles sont bien payées : & la plupart des couvens s'en accommodent assez volontiers : mais, ma chere fille, ne prenez jamais, sous aucun prétexte, de médiocres sujets, renvoyez les demoiselles de St. Cyr, quand vous ne croirez pas qu'elles seront de bonnes Bernardines : songez que vous en répondrea devant Dieu qui ne recevra pour excuse, ni les ménagemens pour Me. de Maintenon, ni la reconnoissance pour vos amis & vos bienfaiteurs.

J'appelle un bon sujet une fille véritablement à Dieu, qui veut s'attacher à sa régle, qui renonce au monde, qui n'y conserve

point de commerce, qui aime à obéir, qui a une bonne humeur, une conſcience ſans embarras, de la gayeté & du courage. Du Blezel reſſemble ſans doute à cela. Renvoyez-la, ſi je me trompe.

LETTRE VI.

2 Novembre. 1705.

VOUS ſçavez mieux que moi qu'il y a de la différence des jeûnes de régle à ceux de l'Egliſe : je viens d'envoyer votre lettre à M. le Cardinal. Je ne ſçai ſi j'aurai bien ſuivi vos intentions dans ce que j'écris ſur le Confeſſeur. S'il a une vraie pieté, il faut tâcher de le garder, quoiqu'il ait peu d'eſprit. Rien n'eſt ſi difficile à trouver qu'un Confeſſeur à ſouhait. Vous êtes admirable de trouver que vos filles ſont long-tems à revenir : je trouve que c'eſt beaucoup que vous puiſſiez enviſager qu'elles reviendront.

N'abandonnez point à une autre le ſoin du noviciat. J'eſpere beaucoup de du Blezel. Elle n'a rien de brillant, mais toute la ſolidité poſſible : elle devoit être reçue ici, & nous vous la donnons. Que les demoiſelles que je vous prête, ne voyent point d'hommes, ni au dedans, ni au dehors, afin qu'elles ne nous rapportent rien de

mauvais : rendez-nous-les auſſi pures que vous les recevez.

Choiſiſſez parmi vos Bourgeois de Giſors quelqu'homme de confiance. Les perſonnes de condition ſont ordinairement moins utiles.

Je ſuis bien édifiée de l'emploi de votre tems: je ne crois pas que vous en deviez faire davantage : vous vous devez au gouvernement de votre maiſon.

Rendez vos récréations gayes & libres : on y viendra, c'eſt un grand bien qui détruit les amitiés particulieres & contribue à l'union générale. J'embraſſe nos filles & les vôtres.

LETTRE VII.

1705. *5 Novembre.*

VOICI la réponſe que M. le Cardinal m'a faite pour vous.

„ Pour la queſtion de ſes jeûnes, je „ crois qu'elle doit ſupporter l'uſage relaché „ de ſes Religieuſes dont l'âge & l'ancienne „ habitude demandent cette tolérance : mais „ pour elle, elle doit ſuivre la pratique „ qu'elle a vue & ſuivie dans l'Abbaye „ d'Argenſolles où elle a pris la réforme, „ & l'établir pour les filles qu'elle recevra :

„ le tout cependant ſelon leur force & leur „ ſanté : car les Supérieurs dans cet Ordre „ ont grand pouvoir ſur les jeûnes de régle.„

J'ai un peu d'oppoſition à un Confeſſeur religieux, parce que je crois que les bons n'aiment pas à ſortir de leurs cellules, & que les autres ſont fort dangereux : deux Confeſſeurs dans votre maiſon partageront peut-être votre Communauté, ou ſeront jaloux l'un de l'autre.

Je ne ſçai pourquoi vous êtes ſi frappée de ces communions avant la Meſſe, car il me ſemble que Dieu pardonne aiſément ce qui n'eſt pas volontaire, & que cet inconvénient ceſſera quand vos filles deviendront plus courageuſes. Servez-vous de gens que vous puiſſiés ôter quand il vous plaira, & ſuivez en tout les coutumes de votre Ordre.

N'eſt-ce pas aller bien vite que de donner le voile au bout de deux mois? & mettez-vous de la politique dans leur réception? Ne recevrez-vous pas la niece de vos Religieuſes ſi c'eſt un bon ſujet, & ne la renverrez-vous pas ſi elle n'eſt pas bonne? Allons droit, ma chere fille, en tout & par tout, mais encore plus dans les grandes choſes.

Vous ne ſçauriez mieux faire que d'envoyer votre intrigante aux Clairets, & prendre en ſa place une fille ſage & édifiante. Il

m'eſt revenu bien des choſes ſuſpectes de ....

Je voudrois bien que vous euſſiez une bonne Organiſte, mais j'aimerois mieux que vous n'euſſiez point d'orgue, que d'avoir un mauvais ſujet dans votre maiſon : je ne connois point Me. des Clairets : ainſi je ne ſçaurois lui écrire, mais j'en ai tant ouï dire de bien, que je crois qu'un commerce avec elle peut vous être avantageux.

Mandez-moi, je vous en prie, comment vos Penſionnaires ſont couchées.

J'ai mis entre les mains de Me. de Fontaine 1500. liv. que je vous ai promiſes, & 170. liv de plus, parce que le Roi donna quarante louis, au lieu de quatre cent francs.

Vous devez être bien contente des moindres progrès que vous verrez : c'eſt beaucoup que vos filles ne s'oppoſent point au bien que vous voulez. Eſt-il vrai qu'il y en a qui vous ont été porter de l'argent après une conférence ? Je ſuis bien fâchée que vous ſoyez voiſine de Me. le Prince : vous aurez de la peine à éviter les affaires avec ſes gens.

Vous voyez avec quelle régularité je vous réponds, parce que je vous aime, & que je crois qu'il y a du bien à faire. J'embraſſe nos cheres filles.

LETTRE VIII.

22 Novembre. 1705.

JE ſuis fort aiſée à allarmer ſur la droiture des Religieuſes : elles ſont quelquefois ſujettes à ne la pas connoitre. Le Roi me conta, il y a deux jours, qu'il payoit la penſion de trois filles dans un couvent : il en eſt mort une, il y a cinq ans : & ces bonnes filles reçoivent la penſion des trois : vous ne doutez pas qu'elles ne communient trois fois la ſemaine : voilà, ma chere fille, ce qui me donne tant d'envie de travailler à l'éxamen que vous ſçavez.

Malheur à vos Religieuſes quand la chair & le ſang leur fera recevoir de mauvais ſujets ! Je ſuis ravie que la Novice que vous venez de recevoir, ſoit bonne. J'ai été édifiée de ce qu'elle n'a point voulu être parée en prenant l'habit : ce n'eſt pas que je déſapprouve qu'on en uſe autrement en pluſieurs couvens : ce ſont des coutumes qui ont leurs raiſons, & qui ne bleſſent point les loix de la Morale, comme le vol de nos ſaintes Religieuſes.

Dieu veuille que vous ne vous repentiez point d'avoir été ſi vite pour nos filles de St.

Cyr, reçues après deux mois de noviciat ! Je ſuis ravie que vous les aimiez : mais cachez cette prédilection injurieuſe pour les autres.

Je ne prétends pas vous avoir fait un préſent en Mlle. d'Aumale : je vous l'ai prêtée, & je prétends bien la reprendre.

Pourquoi ne me mandez-vous pas poſitivement : j'ai reçu les 1670 liv. ou je ne les ai pas reçues ? êtes-vous normande ? ne ſçavez-vous point dire, oui & non ? Pour moi, je ſuis préciſe, & veux ſçavoir mon compte.

Vous ne pouvés jamais vous donner toute entiere au gouvernement ſpirituel : il faudra toujours que vous vous mêliés du temporel. J'approuve tout-à-fait l'ordre que vous avez établi : les abbeſſes n'ont pas accoutumé d'en uſer ainſi : elles regardent le bien de la maiſon comme leur propre bien : elles en diſpoſent abſolument ſans en rendre compte à perſonne : il n'y a dans cette conduite ni pauvreté, ni obéiſſance.

Avez-vous auſſi la folie du chant, & ſerez-vous de ces religieuſes qui ont la poitrine bleſſée du chant d'obligation, & qui ſont très-fortes pour chanter tout ce qui leur plait ? Vous m'allez trouver fort inhumaine : j'avoue que je fais grand cas de celles qui rempliſſent leurs devoirs & qui ne cherchent rien de plus.

LETTRE IX.

28 *Novembre.* 1705.

J'AI à répondre à deux de vos lettres, l'une du 23, l'autre du 24 : vous aurez des miennes, tant qu'elles pourront vous être utiles. Je me borne à celle-là : & je vous conseille de m'imiter. Je suis persuadée que le silence des religieuses regarde les lettres comme la conversation : vous me trouverés peut-être un peu sévére : mais tant que je serai en commerce avec vous, ma chere abbesse, je vous dirai la vérité.

Je souhaite que les parens de vos pensionnaires consentent à l'habit uniforme que vous voulez leur donner. Elles seront toujours assez bien vêtues, si elles sont chaudement en hiver, fraîchement en été, & toujours des corps bien faits. J'ai envoïé votre lettre au P. de la Chaise : je souhaite qu'il donne quelque chose à la petite de Levi, afin que tout ne tombe pas sur le Roi. Il me paroit que malgré vos affaires vous vous divertissez un peu : & vous faites fort bien. Ce n'est pas à moi à inspirer la pieté : mais c'est encore moins à vous à vous impatienter du peu de progrès que vous voïez dans vos

filles : n'êtes-vous pas trop heureuſe, en attendant mieux, qu'elles vous laiſſent faire, & qu'elles ne prennent pas en averſion les demoiſelles de St. Cyr ? Priez beaucoup pour elles : donnez-leur un bon exemple : traités les avec douceur, & attendez tout le reſte de Dieu. Si je puis obtenir une loterie pour vous, je n'y manquerai pas.

Croïez que vous êtes bien avec moi quand je vous appelle opiniâtre, & que je n'injurie que les perſonnes que j'aime. Je ne vois rien à répondre à la lettre du 24. ſi ce n'eſt que l'ortographe va mieux, mais pas ſi bien que vous penſez.

Il ne faut pas que vous faſſiez un grand fonds ſur les ſecours de St. Cyr, parce qu'ils roulent ſur ma vie, & qu'on ne vous peut donner les filles qu'à l'approche de vingt ans : encore eſt-ce une licence que les dames de St. Louis n'auront point après ma mort. Adieu, Madame, adieu, mes cheres filles.



LETTRE X.

6 Décembre. 1705.

J'AI à répondre à votre lettre du 2. Je crois M. l'abbé de Vaſſé bien intentionné : mais tout ce qu'il penſe ſe réduit à me faire agir : & je ſçais mieux que lui ce qui me convient.

Pour répondre à la queſtion que vous me faites, il faudroit ſçavoir quelle eſt la faute & le caractere de la perſonne que vous voulez reprendre : la maxime de St. Cyr eſt de commencer toujours par la douceur.

Je vous envoïe trois petites penſionnaires : l'une eſt un enfant dont j'ignore la naiſſance * : les deux autres ſont demoiſelles : c'eſt en attendant qu'elles entrent à St. Cyr.

Soïez ponctuelle, je vous prie, nette, & préciſe en affaires : adreſſez vous directement à moi. J'ai été deux mois à vous demander une adreſſe pour vous écrire : il y en a un que j'attends les noms des petites

* C'étoit un enfant de 5 ans, qu'elle trouva ſeul ſur ſon chemin, ayant ſeulement un billet qui marquoit ſon âge & ſon baptême. Me. de Maintenon s'en chargea : on lui feſoit ſouvent de pareils préſens.

demoiſelles que vous avez priſes. J'aime l'ordre : tous ces détails doivent être écrits ſur un livre. Je ne brule vos lettres qu'après y avoir répondu : & je ne paſſe pas un article. Ne vous amuſez point à me faire des complimens: tems perdu : tâchons de rétablir votre maiſon:j'eſpere vous donner un petit ſecours à la fin de janvier, ou au commencement de février.

LETTRE XI.

1705. *14 Décembre.*

VOUS avez raiſon d'être embarraſſée, Madame, & il eſt difficile d'établir la régularité d'une maiſon ſans avoir des perſonnes de confiance. En général, il ne faut pas en mettre de jeunes à la porte, parce qu'elles ſont plus expoſées : mais vous n'avez pas à choiſir. Nos filles ne ſont pas infideles : mais elles peuvent aiſément ſe gâter.

Je viens d'écrire à M. l'abbé Brunet avec tout l'empreſſement dont je ſuis capable : vous êtes ſervie avec une ponctualité qui m'étonne moi-même ! car je trouve toujours du tems pour vous. Il me paroit que Dieu vous protege particulierement : je lui demande pour vous que vous préferiez toujours le ſpirituel au temporel. Je vous dis ce que je

penſe, mais je ne prétends pas vous gêner ni ſur vos chants, ni en autre choſe. Votre maitreſſe des novices écrit de très-bon ſens : lui ai-je répondu de même ? accoutumés la à vous mêler de ſon noviciat en la ſoutenant. On dit que vous veillés pour avoir plus de tems : je vous conjure, ma chere fille, de vous contenter de bien remplir vos journées. M. le Cardinal de Noailles a toujours la goute. Le duc de Noailles s'en va en Rouſſillon pour ſervir en Eſpagne : priez pour eux.

LETTRE XII.

20 *Décembre.* 1705.

CE n'eſt pas à ce que vous m'écrivez que je veux répondre aujourdhui, mais à tout ce qui me revient de vous, je vous conjure, ma chere fille de profiter de mon expérience, & de ne vous laiſſer pas aller à tous les gouts de St. Cyr. On y a eu longtems celui des manuſcrits : & ils nous ont fait tant de mal que nous avons été contraints de les proſcrire. J'ai dit qu'il ne falloit pas vous envoïer les *méditations* que vous demandez : toutes ces écritures-là ne ſont qu'une grande perte de tems : il y a tant de ſi bons livres, & il vous en faut ſi peu. Le

nouveau Teſtament, l'Imitation, Grenade, Rodriguez, St. François de Salles, le Livre de votre ordre, en voilà plus qu'il ne faut pour vous ſanctifier. Le long tems que vous êtes à l'Egliſe, joint aux charges de votre maiſon, ne vous laiſſe gueres de loiſir : & ce n'eſt pas un malheur : la lecture fait plus de mal que de bien aux filles. Celles qui ſont ſimples ſe contentent des livres que j'ai marqués : & encore y en a-t-il qui en ſçavent faire un mauvais uſage. Les autres ſont les beaux eſprits & excitent une curioſité inſatiable : nous avons éprouvé tous ces inconvéniens : & encore une fois, je voudrois bien que vous profitaſſiez de nos fautes.

N'êtes-vous point un peu indiſcrete de vouloir garder Mlle. d'Aumale parce qu'elle vous eſt bonne, ſans penſer qu'elle nous l'eſt auſſi ? prenez donc votre réſolution, ma chere abbeſſe, de me la renvoïer vers les jours gras.

Je vous conjure, ma chere fille, de marquer moins de gout pour St. Cyr : j'ai peur que vos anciennes ne vous haïſſent : marqués leur de l'amitié : pour moi, j'en ai beaucoup pour elles : je meurs d'envie de vous aider à rétablir leur maiſon, & à aſſurer leur repos & leur ſalut.

LETTRE XIII.

31 Décembre.

CE fera M. l'abbé Brunet qui vous rendra ma lettre : vous ne pouvez, Madame, prendre trop de confiance en lui : c'eſt un véritable ſaint qui ne cherche que le ſalut des ames, & qui va vous trouver, rempli de zéle pour vous & pour votre communauté. S'il comptoit les recommandations, je vous dirois qu'il a celle de M. le Cardinal & la mienne qui feroient des meilleures auprès de lui. Je ne ſçai ſi vos filles gouteront ſa ſimplicité. Je ſuis ſure que celles de St. Cyr feroient ravies de le voir & de l'entendre : car, graces à Dieu, on n'eſt plus bel-eſprit à St. Cyr : & l'on y a aquis le bon gout de la ſimplicité & de la ſolidité.

Il eſt très-aiſé de comprendre qu'on peut vous aimer : mais nos filles auroient grand tort, comme vous dites, de ſe faire religieuſe pour l'amour de vous : Dieu ſeul mérite ce ſacrifice. Dieu ſeul peut en dédomager.

Mettez dans votre lettre à M. le Prince que vous auriez pu lui faire parler par M. le Cardinal de Noailles ou par Me. de Maintenon, mais que vous voulez tenir tout de ſa

ſeule bonté. Si j'ai quelque pouvoir ſur vous, vous ne veillerez plus. Je ſerai charmée de vous trouver demain ici à la tête de mes cheres filles, qui me ſont doublement cheres par la bonne conduite qu'elles ont auprès de vous.

LETTRE XIV.

1706. *6. Janvier.*

VOus voulez que je prêche vos filles, je vous obéis ſimplement : mais je vous prie, que mes lettres ne ſoient point vuës : on ſe mocqueroit de moi. Je ſuis très contente de la viſite que vous m'avez faite le premier jour de cette année. S'il y avoit quelque choſe qui déplut dans la lettre que j'écris à la communauté, il n'y a qu'à la bruler : j'en écrirai une autre.

AUX DAMES DE L'ABBAYE.

VOTRE amitié, Meſdames, me fait un ſenſible plaiſir & m'autoriſe à vous parler avec autant de liberté que je parle à St. Cyr : il me ſemble qu'étant la mere de votre abbeſſe, je ſuis en droit de vous traiter comme mes filles. J'eſpere que vous benirez Dieu de vous l'avoir envoyée, & que ſecouruë par vos avis & par votre zèle votre maiſon

maiſon ſera l'exemple & l'édification des autres. Je ſçais que la regularité ne peut ſe ſoutenir quand le temporel manque, & qu'il faut que vous receviez vos preſſants beſoins de vos parens, quand votre communauté ne vous les donne pas : terrible compte pour celles qui ont ruiné la maiſon & diſſipé les dots des religieuſes : elles ont à répondre de tous les maux qui ont ſuivi ce manque de conduite. Je vous aiderai à vous remettre dans la regle, dont le beſoin vous a peut-être forcées de ſortir. Je prie Dieu de vous donner ſon eſprit & de vous éloigner de celui qui regne en quelques Abbayes, du gout du monde qu'elles croyent heureux, parce-qu'elles ne le connoiſſent pas, de l'envie d'être viſitées dont ce même monde ſe moque, car tout corrompu qu'il eſt, il eſt ſévere, du deſir de s'accroitre & de s'enrichir entiérement oppoſé au vœu de pauvreté, de la vanité qui ſe glorifie de ſa naiſſance & des biens des parens, de la curioſité qui fait qu'on voudroit tout connoître & tout ſçavoir pour briller au parloir qu'on devroit haïr comme la cauſe de tous les deſordres des couvens, du plaiſir de recevoir & de faire des préſens, commerce défendu à celles qui ſont mortes au monde, ſi leur ſacrifice n'eſt pas une vaine cérémonie. Voilà ce que je demande pour vous, Meſdames, dans l'eſpe-

rance que vous demanderez pour moi ce que vous croiez qui m'eſt néceſſaire. Je demande encore que vous ſoiez de dignes filles de vos ſaints inſtituteurs, que vous ſoiez la conſolation & la joie de votre abbeſſe, que vous lui aidiez à rétablir votre maiſon, que vous ne ſoiez toutes qu'un cœur & qu'une ame, que vous trouviés vos plaiſirs parmi vous, que vos récréations ſoient communes, innocentes, ſimples, que vous haiſſiés le monde autant que Notre Seigneur le haït, que vous n'eſtimiez que la pieté, que vous me croiés autant &c.

LETTRE XV.

15 janvier.

JE reçus hier, Madame. votre lettre du 13. elle contient bien des choſes dont je ne ſuis point contente. Il y a deux pages de louanges, & il n'en falloit pas un mot. Vous montrez les lettres que j'écris à votre communauté. Je fais ſimplement ce que vous déſirez de moi pour vous aider, & vous renvoyez ma lettre à M. le Cardinal : & vous ſouffrez qu'elle coure dans vos couvens. Je ne ſuis pas fachée que vous ignoriez aſſez le monde pour ſçavoir que vous me donnez un grand ridicule : mais je le ſuis fort de ce que vous ne gardez pas pour vous ſeule ce que je fais pour vous ſeule.

Je crois qu'une communauté peut mettre à une loterie, mais qu'une religieuſe ne le peut pas. J'y ai mis pour vous : conſultez M. l'abbé Brunet. Je ne ſçaurois encore écrire de ma main : mais vous ne vous plaindrez pas de mon Secretaire. *

LETTRE XVI.

5 Février

1706.

IL eſt vrai, Madame, que j'ai été tout à fait fâchée contre vous : je vous redemandois Mlle. d'Aumale d'une maniere ſi preſſante, elle m'étoit ſi néceſſaire alors, que je croiois que vous me deviez cette complaiſance. Elle m'aſſure que vous n'avez pas héſité, dès la premiere lettre : mais, en vérité, elle ne me paroit gueres croïable ſur votre chapitre. Vous aurez vu que je vous ai ſoupçonnée d'avoir feint de n'avoir pas reçu mes lettres. Je ſerois très-bleſſée que vous euſſiez ces détours : je ne vous laiſſerai rien paſſer

* Cette Lettre eſt écrite de la main de Me. la Ducheſſe de Bourgogne, qui pour former ſon ſtile ſe prétoit volontiers à cet exercice. Un jour Me. de Maintenon ayant préféré Mlle. d'Aumale, la Princeſſe lui dit : „ Adélaïde de Savoye n'eſt-„ elle pas aſſez bonne Demoiſelle pour vous „ ſervir. „

ſans vous le dire : car l'ouvrage de votre perfection eſt ſi avancé que je voudrois aider à l'achever. Tout ce que Mlle. d'Aumale me raconte de vos religieuſes me les fait aimer tendrement. On n'eſt pas mauvais quand on prend le bien ſi facilement. Vous ſeriez bien ingrate, Madame, ſi vous ne remerciez Dieu de ce qu'il fait pour vous ! il y a bien des maiſons où l'on n'en auroit pas tant fait en dix ans. Je crois que vous devez vous délivrer du ſeul mauvais eſprit que vous ayez. Ce que Mlle. d'Aumale m'a dit de l'attachement des filles de St. Cyr pour vous eſt ce que j'ai appréhendé, quand je les ai vues aller ſi vîte : elles ſeront bien malheureuſes ſi elles ſe font religieuſes pour vous : vous pouvez leur manquer en bien des façons : n'oubliez rien, pour les élever à Dieu, le ſeul qui ne nous manque jamais.

LETTRE XVII.

1706. 23 *Février.*

C'EST la folie de tout ce qui a été élevé à St. Cyr, d'aimer mon écriture : il faut pourtant s'accoutumer à s'en paſſer ; & il me ſemble que mon ſecretaire vous eſt aſſez agréable pour que vous ſoïez contente

de ce que je vous dirai par lui : j'ai beaucoup de peine à écrire : je ne déſeſpere pourtant pas de le pouvoir faire encore quelques fois. Je vous ai ſoupçonnée de fineſſe : je ſuis bien aiſe de m'être trompée. Quoique vous ne ſoïez pas bien vieille, je vous crois aſſez verſée dans la ſpiritualité pour ſçavoir que ce n'eſt pas le gout qu'on trouve dans la dévotion, qui en fait la ſolidité. Tant que vous ferez ce que vous devez, vous ſerez aſſurément fort agréable à Dieu : & vous le ſçavez mieux que moi. Vous aurez ſouvent à conſoler des filles là-deſſus. Nous ſerions tous bien malheureux, ſi notre ſalut dépendoit d'une ferveur ſenſible qui ne dépend pas de nous.

M. de Chamillard vient de me mander que je toucherois lundi les ſept mille francs que je lui ai demandés pour vous. Entre les mains de qui voulez-vous que je les mette ? Emploïez cette ſomme bien utilement : vous n'en toucherez gueres de plus grande, ſelon les apparences. Ne vous mettez point en tête de faire des affaires : elles ſont très-difficiles, & la plupart injuſtes : je le connois ſi bien, que je n'ai pas penſé autre choſe qu'à demander cette ſomme tout franchement à M. de Chamillard, ce que je n'ai jamais fait depuis que je ſuis à la cour : mais j'ai cru faire un bien en vous aidant à rétablir votre mai-

ſon. Tout ce que je vous dis là n'eſt pas pour m'attirer des remercimens, mais pour vous faire voir que les ſecours ſont difficiles, & que c'eſt le dernier de cette force-là que je vous donnerai. Je me contenterai de péïer bien régulierement les penſions de toutes mes filles, dont le nombre va bien augmenter, ſi Mlle. d'Aumale continue : car elle ne ſonge qu'à en débaucher à St. Cyr.

Quand je vous ai parlé ſur les récréations, j'ai cru que vos filles les feſoient en commun : il ne faut pas les y forcer : mais comptez que c'eſt un très-grand bien & une grande régularité. Si j'ai fait du bien à St. Cyr, c'eſt par l'aſſiduité que j'ai eu à leurs récréations : c'eſt-là qu'on ſe fait aimer par la complaiſance : c'eſt-là qu'on les connoit & qu'on les réjouit ; c'eſt-là qu'on jette, en paſſant, des maximes qui font plus d'impreſſion que ce qu'on dit dans des exhortations préparées : c'eſt-là ce qui lie la ſupérieure avec ſes filles : c'eſt-là ce qui met l'union dans une maiſon : c'eſt ce qui en ôte les partialités, les entretiens particuliers, les dangereux épanchemens de cœur, & les murmures plus dangereux encore. Quand les filles ſe ſont débandés la tête deux heures par jour, elles ne ſont pas preſſées de chercher d'autres délaſſemens. Et combien une ſupérieure n'y pratique-t-elle pas de vertus par les travers d'eſprit qu'elle trouve & qu'elle ſuporte ?

LETTRE XVIII.

4 *Mars.* 1706.

VOus me trouverez encore plus opiniâtre sur les grandes pensionnaires : il vaudroit mieux que la moitié de votre maison fut vuide, que d'avoir des sujets dangereux : & les grandes filles sont si fort sur ce pié-là, que les Evêques sont contraints de les défendre dans tous les couvens : j'excepte de cette regle les personnes qui par leur âge voudroient faire une véritable retraite & une entiere séparation du monde : mais pour celles qui s'ajustent, qui vont au parloir, qui s'ennuient, qui reçoivent vos religieuses dans leurs chambres, nul intérêt ne doit vous les faire souffrir.

Si pour péïer vos dettes, vous vendez les contrats de vos filles, vous faites une injustice & une imprudence : une injustice, en les mettant en péril de manquer de tout, & de retourner chez leurs parens, si votre maison acheve de se ruiner : une imprudence, en ne vous fesant pas de leurs dots un revenu qui est le véritable bien des particuliers & du général de la communauté. Je sçai que les couvens ne s'en font point un scrupule, &

que la plaisanterie est de dire qu'ils mangent tous les ans une ou deux filles : mais au jour du jugement, on ne plaisante point : & voilà de ces péchés que je voulois mettre dans l'examen que je projettois. Ne nous contentons pas d'avoir de la droiture dans nos discours, ma chere fille : ayons-en dans toute notre conduite, & ne nous laissons pas emporter au torrent de la coutume, qui n'excusera personne devant Dieu.

Je ne suis pas plus capable de juger des attraits que des vocations. Mais je crois qu'il ne faut rien forcer, ni précipiter. Vous travaillez trop, vous ne dormez pas assez : M. Fagon n'a pas de remede contre une telle conduite. Est-il possible que vous soyez encore assez enfant pour vouloir de mon écriture, au préjudice de ma santé ? cela est bon pour une demoiselle de St. Cyr : mais une vénérable Abbesse ! ..... Il faut pourtant en venir à cette écriture si chérie, pour vous dire que je vous aime tendrement. Voilà une lettre pour

MADEMOISELLE DE CHAMPLEBON *.

Puisque Dieu vous a rendu la santé à Gomer-Fontaines, & en même tems donné

* Muzard de Champlebon, née en 1686.

l'envie d'y demeurer, apparemment, ma chere fille, c'eſt-là qu'il vous veut. Penſez-y bien encore avant de vous y engager : & ſi votre vocation continue, faites votre ſacrifice : mais faites-le tout entier, je vous en conjure : que ce ne ſoit pas une ſimple cérémonie, comme font beaucoup de religieuſes : mourez au monde : ne le reprenez pas au parloir après l'avoir renoncé à la grille : haïſſez-le, comme l'ennemi de Notre Seigneur : il eſt déja condamné à cauſe de ſes ſcandales : mépriſez ſes vanités, ſes maximes : & tâchez en tout de juger par raport à l'Evangile. Les religieuſes ſont ſujettes à croire le monde aimable : elles en adorent la pompe, la magnificence, les parures : & ce monde même, ſcandaliſé du peu de pieté qu'elles montrent, eſt tout étonné de plaire tant encore.

LETTRE XIX.

25 *Mai.* 1706.

MADAME de Barneval, mere des deux petites Irlandoiſes que je vous ai envoyées, voudroit bien ſe retirer avec elles auprès de vous. C'eſt une femme de qualité par elle-même & par ſon mari : elle

aime fort les couvens, & y a toujours été quand ſon mari alloit à l'armée. Aujourdhui elle refuſe tous les autres partis qu'on lui propoſe : elle eſt encore jeune, bien faite, fort eſtimée à la cour d'Angleterre : la miſere lui eſt toute nouvelle : d'un état fort commode, elle paſſe ſubitement à la plus grande indigence : elle ne peut donner que 400 liv. de penſion * pour elle & pour une femme de chambre dont elle ne ſçauroit encore ſe paſſer. Voïez, Madame, ce que vous voulez faire là-deſſus : & croïez que je ſerai auſſi contente d'un refus que d'un conſentement : mais ſi vous la recevez, marquez bien toutes les conditions du marché : après tout, ce ne ſeroit pas un lien indiſſoluble.

Allez droit, ma chere Abbeſſe : n'aïez pas tort : après cela ſouffrez en paix le mal qu'on dira de vous : la vérité n'eſt pas long-tems étouffée.

Vous ne ſerez point grondée de me parler en faveur de M. de Beaulieu : mais je ne puis rien pour lui : je me ſuis fait une loi de ne point demander de bénéfices : & ſi je demandois celui-ci, je ne l'obtiendrois pas : c'eſt à votre ſaint Cardinal à en ſolliciter pour lui, ou à lui en donner : chacun ſon rôle.

* C'étoit Me. de Maintenon qui payoit cette penſion.

Les vers, qu'on a faits contre vous, Madame, sont à votre louange : heureux ceux qui souffrent pour la justice !

Je suis très-fâchée du désordre qui est chez vous ; mais je n'en suis point surprise : il n'y a qu'une extrême régularité qui puisse les prévenir & les terminer, & c'est à quoi vous devez vous occuper toute votre vie. Ne croyez pas légerement tout ce qu'on vous dit, & examinez bien les rapports avant d'y ajouter foy ; mais quand vous sçavez les choses certainement, il faut encore une fois ôter toutes les occasions. Si vous êtes ferme là-dessus, si vous priez pour vos filles, si elles ne voyent en vous que douceur & que patience, elles seroient bien opiniâtres si elles ne revenoient ; mais Dieu seul en sait les momens.

Je me suis presque toujours mal trouvée d'avoir reçu des personnes de la main des Saints. Je ne doute point de la pauvreté de Mlle. de .... c'est à nous à vêtir sa mendicité.

Il n'est point mal à propos qu'une Supérieure soit un peu soupçonneuse, pourvû qu'elle sente qu'elle l'est, & que les autres ne s'en apperçoivent jamais. Vous ne pouvez trop veiller sur votre Communauté ; mais j'ai toujours vu que la maniere la plus utile d'y établir & d'y maintenir la régularité, est

une entiere séparation des hommes quels qu'ils puissent être ; les Gens de robe, les Ecclésiastiques, les Domestiques, les Paysans, les Jeunes, les Vieux, les Bien-faits, les Difformes, les Maîtres, les Disciples, tout peut être dangereux, & vous ne sçauriez user de trop de précautions. Soyez très-ferme à vous opposer aux entrées, rendez les parloirs les plus désagréables que vous pourrez, voyez toutes les lettres qui entrent & qui sortent. Vous avez raison de croire qu'il y a un peu d'amour-propre à vouloir voir votre ouvrage parfait ; il ne le sera jamais, soyez-en bien persuadée, & que Dieu ne demande que votre travail & votre application. Je vous plains bien de perdre Mlle. d'Aumale. Vous me demandez une fille de son caractére & de son esprit ; si vous en connoissez une, je vous prie de me l'envoyer à tout prix, j'en ferai une Dame de St. Louis assez bonne.

LETTRE XX.

23 *Novembre.*

1706. JE ne puis approuver qu'on méprise les Bourgeois quand il y a de la vertu ; nous ne nous conduisons pas ici selon ces maximes-là, & nous nous en trouvons fort bien.

Travaillez, ma chere fille, à mettre chez vous le bon esprit, l'esprit de Dieu, l'esprit de désintéressement, l'esprit droit, l'esprit solide, l'esprit d'obéissance, l'esprit de pénitence, l'esprit de solitude. Que les couvens qui n'ont pas cet esprit, sont à plaindre de ce que l'Evangile y est si peu connu! On y aime le monde, on l'admire, on le croit heureux; on en convoite les richesses, on y estime la grandeur, on y méprise les pauvres. Convient-il à des Religieuses d'être honteuses quand leurs parens sont mal vêtus, de tirer de la gloire quand ils viennent les voir dans des parures, d'être affamées d'entendre parler des modes, d'être extasiées si l'on leur raconte quelque chose des Princes, & de ne jamais parler de Dieu aux Séculiers qui entrent chez elles, ou qui les viennent voir? Le personnage d'Abbesse ne fourniroit pas moins de sujet de déplorer leur ignorance; mais, graces à Dieu, vous connoissez vos obligations. Si vous voulez me promettre de lire St. François de Sales, de ne pas vous dégouter de son vieux langage, & de prendre son esprit, je vous enverrai ses ouvrages.

Mlle. de N....... est-elle mortifiée de la pauvreté de sa famille, ou pour mieux dire, en est-elle humiliée? Les Demoiselles de St. Cyr ne font-elles pas preuves de pauvreté comme de noblesse? Et est-il possible

que des filles qui ont le courage de se sacrifier par des vœux de Religion, n'ayent pas celui de s'avouer pauvres devant tout le monde ?

Dites bien doucement à vos riches Bourgeoises, que si les choses étoient dans l'ordre, elles seroient femmes de chambre de ces pauvres Demoiselles ; mais dites fortement à vos Demoiselles qu'elles doivent baiser avec joie les pieds de ces Bourgeoises, & que tout est égal devant Dieu.

Vous avez grand tort, ma chere fille, de laisser entrer si librement des Séculiers dans votre maison, c'est un des plus grands maux ; je ne finirois pas si j'entrois en matiere. St. Cyr n'est régulier que par le soin que j'ai pris de ne laisser aucun commerce aux Dames de St. Louis ; elles n'ont jamais parlé à aucune Dame de la Cour, & quand j'y en reçois quelqu'une, je ne la quitte pas. Les Demoiselles de St. Cyr sont émancipées par lettres patentes du Roi, pour disposer de leur dot, & il n'est nullement nécessaire que les parens ratifient : on le consulta encore, il y a peu de jours, à M. Voisin *.

Quant aux précautions pour le salut des ames, je crois qu'on les sauve en leur ôtant les occasions de se damner ; c'est-là où il faut

* Directeur temporel de la maison de St. Louis.

couper dans le vif; point de condeſcendance quand on peut éviter le péché. Il n'eſt pas étonnant que ces pauvres Créatures prévenues ſentent de grandes peines de ce qu'on fait pour leur bien ; mais c'eſt ce qu'il faut adoucir par une charité qui les perſuade qu'on les aime véritablement, & que dans tout ce qui ne ſera pas péché, on aura pour elles toutes ſortes de complaiſances.

Le Roi a ſçu la part que vous avez priſe aux affaires d'Argenſolles : tout lui revient ; mais je vous aſſure que vous n'en êtes pas plus mal avec lui.

Il faut regarder ſi ces fautes que vous craignez, ſont de conſéquence ; j'aimerois mieux qu'une charge fut un peu plus mal faite, que de fâcher mes anciennes Religieuſes ; mais j'aimerois mieux les fâcher que de les expoſer à des fautes qui ſeroient contre la régularité que vous voulez établir.

Quand une fille cherche à plaire aux hommes, on ne peut trop lui ôter l'occaſion de les voir ; il n'y a que la ſéparation entiere qui puiſſe être un remede à cette maladie ; du reſte il ne faut être dure à pas une, ni jamais les rebuter ; il faut leur parler très-ſouvent en particulier, leur dire franchement ce que vous croyez de mal en elles, commencer par le plus preſſé, ne leur pas dire tout à la fois, ne paroître point étonnée de leurs fau-

tes, leur témoigner de l'amitié, les persuader que vous répondez à Dieu de leur ame, que vous avez de la peine à leur en faire, que vous voulez les aider à se sauver, & leur faire cent caresses qui leur disent que si vous les gênez en quelque chose, ce n'est que par amitié : ce n'est point l'autorité qui touche le cœur, & la douceur d'une amie n'est point incompatible avec la fermeté d'une Abbesse.

Votre Communauté ne sçait ce qu'elle dit quand elle veut que vous vous amusiez à écouter les propositions de Mr. le Prince de Conti. Ces gens-là veulent faire leur fortune par moi, & comme je ne le veux point, je ne veux point aussi leur donner des espérances, il y auroit de la mauvaise foy. Ce n'est point aux couvens à faire des affaires, mais à gémir de celles qui se font dans le monde.

Je ne suis point surprise de vous voir si contente de Mad. de Barneval, je n'ai gueres connu de femme plus aimable &c.

Adieu, Madame, je vous dirai toujours ce que je pense, car je désire ardemment que vous fassiez une maison édifiante, & que vous soyez le modele des Abbesses.

LETTRE XXI.

3 janvier. 1707.

JE ne doute point de la ſincérité de vos vœux, ma chere Abbeſſe, & vous me devez la même juſtice : ſongeons l'une & l'autre à nous ſanctifier, vous pour édifier le monde & les couvens, moi pour paroître devant Dieu quand il lui plaira.

Les filles de la Viſitation qui ont établi ici l'eſprit religieux & la confiance dans la ſupérieure nous ont appris ces entretiens particuliers dont on ſe trouve très-bien. Je ſçai que ce n'eſt pas la coutume dans la plupart des maiſons religieuſes, où on regarde même cette reddition de compte des filles de Ste. Marie comme exceſſivement gênante. Ce n'eſt point de ces ſortes d'entretiens par méthode dont j'ai voulu vous parler, quand je vous ai conſeillé de voir vos filles en particulier. Je n'y voudrois aucune contrainte, mais je me contenterois de ce qu'elles voudroient me dire. Vous ne les conduirez à Dieu que par la confiance qu'elles auront en vous. Vous n'établirez la régularité chez vous que par l'amitié que vous aurez pour elles : comment

tout cela se fera-t'il sans les connoître ? comment les connoitrez-vous, si vous ne les voiez jamais seules ? Comment vous aimeront-elles, si vous ne les persuadez que vous les aimez ? comment les en persuaderez-vous, si vous ne consolez l'affligée, si vous n'entrez dans les maux de la malade, si vous n'instruisez la scrupuleuse, si vous ne réjouissez la mélancolique ? Tout cela vous paroitra difficile : & vous avez raison : mais c'est là le seul gouvernement solide : tout le reste n'est qu'un arrangement extérieur. Je conviens avec vous que c'est une pratique très-pénible : il faut dire beaucoup de paroles qui paroissent inutiles : il faut essuïer les travers des esprits, leur grossiéreté, leur artifice, & traiter tout cela avec douceur.

Vous ne pouvez souffrir, dites-vous, qu'on manque de sincerité : c'est pourtant le défaut attaché aux couvens : dans tous les états, il faut être capable de tout souffrir, ou ne se pas mêler de gouverner. Cette sainte cour que je vous propose est bien différente de celle que plusieurs Abbesses veulent recevoir de leurs filles : elles auront aussi un sort très-différent : ce dessein de s'insinuer dans leur cœur pour les porter à Dieu sera récompensé, quand même il n'aura pas eu de succès.

Votre maison ne sera jamais bien gouvernée, que vous ne la conduisiez vous-même :

l faut que votre confeſſeur vous renvoie toutes vos filles, excepté ſur leurs péchés, & qu'il ne ſe mêle de rien ni directement ni indirectement de ce qui ſe paſſe dans la maiſon.

Je vous trouve trop ſoumiſe à mes conſeils : j'aimerois mieux que vous me diſſiez vos raiſons, & même que vous diſputaſſiez un peu : je ne veux point vous tyranniſer.

Si votre Confeſſeur a le courage de me regarder en face, j'eſpere qu'il s'accoutumera à moi. Vous dites que vous avez parlé à la Religieuſe en queſtion, & que vous lui parlerez encore une fois : vous ſeriez bien-heureuſe, ſi vous pouviez la gagner en lui parlant vingt fois : armez-vous de patience, ſi vous voulez faire l'œuvre de Dieu. Je vous embraſſe de tout mon cœur, vous & nos cheres filles.

LETTRE XXII.

14 *Janvier.* 1707.

JE ſuis charmée, Madame, que vous ayez gouté la joie de la naiſſance de M. le Duc de Bretagne ; mais la mienne a été troublée par la mort de deux proches parens, & enſuite par celle de Me. de Montgon, fille de Me. d'Heudicourt, que j'aimois fort &

qui avoit été presque élevée par moi. Les couches de Me. la Duchesse de Bourgogne, la douleur de mon amie, la mienne, tout cela joint aux incommodités que j'ai souvent ne m'a gueres laissé de tems; c'est ce qui m'a empêchée d'écrire à nos filles. On laisse ses enfans pour s'occuper des étrangers, quoiqu'on les aime tendrement, d'ailleurs je n'écris plus que pour des choses nécessaires ou utiles.

La pieté n'est qu'une hypocrisie, quand elle n'est pas intérieure; je crois que le véritable intérieur est l'occupation de Dieu, la pureté d'intention dans tout ce que nous faisons, & de marcher dans sa présence; mais ma chere Abbesse, ne rendez point nos filles des discoureuses spirituelles, rien n'est plus dangereux & plus inutile. Qu'elles ne lisent gueres: qu'elles parlent peu sur les matieres relevées, qu'elles gardent leurs régles, qu'elles s'éloignent du monde, qu'elles travaillent de leurs mains, voilà le moyen d'avoir une Communauté réguliere.

J'écrirai le plutôt que je pourrai à M. de Courson; je crains que M. d'Arnouville ne soit pas effectif.

N'écoutez nulle proposition sans rentrer en vous-même, avant que d'y répondre, & dites: ce qu'on me propose est-il bon pour la régularité de ma Communauté? Si votre

conſcience vous répond, non; refuſez qui que ce puiſſe être. Oui, Madame, vous devriez me refuſer ſi je voulois vous donner quelque perſonne qui n'y fût pas édifiante : votre premiere obligation eſt le bien ſpirituel de votre maiſon.

Cette digreſſion n'eſt point par rapport à la Religieuſe que vous prenez, puiſque vous en êtes édifiée, mais une inſtruction que je donne à ma fille l'Abbeſſe, puiſqu'elle m'en demande ſouvent.

LETTRE XXIII.

A St. Cyr, 11 Février. 1707.

JE ſors d'un aſſez long entretien avec votre ſaint Confeſſeur dont je ſuis très-contente; il n'a point été embarraſſé avec moi, ni moi avec lui, & je vous aſſure que nous ſommes tout accoutumés l'un à l'autre.

J'ai traité avec lui l'importance du concert entre le Confeſſeur & la Supérieure; il n'eſt pas poſſible qu'une maiſon aille bien ſans cette intelligence.

Je lui ai dit que dans les premieres années de ce rétabliſſement-ci, nos filles étoient conduites par de très-ſaints Prêtres ſéculiers; mais que tirant toute la confiance à eux, nous

ne ſçavions aucunes nouvelles de nos Dames ni ne pouvions les gouverner : auſſi la maiſo alloit-elle ſi mal, qu'en ce tems-là je croyoi ſouvent qu'il faudroit l'abandonner.

Elle n'a pris la forme que vous lui voyez que depuis que nous avons des Confeſſeurs gens de Communauté, qui renvoyent tou jours aux conſtitutions, aux régles & à l Supérieure, ſe réſervant ſeulement les pé chés, & ne ſe mêlant jamais du gouverne ment de la maiſon ni en général, ni en par ticulier. Nos Confeſſeurs ne voyent jamai nos filles qu'au confeſſional ; ils ſont ici très réguliers, & il eſt impoſſible de ſe voir ; o ſe confeſſe le plus ſuccinctement qu'on peut pour ne pas incommoder les autres, & ſi o a quelque choſe d'un peu long à dire, on l remet à un autre jour, mais toujours dans l confeſſional.

Nos Confeſſeurs n'entrent jamais dans le charges des particulieres, & nous ne leu demandons que des conſeils généraux ſur l gouvernement, quand nous en voyons d'ex périmentés.

Je crains que vos filles ne ſoient pas bie nourries ; je connois des Couvens où on le fait mourir de faim pour mieux parer le Prê tre, ou l'Autel.

On dit là-deſſus que les filles vivent de ſ peu de choſe ; mais il faut conſidérer que l

régle leur a déja retranché le ſuperflu, & les a réduites au néceſſaire, de ſorte que ſi on retranche encore ſur ce retranchement, elles n'ont pas de quoi vivre ; cet épuiſement les rend chagrines & mal-ſaines.

Il y a des Communautés qui ont obtenu du Roi une Demoiſelle de St. Cyr pour être quittes des ſommes qu'elles devoient ; votre Madame de Flavacourt l'obtiendra peut-être, mais il faut qu'elle le demande, ſans que vous ni moi y entrions ; je ne veux plus que le Roi entende prononcer votre nom. Serez-vous contente de cette lettre, & avez-vous aſſez de mon écriture ?

Vous me faites de trop grands remercimens pour peu de choſe ; c'eſt bien vous traiter comme ma fille, que de vous envoyer que dix louis ; vous en aurez encore autant pour aider à payer le métier pour vos ſerges.

LETTRE XXVI.

3 *Avril.* 1707.

VOUS voyez donc combien il eſt utile de ſe faire aimer des perſonnes que l'on gouverne, vous ne ferez jamais de bien que par-là ; & ce que vous ne ferez point par la douceur, ne ſe fera pas par la rudeſſe.

Je ne ſçais point quelle ſorte de reſpect on rend aux Abbeſſes dans votre Ordre ; mais je ſçai bien que vous ne devez rien exiger par rapport à votre perſonne ; qu'il ne faut vouloir ni ſoins, ni devoirs particuliers, ni ſçavoir aucun gré à celles qui ſe diſtingueroient là-deſſus. Cependant il faut faire rendre à la ſupériorité tout ce qui lui eſt du, & j'admire tous les jours avec quelle ſimplicité notre Supérieure recommande le reſpect, l'obéiſſance & la ſoumiſſion qu'on lui doit. Elle finit ſon triennal par des inſtructions continuelles là-deſſus, ce qui marque bien que ce n'étoit pas pour elle qu'elle vouloit établir cette autorité. St. Auguſtin dit que la Supérieure ne doit rien faire qui puiſſe avilir l'autorité. Allez droit, ma chere fille, & établiſſez l'obéiſſance des Inférieurs envers les Supérieurs ; n'en ſoyez point honteuſe ni enorgueillie. Donnez-leur-en l'éxemple, par rapport à ceux qui ſont au-deſſus de vous. Le mot de *regne* eſt aſſurément ridicule, votre bon ſens vous le fait ſentir. Otez tous ces airs de grandeur qui font que le monde ſe moque des Abbeſſes : une d'elles vouloit imiter le thrône du Roi de Siam, parce que tous ceux qu'on voit aux Rois & aux Evêques, ne lui paroiſſoient pas aſſez élevés. Ce n'eſt point un conte, on me l'a nommée.

Priez vos filles de ma part, de m'avertir quand

quand votre avarice leur retranchera quelque chose.

Je voudrois de tout mon cœur vous donner des Demoiselles de St. Cyr ; mais elles craignent les Abbesses par de si bonnes raisons, que je ne puis les contredire : il est vrai que depuis quelque tems je sors difficilement de la régle qui veut qu'elles soient ici jusqu'à vingt ans ; ma mort ne peut être bien éloignée, je craindrois pour celles que j'aurois fait sortir, & cela tout au moins feroit un embarras qu'il est plus sage d'épargner à mon inquiétude.

Il y a encore un article que je n'ai point traité avec vous, c'est celui de votre petite Favorite ; il faudroit l'élever comme les autres, & la rendre même plus timide, modeste, & utile aux autres ; elle n'est pas de meilleure maison qu'elles, & on ne doit pas l'honorer à cause du deshonneur de sa sœur *. Il seroit bien à désirer que vous en puissiez faire une bonne Religieuse, mais vous n'y parviendrez pas en l'élevant avec hauteur. Je ne sçais rien là-dessus en particulier, mais je sçais qu'une Favorite ou Niece d'Abbesse est la plus mauvaise de toutes les éducations.

Vous avez raison, Madame, de me sçavoir bon gré de toutes mes franchises ; j'aimerois autant qu'une autre à dire des choses

* Maitresse de M. le Duc d'Orléans.

agréables & flateuſes, mais l'amitié que j'ai pour vous, l'honneur de St. Cyr, & le déſir de voir une Abbeſſe ſelon le cœur de Dieu, m'oblige au perſonnage que je fais auprès de vous.

M. le Cardinal de Noailles & moi ſommes bien en colere contre vous, car nous ſommes perſuadés que vous êtes malade par votre faute. Vous êtes trop ardente pour le bien, vous voulez aller trop vite, vous travaillez trop, & tout cela vous reculera beaucoup.

Que voudriez-vous retrancher à de pauvres filles qui chantent jour & nuit, & à qui vous aigriſſez l'eſprit & le ſang quand elles n'ont pas le néceſſaire ?

Qui vous a dit que la mere de la petite de Levi eſt une bonne femme, que vous n'avez vue que quelques heures ? Elle n'a pas de quoi vous payer ſa penſion.

LETTRE XXV.

1707. 1 *Mai.*

DIEU vous veut tranquille, & que vous rempliſſiez les obligations de votre état, à meſure qu'elles ſe préſentent. Vous vous détruirez & n'avancerez rien, ſi vous voulez aller trop vite.

Votre lettre eſt une confeſſion, ou du moins une reddition de compte à ſon Directeur : point de rôle que je ne fiſſe volontiers avec vous, s'il pouvoit vous être utile.

Ce que vous me propoſez ſur Me. votre mere & Mlle. votre ſœur, eſt bon & mauvais ; bon, ſi elles aſpirent à une retraite abſolue ; mauvais, ſi ce n'eſt qu'un ſimple dégout du monde. Remarquez qu'ici toutes les raiſons de ſe retirer chez vous, ſont pour elles, & que ſi elles ne vous étoient rien, vous n'en auriez aucune pour les recevoir : or vous vous devez à votre Communauté préférablement à tout, vous ne pouvez en conſcience en troubler la paix & la régularité par aucun ſentiment d'amitié pour vos parens : les mondains ont une idée très-fauſſe des Abbayes de leurs Filles, ils les regardent comme à eux ; les Abbeſſes ont accrédité cette idée, en diſpoſant arbitrairement du bien de la maiſon, du moins en partie ; tout cela eſt également injuſte, je l'ai demandé depuis peu à mes *Saints*, & ils m'ont confirmée dans ce que j'ai toujours penſé.

Si donc Madame votre mere dérange en rien l'ordre établi, refuſez-la quoiqu'il en coute à votre cœur ; ce cœur doit être mort au monde ; vous n'avez plus de devoirs de fille à remplir que par les ſentimens ; vous vous devez toute entiere à vos vœux de Religieuſe & à votre état d'Abbeſſe.

Si Me. votre mere eſt pieuſe, édifiante, retirée; ſi elle ne ſe mêle de rien chez vous, ſi elle n'entre point dans le gouvernement de vos filles; ſi elle ne ſe lie & ne ſe brouille avec aucune; ſi elle ne leur donne point le gout du monde; ſi elle leur fait aimer leur vocation ſans pourtant les prêcher: ſi vos ſœurs ſe rendent utiles pour les choſes temporelles, mais ſans autorité; ſi elles ne ſe lient aux Penſionnaires que pour les porter au bien; ſi elles ſont exceſſivement ſages: à ces conditions, recevez-les. Mais je tremble que votre tendreſſe pour elles ne vous prévienne, & que votre devoir ne ſoit ſacrifié, même à votre inſçu, à vos ſentimens. Et s'il en faut venir à une ſéparation! Voyez, peſez; vos filles murmureront, vous ſçavez comme elles parlent de toutes les perſonnes dont elles n'eſperent rien.

Je vous prêterai encore Mlle. d'Aumale, elle eſt intelligente; elle m'eſt fort attachée, j'ai pour elle autant de confiance que d'amitié; elle eſt propre aux grandes comme aux petites choſes: j'en ſouffrirai, je vous la prêterai pourtant.

La nouvelle d'Eſpagne * eſt excellente; il nous en faudroit encore quelqu'autre pour avoir la paix: ne vous laſſez point, ma chere

* De la Bataille d'Almanza, gagnée par le Duc de Bervvick.

fille, de la demander à Dieu. Que vous avez bien fait de faire rendre compte de l'emploi des biens temporels de la maiſon ! On n'a point de myſtere quand on va droit, & Dieu bénira cette conduite. Que dites-vous de la fuite de Mlle. de Tharſi ? J'oublie toujours ſon nom.

LETTRE XXVI.

A MLLE. D'AUMALE.

à St. Cyr, ce 4 Juin. 1707.

JE ſuis bien mécontente de notre Abbeſſe de la ſçavoir ſi long-tems malade, & laſſe d'être Abbeſſe. Faut-il ſe laſſer quand on ne fait que commencer à courir ? Elle a des relais ; que ſera-ce donc après ma mort ? Relevez ſon courage, cet abbatement eſt une ſuite de ſa maladie. Il n'y a rien que je ne donnaſſe pour être à préſent à Gomer-Fontaines ; je ſerois ſon Médecin, car vous ſçavez que j'ai fait mon cours ſous M. Fagon, & que je prétends avoir beaucoup d'expérience. Otez cette femme ſans héſiter. Je ne donne pas des Penſionnaires à notre chere Abbeſſe, pour lui être à charge ; elle ſeroit comme vous dites, trop heureuſe ſi elle n'a-

voit que des enfans : ce ſont les grandes Penſionnaires qui gâtent tout ; elles ſont difficiles à ſervir, elles dépenſent toujours plus qu'elles ne donnent, ſe ſcandaliſent de tout ce qu'elles voyent dan s les Religieuſes, jugent de la conduite des Supérieures, décrient les maiſons, en rapportent dans le monde mille hiſtoires fort ſcandaleuſes, ou ridicules, & ſouvent fauſſes, & affoibliſſent les vocations en remettant devant les yeux les airs & les vanités du monde. Je ne finirois point ſi je diſois tout ce que je ſçai là-deſſus ; je me tais ſur la mauvaiſe conduite perſonnelle qu'elles ont ſouvent, & qui deshonore les maiſons où elles ſont.

LETTRE XXVII.

A Me. DE LA VIEFVILLE.

1707. 11 *Juin.*

POINT de bonheur pour vous ſi vous eſpérez de la reconnoiſſance des hommes ; vous n'en trouverez point, & Dieu vous deſtine une autre récompenſe ; travaillez pour lui, travaillez avec lui, travaillez comme lui. Si vous travaillez pour lui, vous ſerez très-indifférente à l'approbation de vos

filles ; si vous travaillez avec lui , vous aurez un fond de paix qui ne pourra être troublé par aucun mécompte ; si vous travaillez comme lui , ce sera avec force & douceur , sans empressement , sans inquietude , sans chagrin. Au nom de Dieu , Madame , ne soyez point empressée : j'ai vu ici des filles de ce caractere , elles mettoient tout le monde à bout & s'y mettoient elles-mêmes. Je suis naturellement vive & active ; j'ai eu bien des peines dans cet établissement , & j'ai beaucoup plus avancé depuis que je me suis modérée. Vous avez un bon esprit , vos intentions sont droites , croyez-en l'expérience & l'amitié , ne vous pressez point , ne pressez point les autres , prenez des relâchemens , amusez-vous , travaillez gayement , & peu à peu tout se fera. Je ne suis point persuadée que vous deviez quitter votre place , je regarde cette proposition comme un besoin d'être purgée. Avez-vous compté occuper une place qui vous donnât des plaisirs ? Considérez qu'à vingt-huit ans vous avez pris le gouvernement d'un Couvent ruiné pour le spirituel & pour le temporel , rempli de filles accoutumées à faire leur volonté ; elles souffrent les changemens que vous faites , vos préférences pour les Demoiselles de St. Cyr, que vous mettez dans leurs places ; elles vous estiment , vous craignent & vous laissent

faire : C'eſt un bonheur que vous ne pouviez attendre. Vous voudriez faire une maiſon où tout fût rangé à ſouhait comme chez nous. Eh ! combien a-t-on été à régler St. Cyr ! Il y a vingt-un ans que nous y ſommes, il étoit commencé deux ans auparavant à Noiſy, & vous voudriez faire en deux ans ce que nous avons fait en vingt-trois. Vous vous conſumez par cette déraiſonnable activité. Faites votre devoir, & mocquez-vous des propos qu'on vous répete. Eh ! qui n'eſt pas ſujet à la calomnie ? N'avez-vous jamais oüi blâmer le Roi, critiquer les Miniſtres ? Et ſi vous ſçaviez ce qu'on dit de moi ! Si je vous montrois tout ce qu'on m'écrit contre moi-même !

LETTRE XXVIII.

1707. *ce 18 Juin.*

VOUS m'avez donné bien de l'inquiétude, ma chere fille, & je remercie Dieu de vous avoir conſervée ; il me ſemble que vous n'êtes point encore aſſez bonne pour mourir, & qu'il vous faut bien d'autres épreuves & une plus grande abondance de bonnes œuvres.

Profitez de votre expérience, ſi vous ne

profitez pas de la mienne : votre vivacité vous a conduite aux portes de la mort, vous avez mis votre sang dans un tel mouvement qu'il ne circuloit plus. M. Fagon que je consultai devant M. le Cardinal de Noailles, me fit fort bien entendre votre état. J'ai dit à Mlle. d'Aumale les remedes qu'il vous ordonne, mais il veut sur-tout de la tranquillité ; c'est, ma chere fille, ce qui est absolument nécessaire à votre ame & à votre corps. Nos enfans de St. Cyr doivent considérer qu'elles ont été bien près de vous perdre, & qu'elles seront malheureuses si elles s'attachent trop à vous. Il n'y a que Dieu qui ne nous abandonne jamais. J'étois bien touchée de leur douleur. J'ai très-bonne opinion de ma sœur de Champlebon, je crois que vous avez en elle un bon sujet ; formez-la pour vous succeder, & après cela nous vous permettrons de devenir une simple Religieuse.

Mlle. d'Aumale m'a dit que votre petite Favorite hait les pauvres, & qu'elle rougit quand on parle de sa sœur. Dieu la bénisse ! J'espere que vous n'avez pas une Religieuse assez sotte pour l'estimer heureuse d'avoir le cœur d'un Prince. Apprenez à vos enfans à mépriser le monde & les vanités, ce monde pour lequel J. C. n'a point prié, lui qui a prié pour ses bourreaux, tant il est corrompu & endurci ! Blâmez le mal, mais ne haïssez

point ceux qui le commettent. Que vous serez heureuse, si vous arrachez cet enfant aux occasions qu'elle aura de se perdre !

Aviez-vous besoin de M. de Châlons pour vous avertir que vous êtes vive & ardente ? ne le sentez-vous pas encore plus que les autres ? Je suis bien édifiée de la maniere dont vous avez reçu cette grêle qui vous a ruinée. Tout ce que vous avez fait jusqu'ici pour établir votre temporel, n'aura pas autant de mérite que la soumission avec laquelle vous avez reçu ce petit renversement ; l'amour-propre se glisse dans la plupart de nos actions, dans nos résignations, il n'y en a gueres.

Me voici à votre lettre du 27. Il est vrai que je ne me porte pas bien ; il n'est pas question de donner votre vie pour la mienne : vous arrivez & je parts. J'ai rempli, à peu de chose près, ma destinée ; c'est à vous à remplir la vôtre.

L'affaire que vous avez avec M. de Cîteaux, me passe : je ne sçai si la profession de ma sœur de Champlebon est nulle, mais je sçai bien que vous ne devez pas vous révolter contre votre Supérieur. Toute mon inclination me porte à dépendre des Evêques, les maisons en sont, ce me semble, bien gouvernées, & je voudrois de tout mon cœur que la vôtre fût de ce nombre. Mais je ne sçai point si c'est une affaire facile, & je crains

fort de vous voir un procès de longue haleine contre M. de Cîteaux. c'est faire parler de vous de bonne heure ! Cependant je me soumets aux deux grands Prélats qui vous protegent.

A votre place, je recevrois les 100 liv. de M. de Cîteaux, en esprit d'humilité, de pauvreté & de soumission. Les Chrétiens ne doivent pas être orgueilleux, & encore moins des Religieuses. Les vœux de St. Cyr ne vous regardent point ; il est aisé aux Dames de St. Louis de ne rien recevoir, leur magnifique Fondateur a pourvu à tous leurs besoins. Il y a bien de la différence d'être fondé par un Saint ou par un Roi.

J'ai chargé Mlle. d'Aumale de vous envoyer de l'argent sur lequel je vais m'expliquer franchement avec vous. Ne croyez pas, je vous conjure, que ce que je fais pour rétablir Gomer-Fontaines, soit fondé sur l'amitié. Nous devons tous agir par des motifs plus nobles ; le mien est de contribuer à la gloire de Dieu, en le faisant honorer chez vous : il est vrai que vous m'avez paru propre à ce dessein.

Adieu, mon Secretaire * a grand peur du tonnerre : malgré tout son mérite, je lui vois le tempérament d'un lievre.

* Mlle. d'Aumale.

LETTRE XXIX.

1707. 17 *Octobre.*

VOUS vous mettez à la raiſon de vouloir bien que je dicte à Mlle. d'Aumale, & de vous contenter de deux lignes de mon écriture.

Je ſuis bien perſuadée que le voyage de St. Cyr vous aura été utile, à vous & à Me. Fortuné ; de-là, ce conſentement ſi vite accordé. Mais je ne comprends rien à votre ſéjour dans le dehors de votre maiſon ; je ne ſçais pas ſi ces choſes-là ſont uſitées chez vous, mais je n'en ai jamais oui parler, & je le regarderois comme une grande irrégularité, non que je penſe que tout ce qui ne ſe fait pas à St. Cyr * eſt un mal : chaque Ordre a ſes uſages & ſes maximes. Votre Noviciat eſt votre véritable reſſource, vous devez en prendre un grand ſoin, & connoître les Novices autant que leur Maîtreſſe. Vous ne pouvez trop leur conſeiller de prendre confiance en elle, & elle doit les aſſurer qu'elle n'a rien de caché pour vous. Voulez-vous inſpirer la

* Les Dames de St. Louis ne ſortent jamais, pas même pour les raiſons les plus fortes de ſanté.

droiture à vos filles ? qu'elles la voyent dans votre conduite, & jamais ces miférables fineffes que les Religieufes prennent pour habileté. L'intérêt de la Communauté ne juftifie point l'avarice ; mais je ferois bien fâchée que vous ne fuffiez pas œconome : il faut avoir le cœur noble & étendu, mais il faut être pauvre, puifqu'on a voué la pauvreté.

M. de Lort ne m'a nulle obligation. J'ai donné fon placet, & c'eft tout ; il a été accordé parce qu'il étoit raifonnable, & on veut que tout fe faffe par faveur & par moi, ce qui n'eft pas vrai.

Me. de la Lande fonge à l'intérêt de fa niece plutôt qu'au vôtre, en voulant vous la donner : celle-là a montré par-tout un efprit fort mal-fait.

Vous m'avez fouvent flatée d'avoir contribué au bien que vous trouvez à St. Cyr. Si j'y en ai fait, il eft dû aux foins que j'ai pris de la récréation. Il y a vingt ans que j'y fuis affidue. C'eft-là qu'une Supérieure appliquée fe fait aimer, fe fait gouter ; elle épanouit le cœur de fes filles, en leur donnant quelques plaifirs. On dit des chofes édifiantes fans ennui, parce qu'on les mêle avec de la gayeté. En raillant, on jette fans affectation de bonnes maximes ; mais pour cela, ma chere fille, il faut être toute appliquée aux autres, & fe compter pour rien ; il faut laif-

ſer parler celles qui nous ennuient, ſouffrir les travers, ne rien reprendre ſérieuſement. Ce talent, vous l'avez, j'en ſuis ſure, & je le ſuis auſſi que vous ne l'avez pas pour vous.

Soit dans l'Egliſe, ſoit dans les cloîtres, ſoit dans les jardins, ſoit dans les meubles, il faut que tout reſpire la pauvreté qu'on a vouée. Dieu eſt-il honoré par un peu plus ou par un peu moins de dorure, par de beaux ornemens? il faut ſeulement de la propreté par-tout, mais ſingulierement à l'Autel: la ſimplicité honore Dieu & non la magnificence. J'ai vû pluſieurs Couvens où la moitié des Religieuſes ne donnoient pas un quart d'heure à la priere dans toutes les grandes fêtes de l'année: on embellit l'Autel, on oublie Dieu!

LETTRE XXX.

1707. *21 Décembre.*

MONSIEUR Treilh eſt charmé de vous & de votre Communauté; s'il avoit des aîles, il y ſeroit déjà retourné.

Vous prenez d'admirables réſolutions, il faudra les mettre en pratique; vous avez tous les talens pour faire beaucoup de bien; il ne vous manque qu'un peu d'expérience,

ſuppléez-y par le conſeil, vous n'en manquerez pas entre M. le Cardinal, M. Treilh & moi, j'y voudrois ajouter Me. l'Abbeſſe de Joüarre que j'ai vue à St. Cyr. Je l'ai trouvée ſimple, humble, zélée; elle me dit qu'elle n'étoit point à elle, & qu'il n'y avoit point de moment dans la journée, où ſes filles ne puſſent lui parler quand elles le vouloient; que c'étoit une grande mortification de voir ſa volonté rompue ſi ſouvent, mais qu'elle croyoit que c'étoit ſon devoir. Dans un autre endroit de la converſation, elle me dit qu'elle avoit cinquante-deux Religieuſes, qu'il n'y en avoit pas une pour qui elle ſe ſentît de la répugnance, & qu'elle ſe croyoit aimée de toutes. Voilà, ma chere fille, comme je vous voudrois, & comme vous ferez, ſi vous le voulez vous-même bien fortement. M. de Treilh m'a dit les bonnes raiſons que vous avez de n'avoir pas une entiere confiance en votre Confeſſeur; mais vous pourriez bien y en avoir un peu davantage, & lui donner la liberté, dans la confeſſion, de reprendre vos défauts & de vous donner quelques conſeils, car c'eſt quelque choſe de bien ſec & qui n'exerce gueres l'humilité, que de dire ſimplement ſes fautes & d'en recevoir l'abſolution.

Je vais écrire encore à M. de Lamoignon pour Mlle. de St. Pol: rien n'eſt ſi ennuyeux que d'avoir des filles qui s'ennuyent.

Je vous promets d'aimer toujours mon Abbesse. J'ai appris ce matin que vous avez les lettres de M. de Meaux ; vous ne pouvez trop les lire, mais il ne faut pas les abandonner à vos filles.

LETTRE XXXI.

DE L'ABBAYE DE GOMER-FONTAINES,

A ME. DE MAINTENON.

1707. *Vive Jesus, ce 28 Décembre.*

MADAME, notre reconnoissance augmente tous les jours, parce que vos bontés pour nous se multiplient ; nous en sommes si touchées & si pénétrées qu'il nous est impossible de vous l'exprimer comme nous le voudrions. La nouvelle grace que vous nous avez faite de nous envoyer M. Treilh, est une de celles qui nous ont été les plus utiles, par le bien qu'il a fait parmi nous. Non-seulement il nous a édifiées par la sainteté de sa vie, mais il nous a pénétrées de nos obligations ; & ce que vous nous faites si obligeamment l'honneur de nous en dire dans votre lettre, nous va faire travailler à être telles que vous nous désirez pour la

gloire de Dieu, afin que lui étant agréables, nous puissions obtenir plus facilement ce que nous lui demandons pour vous, Madame, & pour Sa Majesté. Nous renouvellons nos vœux en cette nouvelle année, pour demander sa conservation & la vôtre, & pour remercier N. S. de ce qu'il a mis à la tête du Diocèse un Prélat rempli de mérite & de vertu.

Nous sommes avec une soumission parfaite & un profond respect, &c.

LES RELIGIEUSES DE GOMER-FONTAINES.

LETTRE XXXII.

DE Me. DE MAINTENON A Me. DE LA VIEF-VILLE.

ce 22 Janvier. 1708.

JE ne puis vous dire, ma chere fille, le plaisir que votre lettre m'a donné; j'y vois tant de vertu & de raison, que je ne puis retenir un petit mouvement de complaisance pour l'éducation de St. Cyr. Etablissez chez vous ce bon esprit que vous avez, cet esprit de liberté, cet esprit des enfans qui

chaſſe celui des valets qui veulent toujours tout cacher à leur Maître. Je ſuis charmée de ce que voyant les défauts de votre Mere des Novices, vous en voyez auſſi les vertus. Dans ce bas monde, tous les caracteres, même les meilleurs, ſont fort mêlés.

Je vous remercie des prieres que vous avez faites pour mon parent ; il eſt bien heureux de profiter de l'amitié que vous avez pour moi. : ſi je n'en avois pas une extrême pour vous, votre lettre me l'inſpireroit.

Vous avez fait une action héroïque en vous humiliant devant toutes vos filles ; rien n'eſt plus propre à vous attirer une grande bénédiction ſur votre ouvrage, mais il ne faut pas y retourner ſouvent, l'on aviliroit l'autorité ; il faut garder ces actes d'humilité pour les grands beſoins. Les répréhenſions fortes appartiennent au tête à tête, & s'il en étoit de cette eſpéce que vous duſſiez faire en Chapitre, il faudroit y préparer le ſujet. La réprimande eſt aſſez fâcheuſe par elle-même ſans y ajouter la confuſion. Votre but doit être de corriger, & l'on ne corrige point en aigriſſant. J'ai envoyé votre lettre à votre Archevêque * ; c'eſt le meilleur homme du monde, mais ſa bonté vous ſera aſſez inutile. Adieu, ma chere Abbeſſe, je vous promets de vous aimer toujours, car je ſuis perſuadée que vous ſerez toujours fort aimable.

* M. d'Aubigné, Archevêque de Rouen.

LETTRE XXXIII.

11 *Février.* 1708.

VOUS parlez bien en Religieuſe ſur les affaires de M. de St. Val, je veux dire, en perſonne qui ne ſçait comment vont celles du monde. C'eſt beaucoup qu'on donne le commandement d'une Frégate à ſon futur époux, & c'eſt un reſte du ſouvenir des ſervices de ſon oncle. Mais cela n'ira pas plus loin : qu'importe au Roi que cette fille ſoit mariée ? S'il n'y avoit qu'une Demoiſelle de St. Cyr à établir, que ne feroit-on pas pour elle ? mais que faire pour trente qui en ſortent tous les ans ? Je ſuis bien perſuadée que Mlle. de S. Pol nous fera honneur, mais c'eſt pour elle, & non pour nous, que je lui ſouhaite du mérite. Vous ne me dites rien, Madame, de notre chere maiſon. Je voudrois pourtant bien ſçavoir ſi les membres ſont dociles, & ſi la tête eſt vigilante ? avec cela tout ira de mieux en mieux. Je ſuis affligée, ma chere fille, de vous aider ſi peu ; l'argent eſt très-rare, & rare pour tout le monde. Economiſons & ſouffrons juſqu'à la paix. J'aurois pourtant bien envie de vous payer vos gands de ſoye.

Voilà de mon écriture qui ne mérite pas la passion que vous avez pour elle. Vous êtes bien enfant de croire que je vous en aime plus ou moins, quand je dicte ou que j'écris de ma main. J'embrasse tout le monde; je ne nomme & n'oublie personne.

LETTRE XXXIV.

1708. 2 *Mai.*

JE m'étois souvent plainte à Mlle. d'Aumale de votre silence, non que je n'approuve fort qu'on ne se fasse point de régles là-dessus, qu'on soit simple en tout, qu'on s'écrive quatre fois le jour s'il le faut, & qu'on soit ensuite un mois sans s'écrire s'il ne le faut pas. Vous prétendez donc, ma chere fille, que je ne vous fais réponse que lorsque j'ai à vous gronder, & que je me tais lorsque tout va bien? il en est quelque chose, car il y auroit tant de louanges à vous donner! & vous avez trop de courage & de vertu pour avoir besoin de ce soutien. Il est vrai que j'ai parlé à M. le Cardinal de ce que je croyois qu'il devroit vous récommander. Je sçais votre confiance en lui, & je veux qu'il fasse de vous une Abbesse qui soit le modele des Abbesses. C'est beaucoup, si vous avez obtenu

de vous de ne reprendre jamais en public. Voyez dans vos réflexions, si vous ne seriez pas bien aise qu'on vous dît vos fautes en particulier. Des réprimandes publiques déplaisent plus que des injures dans le tête à tête. Vous avez fait des progrès là-dessus ; je ne puis trop vous en marquer ma joie. Je ne comprends point que vos filles ne goutent pas la récréation, si vous vous appliquez à y répandre de l'agrément, & si vous y portez tout ce que vous avez de propre à vous faire aimer : les sottes sont celles qui goutent le plus l'esprit, il ne faut pas trop les gêner ; il n'est de bonne contrainte que la contrainte du plaisir ; offrez-leur-en donc l'attrait, cet article est plus important dans les Communautés, qu'on ne pense ; l'union générale détruit les liaisons particulieres & les cabales qui sont la source des désordres.

Consolez vos filles dans leurs peines, entrez même dans leurs chimeres. Ayez soin du temporel ; que le spirituel lui soit préféré : la destruction de tant de maisons religieuses est une punition de cet esprit de cupidité qui y régne.

Point de Prédicateur dont vous ne connoissiez la doctrine & les mœurs. Que pouvez-vous faire de mieux que ce que vous avez réglé avec M. le Cardinal ? Méprisez les murmures : a-t-on jamais gouverné avec l'ap-

probation de tout le monde ? se fâcher contre les frondeurs, c'est le vrai moyen d'en augmenter le nombre. Le Cardinal ne se rendra pas : il est souple dans ses manieres & ferme dans ses résolutions. Vous êtes trop jeune pour être défiante : l'expérience vous apprendra qu'on ne peut user de trop de précautions dans le choix des Prêtres & dans le gouvernement des filles.

Vous pouvez vous servir de mon nom pour votre utilité particuliere, mais non pour me faire entrer dans les affaires de l'Ordre de St. Bernard. Je ne sçais point si cette réforme est à désirer, ni si les Religieux la désirent ; j'ignore leurs raisons, & je fais bien plus de cas d'un Ordre mitigé qui garde ses régles, que d'une réforme extérieure qui couvre souvent de grandes difformités. Mais, ma chere fille, fut-ce une bonne œuvre, elle ne nous regarde point ; ne nous y intéressons que par des vœux : chacun doit se renfermer dans son état.

Adieu : que mes lettres vous soient utiles, vous ne vous plaindrez pas qu'elles vous manquent. Faites le bien : il peut être inutile aujourd'hui, il est impossible qu'il le soit toujours, & le fut-il, il est si beau par lui-même !

LETTRE XXXV.

20 *Juin.* 1708.

JE viens d'écrire à M. de Citeaux, je lui envoye votre lettre. On a certainement grand tort de vous attribuer ce qui se passe au sujet de votre Religieux Bernardin qui auroit dû renoncer à tout, dès qu'il a vû que le Roi hésitoit, bien loin de remuer tout Paris par ses sollicitations. Vous ne sçavez pas encore souffrir, ma chere fille. Il me paroit que vous vous renfermez assez bien dans le soin de Gomer-Fontaines, & en vérité, c'est votre mieux. Un homme me disoit autrefois que nos chagrins venoient des intrigues où nous nous engagions, encore plus que de nos fautes, & depuis, j'ai vû mille fois qu'il m'avoit dit vrai. Ayez de la vigilance & de la patience : j'avois fait mettre autrefois ces deux mots sur toutes les portes de St. Cyr, & rien n'est plus nécessaire à qui gouverne, ou à qui obéit.

Que voulez-vous dire, ma chere fille, quand vous vous plaignez de l'ingratitude des vôtres? Est-ce qu'en travaillant pour elles, vous travaillez pour l'amour d'elles? vous ne serez jamais contente, si vous ne vous éle-

vez plus haut, & ce cher St. Cyr, vos admirations, a des vues bien plus nobles: notre Supérieure ne compte point ſur la reconnoiſſance de la Communauté; la Maîtreſſe des Novices ne prétend ſe faire ni amies, ni ennemies dans les Novices qu'elle conduit; les Maîtreſſes des claſſes ne ſe plaindront jamais de ce que les Demoiſelles ne ſentent pas les obligations qu'elles leur ont; nos Infirmieres ne trouvent point mauvais que les malades oublient les ſervices qu'elles leur ont rendus: on agit uniquement par devoir. Vous ne ſerez jamais ni ſainte, ni heureuſe, tant que vous compterez ſur les hommes; voulez-vous être toujours dans le trouble? attendez quelque choſe d'eux, ils vous manqueront toujours, & s'ils ne vous manquoient pas, vous auriez reçu votre récompenſe. J'ai vû plus d'une fois dans vos lettres, en parlant de vos filles, *elle n'eſt point de mon parti*: une Supérieure, un parti! Toutes vous doivent être égales. N'êtes-vous pas la mere de toutes, & doit-on s'appercevoir que l'une vous eſt plus chere que l'autre? Ni votre vertu, ni votre eſprit, ni l'éducation de St. Cyr, ni les inſtructions de M. le Cardinal, ni tout ce que nous avons dit & écrit, n'a donc encore pû effacer en vous cette maniere de penſer ſi oppoſée à vos devoirs? C'eſt grand dommage, que

que je n'aye pas le tems de faire mon éxamen ! je trouverois en moi de bien plus grands défauts que ceux que je reprends en vous. Voilà ma réponse au premier article de votre lettre : le zéle m'a conduite bien loin. Quant au temporel, je ne prétends pas qu'il faille l'abandonner, car c'est une de vos obligations, mais je voudrois qu'il fût subordonné au spirituel : je voudrois que vous fussiez moins affligée d'une dépense que d'une irrégularité ; je voudrois que vous employassiez vos bons sujets à vous former de bons sujets, & que vous missiez les médiocres à l'administration des biens ; je voudrois que vous supportassiez l'air d'enfance de vos Novices qui rient ou qui pleurent mal à propos, que vous leur permissiez la gayeté, car les plus gayes seront toujours les meilleures, mais que vous leur défendissiez toutes caresses & toutes familiarités entre elles ; je voudrois que ferme & douce envers cette Religieuse indocile, vous l'exposassiez rarement à ces fortes répugnances, mais que de tems en tems vous l'y condamnassiez pour lui faire prendre le pli de la soumission ; je voudrois que vous sçussiez que la Maîtresse des Novices est la plus importante charge de la maison, & en un sens, plus que la Supérieure qui n'a qu'à gouverner ce qu'elle a, tandis que l'autre doit former & choisir les sujets qu'on doit recevoir. Tout ce

que vous me mandez de la vôtre eſt pitoyable : je ne vous en parlerai pas davantage, pour ne pas parler inutilement.

Ne cherchez point les raiſons de ce que je vous dis. Je n'ai rien appris de nouveau, mais je vous aime. Il y a en vous de quoi faire quelque choſe de très-bon. La vraie piété, la ſolide piété, la droite piété vous donnera tout, & il n'y a qu'elle qui puiſſe vous faire remplir votre devoir ; tous vos talens, ſans elle, vous ſeront inutiles, & avec elle, ils rapporteront cent pour cent.

Je ne vous écrirai pas ſouvent de pareilles lettres de ma main, je deviens très-foible & tout me fatigue ; regardez celle-ci comme mon teſtament, & une marque de la véritable tendreſſe que j'ai pour vous.

Votre Me. de Briſſac a une grande place où vous avez plus contribué que vous ne penſez.

LETTRE XXXVI.

DES avis ſont aiſés à donner, mais donnés de loin, ils ſont toujours vagues : tout conſiſte dans l'application. C'eſt ce qui me fait déſirer que vous puiſſiez trouver votre Directeur dans votre Confeſſeur

qui vous connoit & qui vous suivroit de près. Cependant j'entre dans vos raisons ; elles sont très-bonnes : j'ai trop vécu pour ignorer l'abus de la direction, & il y en a très-peu de pures, de désintéressées, de droites. Mais il ne faut pas conclure que nous devions nous conduire nous-mêmes ; notre amour-propre nous trompe sur la connoissance de nous-mêmes ; notre légereté s'oppose à une conduite réglée qui est essentielle pour la piété ; le tempérament nous emporte, & nous trouvons un frein dans un Directeur : l'obéissance donne un grand prix à nos moindres œuvres, & nous ne pouvons être fixés qu'en nous laissant mener, & en devenant petits pour entrer dans le grand : il faut donc un guide, il faut le choisir entre mille ; il ne vous sera pas refusé quand vous serez dans la disposition de suivre à l'aveugle ce qu'il vous dira. M. Treilh y seroit très-propre. M. de Rouen ne lui refusera pas un pouvoir de confesser. Il a beaucoup d'esprit, il connoit l'esprit religieux ; il est droit, vous pourriez lui faire une confession générale, & après cela, tout se passeroit par écrit ; il vous verroit deux fois l'année, c'est assez pour le nécessaire, & vous n'y craindriez point l'amusement. Quand vous voudrez un Directeur à ces conditions-là, vous en trouverez à Paris. Deux ou trois voyages à Gomer-Fontaines ne peu-

vent charger personne : cherchez-le, demandez-le à Dieu, vous le trouverez ; mais n'en prenez point, si vous ne voulez être conduite.

Mlle. d'O.... doit se souvenir toute sa vie de l'éducation qu'elle a reçue à St. Cyr : qu'elle pense, qu'elle agisse autrement que sa mere, mais qu'elle ne cesse pas de la respecter. Consultez-la sur sa sœur : je voudrois bien l'ôter d'avec sa mere, car je crains qu'elle n'en suive l'exemple, mais je ne sçais où la mettre ; j'aurois bien des lettres de cachet pour l'une & pour l'autre, mais ce seroient des lettres de cachet.

LETTRE XXXVII.

1709. *23 Février.*

JE parlai au Roi de l'affaire de Bermont, le même jour que je reçus votre lettre. Il m'assura qu'il ne changeroit pas sa décision. S'il a oublié d'y nommer une Abbesse, c'est qu'il n'y a pas grand empressement à remplir cette place. M. de Cîteaux m'avoit demandé pour cela une bonne Religieuse. Mais, en vérité, les meilleures sont presque toujours les moins connues. J'ai chargé Mlle. d'Aumale de parler à M. de Ventadour pour votre

petite Favorite ; oubliez ce titre-là, si vous voulez en faire une bonne Bernardine, soiez-la vous-même : j'ai oui dire à un Cardinal, qu'il faisoit bien plus de cas de lui comme Evêque que comme Cardinal : faites plus de cas de vous comme Religieuse que comme Abbesse.

Vous allez être bien fâchée de n'avoir point Mlle. d'Aumale, mais il nous a pris, à elle & à moi, une crainte de quelque avanture désagréable sur le grand chemin ; la famine met le Peuple dans un mouvement auquel il ne se faut pas exposer : le mal est à un point à ne pouvoir durer, & j'espere que les soins que le Roi prend pour faire trouver du bled, rameneront la tranquillité. Je comprends parfaitement vos embarras : j'ai voulu attendre M. le Cardinal, il m'a répondu que M. l'Abbé de Vassé vous a fait payer d'une dette des Carmelites de Pontoise. J'y ajoute 250. liv. c'est peu de chose, mais si vous sçaviez de combien de miserables je suis environnée ! Il est vrai qu'on fait venir des bleds des pays étrangers, mais je n'en disposerai pas, & le bénéfice que vous en recevrez, sera de le voir baisser de prix au marché. L'Oraison funebre de M. le Maréchal de Noailles est très-bonne & a paru telle à ceux qui avoient projetté de la tourner en ridicule.

Votre bonheur sera toujours proportionné

à votre piété ; cette piété doit être ſolide & droite, & la ſoumiſſion ſeule peut lui donner ce caractére : on ne vous obéira jamais que lorſque vous obéirez. Je ſuis ravie de tout ce que M. de Treilh m'a dit de vous ; j'ai été bien ſurpriſe de l'entendre parler des excès de votre piété ; je ſçais qu'il demande beaucoup, d'où je conclus que vous êtes une ſainte, ou du moins en chemin de l'être. Obéiſſez-lui. Il eſt bien difficile de ſe défendre de l'orgueil, quand on commande toujours, & qu'on n'obéit jamais. Ma tendreſſe eſt bien réveillée pour vous, & vous allez être bien tourmentée : on ne parle plus ici que de Gomer-Fontaines. Nous en formons un ſecond St. Cyr, & peut-être, quelque choſe de mieux. Marquez à vos anciennes la joie que j'ai de les ſçavoir ſi avides de la parole de Dieu ; je les regarde comme mes filles, & je me ſens très-honorée d'être leur mere. Je m'intéreſſerai toujours vivement à toute maiſon où Dieu ſera ſervi. Vous avez raiſon, Madame, de vous plaindre du peu de ſecours qu'on trouve dans la plupart ; on ne les inſtruit pas de leurs devoirs, on leur fait des ſermons très-longs, très-vagues & très inutiles : il faut des détails. Vous croyez bien que le Noviciat n'a pas été oublié : il m'a dépeint la Vief-ville incarnate & blanche ; Blezel avec un viſage fort large, Champlebon un

peu pâle, & toutes ferventes. Aimez-les, Madame. J'ai écrit à votre favorite, quand j'ai crû lui être utile : il me reste trop peu de tems à vivre pour consentir à le perdre : mon état m'en fait perdre tant ! il est vrai qu'il n'est pas perdu quand on souffre.

Vous faites une bonne œuvre en arrachant au monde Mlle. de Sermoise, elle y auroit été plus exposée qu'une autre ; ayez égard à sa santé & à son âge incapable des austérités. Dire qu'il faut s'y accoutumer de bonne heure, mauvais raisonnement. Il faut établir la santé, attendre l'âge & la force, ensuite s'abandonner à la régle. Il faut que Mlle. de Bailly s'accoutume à se passer de mon écriture, elle voit que je ne vous en donne pas à vous-même. J'en ai donné à Mlle. de Sermoise, parce que j'ai cru que les traits de ma main contribueroient à graver le sens de ma lettre dans son esprit.

Si ce que les Religieuses appellent sacrifice étoit véritable, vos parens ne prétendroient plus rien de vous, & vous ne prétendriez plus rien d'eux. Votre Communauté doit être votre unique intérêt. J'ai encore assez de mémoire pour me souvenir qu'on étoit un peu jaloux de votre confiance en votre sœur. Si vous ne l'aimez point, vous lui ferez d'une foible consolation : si vous l'aimez, les autres en feront très-jalouses. Prenez-la, ma

chere fille : car il faut bien compâtir à vos raiſons, quelque mauvaiſes qu'elles ſoient, & aux plaintes des familles, qui n'entendent point du tout les devoirs des perſonnes mortes au monde. Soïez ſure que je n'en ferai point piquée : mais il pourra bien arriver que vous le ferez bien-tôt vous-même. Vous ſouffrirez, avant d'oſer me le dire : & à la fin vous vous ſéparerez : mais il en réſultera toujours un bien, qui fera qu'elle ne ſongera plus à revenir : plaintes bien différentes de celles qu'il faut eſſuyer en face.

Ne pouvez-vous point congédier quelques-unes des filles que vous avez priſes ſur mon compte ? Hélas ! il faut ſonger à épargner le pain : & j'ai la douleur de diminuer mes Penſionnaires dans un tems où je voudrois les augmenter. Je donne 200 liv. à Mlle. d'Aumale pour vous les faire tenir : par ce ſecours, jugez où j'en ſuis. Il n'eſt point vrai que la paix ſoit faite : elle ne le ſera point, que vous ne l'appreniez. Laiſſez-la toujours croire aux autres : il eſt très-bon qu'on l'eſpere.

Ne croïez pas que je veuille vous tiranniſer, parce que je vous ai fait plaiſir quand je l'ai pu, ni que je prétende me rendre maitreſſe de votre maiſon : je vous donnerai toujours mes conſeils très-ſinceres : vous

commencerez à merveille, Mlle. votre sœur & vous : on se relâche ensuite : & il est très-difficile de guérir la jalousie d'une Communauté.

Je trouve bien mauvais qu'une fille, élevée à St. Cyr, ne sache pas que c'est prier Dieu que de servir Dieu : & que c'est servir Dieu, que de servir la maison à laquelle on s'est donné. C'est une ferveur de novice, qu'il faut pourtant lui pardonner : car elle vient d'un excellent fond. Quand elle sera plus avancée, elle saura prier par une présence de Dieu continuelle : c'est souvent le repos que l'on cherche dans la priere.

C'est à présent que les Religieuses seront véritablement pauvres : elles faisoient consister la pauvreté à n'avoir rien en propre, mais à ne manquer de rien : cette pauvreté étoit très-supportable : mais je doute qu'elle fut vraïe. Pour être pauvre, il faut souffrir quelque chose : & vous voilà toutes dans ce cas-là. Dieu veuille que vous le souffriez avec une patience & une resignation qui vous rende toutes des saintes ! mais je crois que vous ne devez rien oublier pour adoucir les autres austerités, autant que vos Supérieurs voudront le permettre.

Je ne croïois point que les denrées fussent si cheres : on ne se plaint ici que du

pain : il y a beaucoup d'herbes : vous devez tirer un grand ſecours de vos vaches : la bouillie, le ris, le beurre ſont une bonne nourriture. Je ne ſçaurois vous plaindre de ne pas boire du vin, ſur-tout avec tant de laitage, qui ne feroit qu'aigrir : je vois tous les jours guérir des maux d'eſtomac en quittant le vin : je ſuis dans ma ſoixante & douzieme année, & je ne bois que de l'eau. On me promet du ris : s'il arrive, je vous en enverrai.

LETTRE XXXVIII.

1709.

14 Decembre.

VOUS ne pouvez m'importuner, Madame : vos lettres me font toujours plaiſir : mais il faut vous accoutumer à vous paſſer de moi. Je n'ai plus de ſanté : je manque de force, & encore plus de loiſir. M. Treilh eſt un bon directeur : & le plus bel endroit de ma vie eſt de remettre votre ame entre ſes mains : car il eſt tems que je faſſe mon teſtament. Que répondriez-vous ma chere fille, à une des vôtres, qui vous diroit qu'elle a de la peine de manquer quelquefois à l'office de l'Egliſe ? Vous lui diriez que cette peine eſt très-louable, mais

qu'il ne faut pas la pousser trop loin, & que Dieu voit bien si elle cherche des prétextes, ou si elle a des bonnes raisons de manquer à l'office : nous avons à faire à un maitre qu'on ne sçauroit tromper.

On a dit que Mlle. Seri * étoit chez vous pour trois semaines : je vois bien que c'est une fausse nouvelle. Cette pauvre fille est bien abandonnée, & aura tôt ou tard de grands déplaisirs ! Je parle souvent à Me. la Duchesse de Ventadour : elle, ni moi n'avons pas grand crédit. Je crains fort pour Mlle. de Sermoise !

Je crains aussi que vous ne fassiez pas bien le pain d'orge. Personne ne s'en accommode en potage : j'en ai mangé avec du froment, qui est très-bon. Monsieur Fagon soutient qu'il n'est point mal sain. J'ai pleuré, en lisant l'accueil que vous avez fait au pain de Me. le Comte. C'est voir la misere de bien près, que de sçavoir ses enfans dans l'état où vous êtes.

* Maitresse de M. le Duc d'Orleans.



LETTRE XXXIX.

1710. *16 Janvier.*

QUOIQUE mon intention soit de critiquer toutes les lignes de votre lettre, je commencerai par vous dire que j'en suis charmée par la candeur avec laquelle vous me parlez.

Je n'ai pas douté un moment, que vous ne fussiez fachée de ce que je vous ôtois Mlle. de Sery. Un peu d'envie de la convertir & une espérance de grands bienfaits, jointes à de vrais & pressans besoins, vous fournissent devant Dieu bien des excuses. Mais vous raisonnez sur un fondement faux, quand vous dites qu'elle s'est dégagée volontairement : C'est M. le Duc d'Orleans, qui lui a donné son congé : & la pauvre fille ne l'a pas pris à la premiere fois : elle seroit donc arrivée chez vous, desespérée, passionnée, fardée, magnifique, en un mot, toute mondaine, & même toute criminelle.

J'avoue qu'un tel spectacle m'a paru dangereux pour une Abbesse de trente-ans, & pour neuf demoiselles de St. Cyr : je n'ai pas cru aussi qu'il me convînt d'avoir Mlle d'Argenton dans une maison, avec laquelle

je ſuis dans un continuel commerce, & que ce fut à moi à ſuivre ſon hiſtoire, & à inſtruire la Cour de tout ce qu'elle feroit. On dit qu'elle ira dans un couvent de Compiegne, où elle a été, enfant. Si après une véritable converſion, elle vouloit entrer chez vous, Madame, je ne m'y oppoſerois pas : mais je voudrois, pour m'en aſſurer, un plus grand nombre d'années, que vous ne demanderiez de jours pour la recevoir.

Vous êtes admirable, quand vous dites que cette fille a de l'amitié pour vous! On appelle cela dans le monde une confiance de religieuſes, qui croient tout ce qu'on leur dit : eh! on eſt trompé tous les jours à des amitiés de vingt-ans.

Vous dites que vous l'avez connue ſincere, & tout cela, par quelques liaiſons avec ſa famille, ne l'aiant preſque jamais vuë elle-même. Il faudroit voir ce qu'elle ſera & ce qu'elle deviendra. Bien des gens la croient mal convertie : elle doit de tous côtés. J'aurois un grand déplaiſir qu'elle retirât Mlle. ſa ſœur d'auprès de vous : nous ferons tout ce que nous pourrons par Me. de Ventadour, pour l'en empêcher.

LETTRE XL.

1710. *13 Decembre.*

LA FAUTE de la Novice, dont vous m'écrivez, est fâcheuse : mais ce que vous me dites de l'esprit de vos anciennes est plus important. J'ai vu autrefois cet esprit dans notre grande classe : on ne pouvoit faire une reprimande à une fille, que toutes les autres ne fussent dans l'affliction, mais affliction pleine de révolte, & fort éloignée de la charité. Il a fallu traiter ce mal dans les plus jeunes, & leur inspirer un autre esprit. Ces grandes s'en sont allées : bonheur que vous ne pouvez espérer : & nous jouissons présentement du fruit de nos peines. Quand on met ici une fille en pénitence, les autres ne l'insultent pas : elles en sont affligées : elles la consolent : elles la conjurent de s'humilier, de se corriger, & de ne rien oublier pour se remettre bien avec ses Supérieures : elles ne se mêlent point de demander grace pour elle. On ne peut être plus unie qu'elles le sont : mais c'est en effet une union, & non pas une sédition : tout concourt ici au bien public & au particulier : aussi y vit-on dans une paix qui vous charmeroit.

Nous ne cessons de prêcher au dedans la confiance pour les Confesseurs, la sincérité, la soumission, le respect. Les Confesseurs ne cessent de renvoier aux supérieures, aux maitresses du noviciat, des classes, des sœurs converses, des servantes, & aux regles de la maison : on sçait tout sans se cacher, & sans se faire haïr. Il n'y a pas ici un enfant qui ne soit persuadée, que tout ce qu'on lui fait est pour son bien. Il n'y a pas une seule personne, qui ne soutienne la supérieure : & elle soutient toutes les premieres officieres. La nôtre gouverne sans embarras trois cens trente filles.

Si j'étois à votre place, je laisserois les anciennes en repos, autant que ma conscience pourroit me le permettre : & je travaillerois à mettre le bon esprit, dont je viens de parler, dans la jeunesse, dans les Pensionnaires, & dans le noviciat : je crois que c'est le seul moïen de faire une sainte communauté. J'en connois une, où l'on en use ainsi, & dont on espere beaucoup.

Il ne me paroit pas possible de changer les anciennes : elles n'ont point été élevées dans cette droiture : on ne la prêche point assez à la jeunesse : elles ne laissent pas d'être des saintes : car j'ai oui dire que vous avez des filles fort vertueuses, mais d'une vertu

à leur mode, & qui ne les empêche pas de faire mille maux, & de manquer à faire mille biens.

Quel mal ne font-elles pas, quand elles aigrissent l'esprit de cette fille en faute, qu'elles lui disent qu'elle souffre injustement, qu'elles blâment la conduite de la supérieure, qu'elles la décréditent, qu'elles l'attristent? Quel bien ne feroient-elles pas, si elles lui disoient qu'elles partagent sa peine, mais qu'elle a tort, qu'elle donne un mauvais exemple, quelle doit s'humilier & appaiser Madame, qui a raison d'être fâchée, dans la personne de laquelle elle doit regarder Notre-Seigneur, qu'elle a voüé l'obéïssance, qu'il faut bien qu'elle lui coute quelque chose, & que cette victoire sur elle-même lui attirera des graces. Voilà ce qui mettroit tout en ordre dans une maison où est l'esprit de Dieu.

J'ai toujours été persuadée, comme vous, que les Couvens ne sont point médiocres, qu'ils sont excellens quand la régularité s'y observe, & qu'il y a autant d'intrigues qu'à Versailles, quand les parloirs sont ouverts & les lettres permises.

Je ne crois pas, qu'à votre place, je fusse aussi patiente que vous: je ne laisserois point cette fille aller au parloir sans être accompagnée, & jamais que pour ses plus proches

parens : elle n'écriroit point de lettres que je ne viſſe, & ne recevroit point de paquets qui ne paſſaſſent par moi : je ne ferois point toutes ces choſes-là avec fineſſe, mais franchement, & comme des régularités abſolument néceſſaires.

Je comprends aiſément vos embarras, & je voudrois de tout mon cœur vous ſoulager. J'ai donné 200 liv. d'extraordinaire à Mlle. d'Aumale : petit ſecours, mais je fais ce que je puis.

J'ai vu votre Confeſſeur : & j'en ſuis très-édifiée : le jugement, que je pourrois faire de ſon mérite, ſeroit téméraire, puiſqu'on ne connoit pas les hommes à la premiere vue : mais j'ai cru voir beaucoup de ſageſſe, de moderation, de droiture, de piété, & de politeſſe. Je lui ai parlé de l'éducation de St. Cyr avec un zéle, que je ſens bien qui va juſqu'à l'indiſcrétion. Je voudrois vous communiquer tout ce que Dieu & notre expérience nous ont découvert là-deſſus, & dont nous voïons tous les jours les fruits. Il m'aſſure que les mêmes maximes & les mêmes pratiques ſont à Gomer-Fontaines. Je donnerois de mon ſang pour communiquer l'éducation de St. Cyr à toutes les maiſons religieuſes : elles feroient de plus grands biens que nous, parce qu'elles élévent des filles qui auroient de plus grands établiſſemens.

Vous aurez bien de la peine à tirer de l'argent de M. Desmarets : l'approche de la paix n'en donne point encore : & quand la paix sera faite, on n'en sera pas mieux les premieres années : mais c'est beaucoup de ne plus craindre de voir augmenter ses maux, & d'espérer qu'ils diminueront.

Vous faites parfaitement d'exiger de vos petites filles de travailler pour la maison, pourvu que vous aïez la bonne foi de préférer encore l'éducation au travail : l'éducation est votre devoir : le travail est une habileté, mais qui leur est encore plus utile qu'à vous.

LETTRE XLI.

1713. 6 *Avril.*

JE comprends parfaitement que vous ne pouvez faire chez vous ce qui se fait à St. Cyr : mais vous pouvez en prendre l'essentiel, qui est la solide piété qu'on y inspire. Je me découragerois là-dessus pour vous, si je n'avois pas vû votre Confesseur : car sans son secours, vous ne pouvez rien faire.

Il est certain que ne gardant vos Pensionnaires que peu d'années, vous ne pouvez être soulagée par le secours des plus grandes :

il faut en tirer le plus qu'on peut, & y mettre de l'émulation : il y en a toujours de plus avancées les unes que les autres : & celle qui assemble les fillabes peut montrer à connoître les lettres.

Le peu de tems, qu'on vous les laisse, doit vous renfermer dans ce qui est le plus nécessaire, la lecture, l'écriture, l'aritmétique, & préférablement à tout, le catéchisme bien expliqué & apliqué à leur état.

Il faut élever vos bourgeoises en bourgeoises : il ne leur faut ni vers, ni conversations : il n'est point question de leur ouvrir l'esprit : il faut leur prêcher les devoirs dans une famille, l'obeissance pour le mari, le soin des enfans, l'instruction de leur petit domestique, l'assiduité à la parroisse le dimanche & les fêtes, la modestie avec ceux qui viennent acheter, la bonne foi dans leur commerce. Il faut leur conseilser de demander à Dieu un bon Confesseur, de le choisir dans la vuë de leur salut, de se laisser conduire comme des enfans. Il faut qu'elles édifient leurs parens, leurs amis, leurs voisins, qu'elles donnent de bons conseils & de bons exemples. Il faut leur dire que la pieté ne s'oppose point à la joye, & qu'au contraire il la faut faire aimer en montrant qu'on sert Dieu avec plaisir.

Les instructions publiques & particulieres doivent rouler là-dessus : vous devez quelque-

fois leur parler en particulier, & peu, à chaque fois : c'eſt le plus preſſant devoir de la premiere maitreſſe : c'eſt dans ce particulier, qu'il faut attaquer leurs vices : elles reçoivent tout bien, quand il n'y a point de témoin.

J'ai ici une fille qui a été à St. Cyr, & qui ſert mes femmes : rien n'eſt égal à ſa vertu : elle ne perd pas la préſence de Dieu : elle met ſa piété à ſemer ſa journée de bonnes œuvres : elle dit que le ſervice du prochain eſt une excellente priere : elle quitte l'Egliſe, auſſi volontiers qu'elle y va : elle dit que c'eſt ce qu'on lui a appris à St. Cyr : elle eſt très-gaye.

Je ne ferois pas ſurpriſe de voir votre ancienne ſous ma ſœur de Champlebon : nos claſſes ſont pleines de ces exemples-là. Ma ſœur de Radoüay y eſt au-deſſous de ma ſœur de Gruel, qu'elle a peut-être élevée, & que ſûrement elle a reçue. Il eſt abſolument néceſſaire que la premiere maitreſſe ſoit chargée de tout, qu'il n'y ait qu'elle qui parle en particulier, qui faſſe les graces, qui donne les recompenſes, qui ordonne les châtimens : il faut que les autres ſuivent ſon eſprit, qu'elles lui renvoient la conſcience des enfans, qu'elles ne leur ſouffrent aucun attachement pour elles : autrement chaque maitreſſe auroit ſes filles : ce ne feroit plus

que diviſion & que deſordre. Nos dames ſe trouvent bien d'avoir établi cette ſubordination : leur vertu & leur bon eſprit les ont rendues capables.

Je voudrois, avant mourir, vous voir encore une fois, & que vous amenaſſiez Champlebon : cette viſite ne vous feroit point inutile : je ne dois pas la propoſer pour mon ſeul plaiſir.

Je vois de grandes difficultés dans la diverſité des conditions par la différence des choſes qu'il faut dire.

Quoique toutes les ames ſoient également précieuſes à Dieu, il faut pourtant que l'inſtruction ſoit plus étendue pour la fille d'un Gentilhomme, que pour les filles d'un vigneron. Expliquez-leur librement la différence des conditions : dites-leur que Dieu eſt le Roi de tous les états, que dans le Ciel les rangs ne feront marqués que par les vertus, & que la plus pieuſe de ſes ſujetes lui eſt toujours la plus agréable. Quand la grande demoiſelle peignera la petite péiſane, la péiſane ſervira ſans repugnance la demoiſelle, & conviendra qu'elle eſt née pour la ſervir. L'éducation doit être différente : il ſuffit à la bourgeoiſe de ſçavoir ce qui eſt abſolument néceſſaire pour être ſauvée : il faut un peu plus éclairer les autres. Il faut que les demoiſelles parlent bon François, & les re-

prendre, quand elles y manquent. Il n'importe que les autres s'expliquent en leur langage, pourvû qu'elles l'entendent assez pour pratiquer ce qui est commandé. Les filles du vigneron seroient ridicules en lisant des vers : ils sont bons aux demoiselles. Il faut parler aux filles de marchands de la fidélité de leur commerce, sur les mesures, sur les poids, sur le profit permis : cela ne convient point aux autres.

Nous nous sommes apperçus souvent du bon effet de la subordination : & les exemples de soumission & d'humilité sont encore plus forts que le discours. C'est ce qui a établi ce bon esprit, à St. Cyr, qui fait qu'une fille de douze ans répond au catéchisme à une qui en a sept, comme elle feroit à sa Supérieure, & qu'elles apprennent toutes les unes des autres tout ce qu'elles savent. Car, en tout, on inspire la raison, en leur montrant la petitesse qu'il y auroit à ne pas vouloir profiter de ce qu'une autre sçait, parce qu'on a quelques années de plus. On leur donne toujours les choses pour ce qu'elles sont, la piété au-dessus de tout, la raison ensuite, les talens pour ce qu'ils valent : on ne récompense point celles qui en ont, on n'estime que la vertu & la sagesse. En les louant de bien réciter des vers, ou d'avoir chanté avec goût, on leur dit que les plus impures actri-

ces d'opéra s'en acquitent mieux qu'elles : on aime autant celles qui n'ont aucune de ces qualités extérieures : & les ſages ont les diſtinctions. Ayez de la raiſon, & vous en inſpirerez aux enfans.

Voici l'eſſentiel de l'éducation : qu'elles vous voient, en tout, juſte, deſintéreſſée, donnant autant de ſoin à la plus choquante qu'à la plus aimable. Les enfans voient fort bien les vices, ou les vertus de leurs maitreſſes. Il faut parler à une fille de ſept-ans, auſſi ſenſément qu'à une de vingt : c'eſt en exigeant beaucoup de leur raiſon, qu'on en hâte les progrés.

LETTRE XL.

DE ME. DE LA VIEF-VILLE A ME. DE MAINTENON.

JE VOUS réponds, Madame, de la ſimplicité de toute notre maiſon, & de ſa docilité ſur tout ce qui regarde la doctrine. Nous vivons dans une ignorance parfaite de toutes ſortes de diſputes : il n'y a ni parti, ni diviſion à Gomer-Fontaines : j'ai un extrême éloignement pour tout ce qui peut altérer la charité & la foi. Je ne comprends

pas ce qui peut vous être revenu ſur notre Supérieur : ſes mœurs & ſa doctrine, autant que je puis en juger, m'ont paru en tout tems extrêmement pures : il n'a rien fait, rien enſeigné, que de très-moderé, & de conforme à toutes nos obligations, & à notre catéchiſme : il nous rappelle aux devoirs de notre état, il nous parle ſur nos vœux, ſur l'amour de Dieu, ſur la confiance en ſes miſéricordes, ſur la néceſſité d'approcher des Sacremens : & jamais il ne nous dit un mot du janſéniſme. Il m'ordonne de tenir la main au maintien du bon ordre & de la paix. J'ai eu l'honneur, Madame, de le dire à notre Archevêque, qui me parut être ſatisfait de cette conduite. Je vous dis ſimplement ce que je connois de notre Supérieur : mais je vous réponds, qu'il ne ſera jamais parlé de Gomer-Fontaines d'une maniere à vous affliger : nous avons à craindre le péché, & non l'erreur : j'ai toujours eu beaucoup d'averſion pour tout ce qui pouvoit nous tirer de la ſimplicité de notre état : j'ai là-deſſus des inſtructions qui me ſerviront toute ma vie.

Je vous demande la continuation de vos bontés, & la grace de me regarder toujours, Madame, comme la plus attachée de vos filles & la plus fidele de vos ſervantes.

AVERTISSEMENT.

AVERTISSEMENT.

Je crois devoir placer ici la lettre suivante, pour donner une idée des obstacles que j'ai eus à surmonter pour avoir des piéces, que les Dames de St. Cyr conservent comme un des plus précieux monumens de la vigilance, de la douceur, de la piété de leur Institutrice.

» MONSIEUR, la premiere chose » que je fais, en sortant de St. Cyr, » est d'écrire à un homme : ce n'est point » assurement ce qu'on m'y a apris : mais » mon zèle pour Me. de Maintenon me » le permet. L'honneur que j'ai d'être sa » parente, par ces mêmes Cardillacs, » qu'on dit geoliers d'une prison, justifiera » une infidelité que je blâmerois moi-mê» me dans une autre. Vous trouve» rez, ici, tous les papiers que j'avois pro» mis à mon oncle. Je n'ai pas eu l'esprit » de ne faire que des abrégés : & si ceci » est en confusion, c'est que j'ai écri fort » vite, de crainte d'être surprise. Je ne » vous envoie pas la moitié de ce que ces » dames ont : j'ai pris le meilleur, ou ce

» qui me l'a paru. J'aurois voulu mieux
» faire : & je crains d'avoir trop fait. Me.
» la Supérieure va être bien étonnée : elle
» étoit fort jalouſe de ces lettres de ſpiri-
» tualité : la perſonne que j'ai emploïée
» pour les avoir, ignore l'uſage que j'en
» fais : je vous aſſure, Monſieur, que j'ai
» bien des remords : & Me. de Maintenon,
» ſi réguliere en tout, m'a fait faire bien des
» irrégularités. La gloire de Dieu, l'amour
» de la vérité, les conſeils de mon oncle qui
» me diſoit que ces lettres étoient pour lui,
» me paroiſſent une légitime excuſe. Cepen-
» dant, Monſieur, je ne ſerai point tran-
» quille que votre ouvrage ne voie le jour,
» ſûre que ce ſera une belle choſe, & qu'a-
» lors on me remerciera de ce qu'on me re-
» procheroit aujourdhui, ou du moins,
» qu'on ne me grondera de mes indiſcrétions
» que du bout des levres. Car, dans le fond
» du cœur, on eſt pour vous à St. Cyr : &
» ces dames auroient entré volontiers dans
» votre projet. Votre façon de penſer ſur un
» point eſſentiel, les difficultés qu'on vous
» fait à préſent pour l'imprimerie, celles que
» les dames auroient trouvées pour le con-
» ſentement des Supérieurs, le peu d'appa-
» rence qu'il y a, que votre livre, de la
» maniere dont eſt le titre, puiſſe être utile
» à St. Cyr, où l'on ne voudroit que des

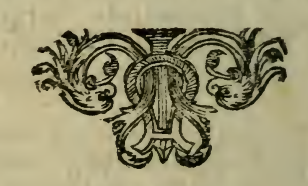
» choses édifiantes, tout cela fait qu'elles
» sont bien-aises d'avoir persisté dans leurs
» refus. Que votre ouvrage soit gouté, que
» les gens du monde ne se moquent point
» de lettres si saintes, on me saura bon gré
» d'un larcin, utile, quoiqu'il arrive, à la
» gloire de Madame de Maintenon. Vous
» serez peut-être bien aise, Monsieur, d'a-
» voir une idée de Me. de Glapion, qui fi-
» gure si avantageusement dans ces lettres,
» & qui de toutes les dames de St. Louis
» fut la plus intimément honorée de sa con-
» fiance: en voici un portrait, tel que je le
» tiens d'une de ses éleves.

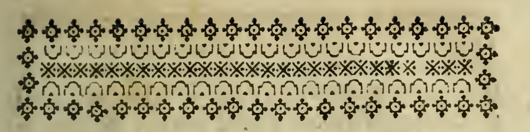
» Elle étoit grande & bien faite, fort
» blanche, & fort pâle, les yeux bleus,
» pleins de feu & d'esprit, le visage long,
» la bouche agréable, le nés un peu gros,
» les levres fort minces. Dès l'enfance, elle
» eut l'amitié de Me. de Maintenon, elle
» joua dans Ester le rôle de Mardochée à
» ravir: ce fut Racine qui découvrit & cul-
» tiva son talent pour la déclamation: *j'ai*
» *trouvé*, écrivoit-il à Me. de Maintenon,
» *un Mardochée dont la voix va droit au*
» *cœur*: la voïant sur la scène avec Me. de
» Caylus, dont le visage étoit fort beau,
» *ah! s'écria-t'il, quelle actrice, si je pou-*
» *vois mettre cette tête sur ces épaules!* Ma-
» dame de Maintenon n'oublia rien pour

» l'attacher à St. Cyr : & quand elle se ra-
» pelloit tous les chagrins que lui avoient
» donnés Me. de Brinon, Me. de la Mai-
„ son-fort, M. de Fenelon, M. de Beau-
„ villiers, M. le C. de Noailles, toutes ses
„ favorites & tous ses amis, elle disoit : *il*
» *n'y a que Glapion, qui ne m'ait point*
» *trompée*. C'étoit l'ame la plus grande &
» la plus élevée : à St. Cyr, elle fut une
» sainte : dans le monde, elle eût été une
» heroïne. On peut juger de son cœur par
» l'amitié qu'elle avoit pour Me. de Main-
» tenon, & par celle que Me. de Mainte-
» non avoit pour elle. Ce sentiment alloit
» de part & d'autre jusqu'à la jalousie : du
» moins on a cru l'entrevoir, & que Mlle.
» d'Aumale en étoit l'objet. Elle s'oublioit
„ elle-même, pour ne s'occuper que des
„ autres. Elle a rempli en divers tems tou-
„ tes les charges de la maison : & elle étoit
„ si active, qu'elle les eût remplies toutes
„ à la fois : & elle s'aquitoit si bien de cha-
„ cune, qu'on eût dit qu'elle n'étoit propre
„ qu'à celle qu'elle fesoit. L'infirmiere, la
„ maitresse des classes, la dépositaire auront
„ à jamais un modele en Me. de Glapion,
„ ainsi que la Supérieure & la maitresse des
„ novices. Sa piété n'avoit rien de gêné :
„ elle servoit Dieu, elle en parloit, com-
„ me un Ange. Toutes ses inclinations

„ étoient vertueuſes : & ſon cœur étoit inacceſſible à tout ce qui en auroit altéré „ l'innocence. Le monde l'aimoit, & lui „ étoit indifférent : quand elle en avoit vu, „ elle diſoit : *mes chers enfans, je me ſens* „ *une faim de prier Dieu que je vais ſatisfaire.* Dans une grande maladie qu'elle „ eut, toute la Cour envoioit ſavoir de ſes „ nouvelles : *je crains bien*, diſoit-elle, *que* „ *Dieu ne me pêie en papier du peu que j'ai* „ *fait pour lui.* La Reine alloit ſouvent à „ St. Cyr, dans les commencemens de ſon „ mariage, & toujours pour Me. de Glapion. Elle vint la voir, dès qu'elle fut „ guérie, & cherchoit des prétextes pour „ la faire aſſeoir devant elle. La Reine de „ Pologne ne la goutoit pas moins : *je l'aime*, diſoit-elle : *& il n'y a qu'elle qui ſache aimer.* Le Maréchal de Villeroi & la „ Comteſſe de Caylus avoient avec elle un „ commerce de lettres, qu'elle entretenoit „ dans l'eſpérance de faire gouter la dévotion au Maréchal & d'y affermir la Comteſſe : & pour achever ſon éloge, M. le „ Duc de Noailles étoit ſon ami. Sa mort „ cauſa à St. Cyr autant de déſolation que „ celle de Me. de Maintenon même : *la* „ *gloire d'Iſrael eſt tombée*, répétoit-on „ douloureuſement d'après une des dames, „ à qui cette expreſſion étoit échapée. Cet-

„ te grande vertu étoit-elle ſans tâche ? non : „ & Me. de Glapion avoit ſans ceſſe à combattre l'indignation, que lui donnoient „ les mauvais procédés & les prétentions de „ ces eſprits orgueilleux qui ſe croient en „ droit de marcher ſur la tête des autres : „ ſentimens qui partoient d'un cœur trop „ ſenſible & trop généreux : auſſi Me. de „ Maintenon la voïant irritée de ne pouvoir „ ſe vaincre, lui diſoit ſouvent : *patience*, „ *ma fille : vos défauts ſeroient les vertus* „ *des autres.*





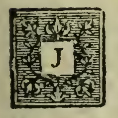
LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

AUX DAMES DE S*T.* L*OUIS.*

LETTRE PREMIERE.

A Me. DU PEROU *.

ce 25 Octobre. 1686.



E SUIS persuadée de votre zèle & de votre capacité : il faut emploïer l'un & l'autre pour notre chere maison. Il est vrai que je suis fort vive pour tous ses intérêts : & je crois même aller quelquefois jusqu'à l'impatience : mais il me semble qu'il y a quelque raison de se presser, & de profiter du tems favorable où nous sommes. Dieu sait

* N. Travers du Perou, alors maitresse des novices.

que je n'ai jamais penſé à faire un auſſi grand établiſſement que le vôtre, & que je n'avois point d'autre vue que de m'occuper de quelques bonnes œuvres pendant ma vie. Je ne me croïois ni obligée à de grands biens, ni deſtinée à de grandes vues: & je ne trouvois déjà que trop de maiſons religieuſes. Moins j'ai eu de part à cet ouvrage, plus je reconnois que c'eſt Dieu qui l'a fait: auſſi étant de lui, & de lui ſeul, je l'aime beaucoup plus, que s'il étoit de moi. Ce qui prouve bien, que c'eſt l'œuvre de ſes mains, c'eſt qu'il a conduit le Roi à cette fondation, le Roi qui ne peut ſouffrir les nouveaux établiſſemens: & dans quel tems? après une longue guerre, qui avoit épuiſé ſes finances, & avec des Miniſtres qui auroient fortifié ſon averſion, s'il avoit héſité. Il eſt vrai, qu'autant que j'aurois tremblé dans le gouvernement de St. Cyr, s'il avoit été fait par moi, autant fus-je hardie, quand j'y vis le doigt de Dieu, & que je crus en être chargée par lui. Auſſi puis-je vous dire avec vérité, que je le regarde comme le moyen que Dieu m'a donné pour faire mon ſalut, & que je ſacrifierai toujours ma vie avec joie pour qu'il y ſoit glorifié. Je voudrois, que tout fût bien établi avant la mort de Me. de Brinon, avant la mienne,

avant celle de M. l'Abbé Gobelin, afin que l'esprit de l'institut subsistât toujours & triomphât des oppositions, que j'apperçois dans l'avenir, sans être ni fort pénétrante, ni inquiéte : car aurez-vous jamais une Supérieure plus habile ou plus absolue que Me. de Brinon, une amie plus zélée que moi, un Supérieur aussi rempli de nos maximes que M. l'Abbé Gobelin?

Profitons des momens heureux & rapides, où nous avons toute l'autorité spirituelle & temporelle entre les mains : le Roi & l'Evêque sont prêts à faire tout ce que nous pouvons désirer d'utile : c'est à nous à mettre les choses dans l'état de perfection, où nous voulons qu'elles soient pour toujours. Une des choses, qui s'y opose le plus, c'est la facilité de Me. de Brinon à recevoir de mauvais sujets. Vous devez toutes être ferme là-dessus, vous garantir des complaisances, & vous élever au-dessus des craintes. Vous en rendrez compte à Dieu : & c'est une des plus importantes actions de votre vie.

Dans l'examen de vos filles, attachez-vous à la vraie pieté, à l'esprit droit, au gout pour l'institut, à l'envie d'y devenir habile, à l'attachement aux régles, à l'esprit de société, à l'éloignement du monde ; voilà le principal pour une dame de

St. Louis. Car pour l'humeur un peu prompte, comptez que nous avons les vices & les vertus de notre tempérament : & celui qui fait prompte fait active, vigilante, attachée au succés : celui qui fait douce, fait nonchalante, tiède, pareſſeuſe, indifférente à tout, lente, inſenſible : c'eſt la pieté qui rectifie les paſſions. Qui eſt plus prompte, que Me. de Brinon & moi ? & nous en aimez-vous moins ? Ceux qui obéiſſent, me direz-vous avec raiſon, ont à ſouffrir de l'humeur de ceux qui commandent. Je vous répondrai qu'il faut ſouffrir, & que nous ne ſommes au monde que pour cela. Après tout, vous n'aurez dans la ſuite que les Supérieures que vous choiſirez. Quoique j'excuſe les promptes, & peut-être par amour propre, je vous exhorte bien à corriger, le plus que vous pourrez, ce défaut dans toutes vos filles : il faut qu'elles tolérent dans les autres, & qu'elles ne l'aïent pas elles-mêmes.

Il n'y a pas à héſiter à faire le chapitre aux poſtulantes, & à les éprouver par des mortifications. Nous avons ſi bien ôté toutes les manieres des couvens, que ſi nous n'en reprenions quelques maximes, nous ferions à la fin une maiſon particuliere qui tomberoit bien-tôt. Parlez là-deſſus, à Me. la Supérieure, & établiſſez ce chapitre au

plutôt. Agiſſez de concert avec elle : elle a bien de l'eſprit & de la vertu : & il faut tâcher d'en donner à tout ce qui eſt ſous vos loix. Adieu ma très-chere fille.

LETTRE II.

A LA MEME.

1689.

ce 11 *Octobre.*

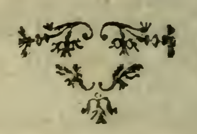
VOus ſerez long-tems à l'infirmerie, avant que je me doute que vous y demeurez par goût. Votre lettre me fait un grand plaiſir : j'y vois avec quel zèle, quelle application vous vous donnez à votre charge : elle eſt très-importante, & très-difficile : Dieu vous aidera, quand vous aurez de bonnes intentions, & aſſez d'humilité pour conſulter tous ceux qui peuvent vous être utiles. Je vous conterai à St. Cyr ce qui s'eſt paſſé entre Me. d'Arcy & moi : vous verrez que j'ai commencé à l'éprouver aſſez durement : cependant profitez des avis de Mr. l'abbé de Briſacier : & agiſſez de concert avec Me. la Supérieure * Me. de Fontaines m'a écrit des merveilles du noviciat : tourmentez bien

* Me. de Loubert

ma sœur de Montalembert * , & plus qu'une autre, pour l'amour de moi : nous avons un grand intérêt à ne recevoir que d'excellens sujets : & il ne faut avoir là-dessus d'autres vues que le bien de notre chere maison, qui ira toujours de mieux en mieux : vous pouvez beaucoup y contribuer, & par le noviciat, & par le bon exemple.

On ne peut jamais séparer chez vous les constitutions des religieuses de l'éducation des demoiselles : il est dit par-tout que l'établissement est fait pour elles : on ne vous y a ajoutées, que pour leur servir de meres & de maitresses : & l'on ne vous a imposé des vœux, que pour fixer votre tendresse & votre zèle. Je serai très-aise de recevoir une lettre du noviciat : que chacune me dise son mot, mais sans s'aider mutuellement. Je commence à trembler pour ma prophétie : le P. d'Orange se porte bien.

* Proche parente de Me. de Maintenon.



LETTRE III.

A Me. DE MONFORT *.

JE VOUS vis hier sortir du chœur, avec un visage si chagrin & si abatu, que je vous aurois été chercher, si je n'avois destiné ma journée à ma retraite. Vous êtes troublée, ma chere enfant : vous voulez vous donner à Dieu : vous n'en avez pas le courage : il vous fait la grace de ne pouvoir demeurer tranquille dans cet état : ravissez donc le Ciel par un peu de violence : ne demeurez pas à moitié chemin, tandis que ceux, qui ont moins reçu que vous, se convertissent entiérement : choisissez un guide, & marchez avec lui : vous broncherez, mais vous ne ferez pas de chute : vous l'aurez d'un côté, & moi de lautre, pour vous soutenir : car je ne prétends pas vous abandonner jamais. Qu'est-ce qui vous retient ? vous péchez : & pour qui J. C. est-il venu ? vous êtes honteuse de dire toujours les mêmes fautes & de recevoir toujours les mêmes conseils : & c'est cette honte-là, qui fait une

* Nouvelle catholique, que Pelisson avoit donnée à Me. de Maintenon, & qui n'étoit pas encore bien revenue de ses premieres idées.

partie de votre pénitence : je ſuis plus en peine de votre orgueil, que de vos péchés : c'eſt ce qui nous éloigne le plus de Dieu : & c'eſt contre ce mal-là, que vous avez beſoin de remedes : je ſuis dans le même état : mais je meurs d'envie de guérir il faut y travailler enſemble, ma très-chere. Répondez moi, ſi cela vous eſt de quelque conſolation : il me ſemble que ce que je connois de vos peines ne devroit point vous mettre dans l'état où je vous vois : je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE IV.

A Me. DE FONTAINES.

1690. *2 Septembre.*

DIEU ſoit béni mille fois, Madame, des graces qu'il vous fait ! il vous veut : il ne ceſſe de vous apeller à lui : il vous donne les diſpoſitions néceſſaires pour répondre à ſes invitations. Votre lettre me ravit, quoiqu'elle ſoit remplie de troubles, & de peines : elles s'évanouiront, ſi vous devenez humble & obéïſſante. Je ne puis vous voir ſentir vos beſoins, en convenir, demander du ſecours, en chercher avec confiance & reſpect aux pieds des miniſtres de J.C., ſans

tout espérer pour vous. Reconnoissez donc le miracle qu'il opere présentement en vous: il se fait lentement, parce que Dieu veut que vous travailliez avec lui: mais enfin il se fait, & aiant eu de la peine depuis trois jours à écrire à Mr. B.... vous m'écrivez aujourdhui des choses plus fortes, plus soumises, & plus humbles, que tout ce que vous lui avez écrit. Courage, ma chere fille: ne soiez plus en peine de vos maux: je vous regarde comme une personne qui souffre, & dont on plaint la douleur, sans en être allarmé: nul péril pour les malades, qui s'abandonnent entre les mains de Dieu, & qui se laissent conduire par ceux à qui il a donné le pouvoir & la grace. Autant que vous êtes inquiéte & agitée, livrée à vous-même, autant serez-vous tranquille & paisible, quand vous aurez renoncé à vos foibles lumieres, & à votre propre volonté: vous vous approcherez, ou vous vous éloignerez des Sacremens par obéïssance: & vous ne jugerez plus vous-même de vos dispositions: vous serez fidele & forte dans les tentations: ce que vous ferez sera béni: & vous le sentirez visiblement. Que Dieu est bon, de vous forcer ainsi à recourir à lui, & de ne vous pas abandonner à un entier découragement! Il vous donne, dites-vous, des lumieres vives sur le bonheur qu'il y a de le servir: c'est qu'il

veut que vous le ferviez : mais il veut auffi que vous lui facrifiïez ce que vous avez de plus cher, votre efprit, votre volonté, votre liberté : il n'y a que cela en nous qui foit digne de lui être offert. Donnons-lui tout, Madame ! fervons-le enfemble, & n'oublions jamais fes miféricordes : réjouiffez-vous comme une perfonne affurée de fa guérifon : vous m'allez devenir plus chere que jamais.

LETTRE V.

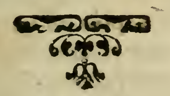
A LA MEME.

1692. *à Maubeuge, ce 24. Mai.*

JE SUIS ravie, Madame, de tout ce que vous me mandez de la retraite : j'en efpere beaucoup de fruit. Il y a vingt-quatre heures que je n'ai parlé : cet état feroit trop doux, mais il eft troublé par un peu d'inquiétude.

Le Roi nous a ordonné de féjourner aujourdhui & demain ici, afin de donner à tout le monde le tems de faire fes dévotions pour la fête : il fonge à tout comme vous voiez : car c'eft de l'armée qu'il nous a envoié cet ordre : ce n'eft pas mal l'entendre, que d'être à la fois héros & chrétien. Dites, s'il vous plait, à Me. de Veilhant, que le

ſiege de Namur eſt plus conſidérable que celui de Mons : que le Roi l'attaque avec quarante ou cinquante mille hommes : que Mr. de Luxembourg en a quatre-vingt-dix mille pour opoſer à M. le P. d'Orange, s'il vouloit traverſer le deſſein du Roi : que j'ai vu de mes yeux tous ces hommes-là : & qu'elle n'a pas l'ame plus guerriere qu'eux. Nous partirons pour Philippeville, qui ne ſera qu'à ſix ou ſept lieuës du Roi : il eſt en parfaite ſanté, & toute l'armée, enchantée de ſa douceur, de ſon affabilité, de la facilité qu'il y a de lui parler, & du travail continuel auquel il eſt appliqué. Dites à Me. la Supérieure, qu'au milieu de cette prodigieuſe puiſſance il met toute ſa confiance en Dieu. Dites à toute la Communauté, que j'aurois beſoin de l'abandon de Me. de la Maiſon-fort, pour n'avoir pas quelque peine d'être ſi loin de mes enfans : leur chere mere à toutes ſe porte à merveilles.



LETTRE VI.

A Me. de Veillhant.

1692. *Ce Mai.*

IMAGINEZ-vous, Madame, qu'hier après avoir marché ſix heures dans un aſſez beau chemin, nous vimes un château bâti ſur un roc, qui ne nous parut pas fort logeable, quand même on nous y auroit guindés. Nous en aprochames ſans trouver de chemin pour aborder: nous vimes enfin au pied de ce château dans un abîme, & comme dans un puits fort profond, les toits d'un nombre de petites maiſons qui nous parurent des poupées, environnées de tous côtés des rochers affreux par leur hauteur: ils paroiſſent de fer, & ſont tout-à-fait eſcarpés: il fallut deſcendre dans cette horrible habitation par un chemin non moins horrible: les carroſſes feſoient des ſauts à rompre tous les reſſorts: les dames ſe prenoient à tout ce qu'elles pouvoient attraper: nous deſcendimes après un quart d'heure d'effroi & nous tombâmes dans une ville* compoſée d'une ruë, qui s'appelle la grande, quoique deux carroſſes n'y puiſſent paſſer de front:

* Dinant

en plein midi, on n'y voit goute : les maisons ſont effroïables : & Me. de la Villeneuve y auroit quelques vapeurs : l'eau y eſt mauvaiſe, & le vin rare : les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, & de laiſſer mourir de faim tout le reſte. On porte tout au Camp: il y pleut à verſes, depuis que nous y ſommes. Je n'ai encore vu que deux Egliſes : elles ſont au premier étage, & l'on n'y ſçauroit entrer que par civilité : on nous dit un ſalut avec une fort mauvaiſe muſique, & un encens ſi parfumé, ſi abondant & ſi continuel, que nous ne nous vimes plus les uns les autres. Je ne vous dis rien de la ſaleté des ruęs : mais en vérité, le Roi a grand tort de prendre des pareilles villes. Le ſiege de Namur va fort bien : on avance : & juſqu'à-préſent on nous tuë très-peu de monde : la ville ſera priſe vers le quatre ou le cinq de ce mois : le château tiendra apparemment davantage. M. le P. d'Orange aſſure qu'il viendra ſecourir la place : mais il viendra trop tard : le Roi a la goute aux deux piés : & je n'en ſuis pas fachée. Un boulet rouge des ennemis eſt tombé au quartier de M. de Boufflers, & en a fait ſauter ſept milliers : cette belle ville-ci fut ébranlée du bruit : car pour comble d'agrément nous entendons le canon du ſiége : & nous craignons que chaque coup n'emporte quelqu'un de nos amis. A cela près, je

ſuis contente : je ſuis des mieux logées, très bien ſervie, & voulant bien être où Dieu me met : je vous embraſſe, mes cheres filles : il y a d'ici quatre cens degrés pour monter au château dont je vous ai parlé.

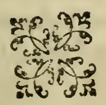
LETTRE VII.

A LA MEME.

1692. *Mai.*

SI L'ON pouvoit en conſcience ſouhaiter une religieuſe hors de ſon couvent, je voudrois vous voir dans les places de guerre où nous paſſons : & ſi l'on pouvoit changer les inclinations, je prendrois volontiers cette humeur martiale qui vous fait aimer la poudre & le canon. Vous ſeriez ravie, Madame, de ne ſentir que le tabac, de n'entendre que le tambour, de ne manger que du fromage, de ne voir que baſtions, demi-lunes, contreſcarpes, & de ne toucher rien, dont la groſſiéreté ne ſoit fort opoſée à cette ſenſualité au-deſſus de laquelle vous êtes ſi élevée par votre courage, & votre caractere. Pour moi, qui malheureuſement ſuis femme, & qui le ſuis plus qu'une autre, je vous donnerois volontiers ma place, pour travailler en tapiſſerie avec nos cheres dames.

j'espere que ce plaisir n'est que différé, & que Namur aimera mieux se rendre, que de se faire entierement ruiner. Vous ne pensez qu'à la guerre : vous ne me dites pas un mot de la retraite, ni de votre santé : je suis trop bonne, après cela, de vous dire que le Roi se porte bien malgré sa goute, & que de son lit, où il est retenu depuis douze jours, il donne ses ordres pour prendre vite Namur, pour que son autre armée s'opose au P. d'Orange, pour que le Maréchal de Lorges entre en Allemagne, que Mr. de Catinat repousse Mr. de Savoye, que Mr. de Noailles empêche les Espagnols de rien faire, que Mr. de Tourville batte la flotte des ennemis s'il a le vent favorable, & que l'intérieur du Roïaume, gouverné comme s'il étoit présent par-tout, ne se ressente pas des malheurs de la guerre. Je vous quitte après cette peinture, qui doit remplir votre idée.



LETTRE VIII.

A Me. DE *.

1693. *30 Septembre.*

ON m'anonnce de tous côtés une lettre de la communauté, que je ne vois point. Ce seroit une grande joie pour moi, si nous n'avions plus qu'à travailler à notre sanctification & à l'établissement entier de notre chere maison, qui m'agite toujours entre l'espérance & la crainte. Je suis si convaincue qu'elle ne peut être médiocre, comme je vous l'ai dit cent fois, que je vous avoue que sa destruction ne me feroit pas beaucoup de peine, parce qu'on n'est point obligé de soutenir un établissement au-dessus de ses forces. Mais que cet établissement se tournât mal, ce seroit un des lieux du monde où Dieu seroit le plus offensé : voilà qui est bien propre à vous effrayer, ma chere sœur : ce n'est pourtant pas mon dessein. Vous avez raison de dire que nous ferons une grande perte, le jour que notre mere * nous quittera : cependant cette perte est inévitable, & c'est ce qui me fait trembler : soiez plus courageuse

* La mere Priolo, venue de Chaillot pour former le Noviciat de St. Cyr.

que moi, & ne perdez pas un moment pour profiter de ce que vous voiez. Vous serez apparemment une des principales de la maison & vous savez qu'il n'y a presque pas d'emplois où l'on ne commande : aprenez donc cette maniere de commander avec douceur & avec fermeté, & de répondre en peu de paroles sans hausser le ton, & sans perdre l'air modeste & grave dont notre mere accompagne tout ce qu'elle fait, & tout ce qu'elle dit. Ecrivez ce qui vous paroitroit bon à écrire, & que vous craindriez d'oublier : vous ne pouvez trop prier pour que Dieu nous éclaire tous, & vous ne pouvez trop ouvrir les yeux pour répondre à ce que nous pourrons vous demander. J'ai cru m'apercevoir de ces tristesses dont vous me parlez. Reprenez courage : Dieu ne vous manquera pas, quand vous vous donnerez toute entiere à lui: priez-le continuellement de bénir ce que nous voulons faire, ou de le renverser. Adieu, ma chere fille.

* * * * *
* * * *
* * *
* *
*

LETTRE IX.

AUX DAMES DE ST. LOUIS

1693. *à Fontainebleau, ce 1 Octobre.*

IL n'y a que la paix générale qui puisse me donner une plus grande joie que celle que je ressens de vous voir contentes de l'état que vous allez embrasser. Dieu sait si j'ai jamais voulu vous le rendre pénible, & si je ne serois pas prête tout à l'heure à changer vos constitutions, vos réglemens, & votre maison contre mes vues propres, si ceux, que nous consultons, me le conseilloient. Mais enfin, il faut se fixer, & esperer que n'aiant cherché que la gloire de Dieu, il voudra bien répandre sa bénédiction sur nos travaux. Un auteur moderne, fort connu à St. Cyr (*Fenelon*) nous a dit souvent que les retours inquiets sur nous-mêmes retardent notre avancement dans la perfection, & qu'il faut marcher avec foi & avec confiance sans regarder derriere nous. Je vous exhorte à la même conduite, mes cheres filles : ne pensons plus aux peines passées ; pardonnons-nous les unes les autres celles que nous nous sommes données, & ne songeons qu'à entrer avec courage dans tout ce qui nous est

eſt confié. Vous voyez ce qu'on vous demande par vos conſtitutions, par vos réglemens, & par le titre même de vos charges : c'eſt à nous à ne vous plus rien impoſer de nouveau, c'eſt à vous à ne vous plus plaindre des auſtérités d'un état que vous choiſiſſez avec liberté. Cherchez tout ce qui pourroit vous ſoulager : mais ſoulagez, à votre tour, vos Supérieurs par une obéiſſance entiere. Je demande à Dieu bien ſouvent de vous faire la grace de le regarder dans la perſonne qui gouvernera votre maiſon : vous avez obéi très-exactement, depuis dix mois, à celle qu'on vous a donnée : ſa vertu, ſon eſprit, ſon expérience vous ont prévenues pour elle : pluſieurs d'entre vous diſent qu'elles lui obéiroient avec joie toute leur vie : j'eſpere que votre obéiſſance ne ſera pas reſervée à une occaſion impoſſible, & que vous obéirez de même à une de votre communauté. Elle ne ſera pas ſi expérimentée que notre chere mere : auſſi ſerez-vous toutes appliquées à faire ſi bien votre devoir, que vous lui donnerez le tems d'apprendre le ſien. Nous travaillerons enſemble, mes cheres filles : j'y donnerai ma vie : & ce ſera avec trop de plaiſir, ſi vous êtes remplies de courage, de zéle, de confiance en Dieu, pour le faire ſervir par le petit peuple qu'il vous confie. Je languis de me trouver

avec vous : je vous aime bien tendrement.

LETTRE X.

A ME. DE R....

Au nom de Notre Seigneur J. C.

De notre maison de St. Louis, ce 11 Octobre.

1693. C'EST pour vous apprendre à dater, car la plupart des femmes datent fort mal. Nos meres manquent à la simplicité de filles de St. François de Sales pour ce qui les regarde : ne leur obéissez point là-dessus : & mettez les fautes sur Nanon : n'est-ce pas-là des conseils d'institutrice ? L'idée de mettre une boiteuse à la porte est extravagante : vous savez de qui elle est. Ne vous amusez pas tant à regreter nos meres (*de Ste. Marie de Chaillot*) qu'à bien profiter de ce qu'elles disent, & de ce qu'elles font : vous ne pouvez trop demander à Dieu d'inspirer tous ceux qui gouvernent votre maison. Je serai au comble de ma joie, si je vous vois enfin ménageres, pauvres en esprit, & épargnant pour donner, comme les avares épargnent pour amasser : c'est l'esprit que je desire à mes cheres filles.

Le témoignage, que vous me rendez de

la ſatisfaction des dames ſur les ſoulagemens qu'on leur a accordés, me fait un ſenſible plaiſir : il n'y en a point que je ne vouluſſe leur faire, dès qu'ils ne nuiront point à l'ordre de la maiſon. J'ai toujours compris qu'il étoit fort fâcheux de coucher dans les dortoirs des demoiſelles, & je regarde cette obligation comme une ſi grande auſtérité, que je voudrois qu'il ne s'en pratiquât guéres d'autre chez nous. Je ſuis ravie de la réſolution où vous êtes de ne point conſentir jamais qu'on détruiſe les pratiques que nos meres établiſſent : il vous eſt permis, jusqu'à la profeſſion, de repréſenter ce que vous auriez envie de changer : mais après cela, il faut demeurer fermes, & ne rien innover, quand même il ſeroit meilleur. Ne tremblez point ſur ce que vous avez à faire, je ne vous ai jamais demandé qu'une bonne volonté : ſi elle eſt droite & ſans réſerve pour Dieu, il ſaura bien vous former, vous inſtruire, & vous rendre propre à ſes deſſeins. Pourquoi me faire des excuſes de me parler naturellement ? C'eſt ce que j'ai toujours demandé de toutes, & toujours attendu de vous. La franchiſe eſt néceſſaire dans tous les états : mais ſi dans le monde elle eſt une vertu, dans les couvens elle doit être un devoir. Vous le faites ſur l'habit religieux : & je vous ſai bon gré de me montrer cette foibleſſe, puiſque

F 2

Dieu vous la laisse encore : il n'y a rien de décidé là-dessus. Me. de Montfort (*devenue fille de Ste. Marie*) n'hésiteroit pas, si elle étoit de votre conseil : elle dit que l'habit religieux l'humilie, & qu'on n'ose plus lever la tête.

LETTRE XI.

A Me. DE FONTAINES.

ce 12 Janvier.

1694. J'AI lu avec attention tout ce que vous avez bien voulu me confier. Votre Evêque ne peut dire que vous l'aiez trompé, & vous n'avez pas assurément adouci vos défauts. Dieu soit loué de tout ce qu'il a fait en vous! Avancez votre perfection pour vous & pour la communauté qu'il a confiée à vos soins. Soiez persuadée que votre principale obligation est del'édifier & de la conduire, que vos pratiques de mortification, de renoncement à vous même & à votre propre volonté, se doivent appliquer particuliérement au gouvernement de vos filles, qu'il faut que vous les éclairiez, que vous leur ouvriez le cœur, que vous les consoliez, que vous les animiez, que vous les repreniez, que vous les divertissiez, que vous les préveniez, &

qu'enfin ce soit-là votre continuelle application. Vous ne devez guere faire ce qu'une autre pourra faire, afin de vous garder pour ce qui ne peut être fait que par vous. Aprenez à vous faire soulager : il vous en restera toujours plus qu'à toute autre : je crains votre courage, votre activité, votre dureté pour vous-même, ou pour mieux dire, je crains que ces qualités ne vous fassent entrer dans des détails qui usent votre santé, & tout votre tems. Ne vous pressez pas trop de connoitre le temporel : allez peu à peu : le plus pressé est de fermer les dames, de les tenir dans la régularité où elles sont, & de vous faire aimer d'elles, sans qu'il vous en coute le moindre relâchement, c'est-à-dire, relâchement des regles. Si je vous dis des choses utiles, je vous conjure d'en profiter : si elles sont inutiles, jettez ma lettre au feu.

LETTRE XII.

A LA MEME.

Versailles, 12 *Mars.* 1694.

JE suis bien contente, ma chere mere, du compte que vous me rendez de notre maison. Il faut que nos filles ne se lassent

jamais d'être averties, reprises, excitées : seul moyen de maintenir la régularité. A quelle perfection qu'elles tendent, ou qu'elles parviennent, il y aura toujours de petites fautes : si l'on ne les censure pas sur le champ, on tombera dans les grandes aussi imperceptiblement qu'il leur est marqué dans l'esprit de l'institut. Qu'elles ne regardent donc pas les répréhensions comme des marques du peu de satisfaction qu'on a d'elles, ou comme la suite d'une idée de perfection impossible. Elles en seroient attristées & découragées. On ne leur veut rien imposer de nouveau : mais elles veulent, autant que nous, établir la régularité, qui est l'observance des regles. Pour cela, il ne faut tolerer aucun relâchement, quelque petit qu'il puisse être.

Mr. le Curé de Versailles me dit, en partant pour Forges, qu'il ne seroit pas revenu pour votre sermon de St. Candide. Je voudrois bien, sous le bon plaisir de Mr. l'Evêque de Chartres, que vous ne vous fissiez point de regle ni d'habitude d'avoir nécessairement des sermons en de certains jours : vous éviteriez l'inconvénient de la plupart des couvens, qui en ont souvent qu'il seroit meilleur de ne pas avoir : je voudrois en avoir, de gens sûrs, aprouvés de votre Evêque ; je pren-

droiss le tems de ceux-là, & les entendrois un jour ouvrier, s'ils ne pouvoient prêcher un jour de fête : je préférerois la veille de la fête, afin d'être inftruite & préparée pour la mieux paffer. Mais, encore une fois, j'aimerois mieux que mes cheres filles n'entendiffent pas de fermon un jour de Pâques, que d'être réduites à tous les jeunes Cordeliers qui viendront s'effayer chez vous. Joignez à cela la peine de les inviter, de les remercier, & beaucoup plus encore le hazard de leur doctrine dans un tems, & un tems qui durera autant que le monde, où l'on marche au milieu des précipices. Je crois que Mr. l'Evêque de Chartres ne defapprouvera pas ce que je penfe : & fi cela étoit autrement, vous favez fi je fuis foumife, & fi je defire que vous le foyez. J'avoue que j'ai de la peine à voir fortir des filles en qui on trouve une bonne vocation, une grande pieté, de la douceur dans le naturel : ces caracteres-là font bien commodes dans une maifon. Je crois que vous aurez Veilleine, Jaucour, & Vandam : voilà bien de l'efprit : cependant il ne faut pas que tout foit tête dans un corps : il faut des piés & des bras, mais toujours des membres fains.

Soyez ravie d'être aimée, eftimée, refpectée, obéie pour l'amour de Dieu, & re-

noncez à l'amour-propre qui voudroit s'attribuer ces ſentimens. Quand je vois nos cheres filles agir en eſprit de foi, j'ai une grande eſpérance qu'elles s'établiront ſur des fondemens ſolides : l'inclination manque encore plus ſouvent que la vertu. Je me ſuis raprochée de vous avec plaiſir, quoique je craigne la miſere que je crois trouver, car on nous mande que le blé enchérit tous les jours.

LETTRE XIII.

1695. A LA MEME.

NOUS avons ici un malade, dont les jours ſont utiles à l'état : c'eſt Mr. de Luxembourg : priez pour lui, je vous en coujure. Conduiſez ma ſœur Prêvot §, de maniere qu'elle ne perde rien de ſon humilité & de ſa ſimplicité. Je croirois qu'il ne lui faut pas beaucoup parler de ce qui eſt arrivé : ma ſœur Marie Conſtance en ſait plus que moi. Ne vous familiariſez pas trop : ſouvenez-vous toujours du perſonage de Mere, de ſœur aînée, de religieuſe. Sous prétexte de former nos filles, n'en faites pas de

§ Sœur converſe, qui recouvra ſubitement la vue.

rhétoricienes : ne leur inſpirez pas le gout de la converſation : elles s'ennuieroient à mourir dans leur famille : qu'elles aiment le ſilence : il convient à notre ſexe. Ne vous attachez à rien. Je ne veux pas vous affliger, en vous déclarant que vous perdrez bientôt cette maitreſſe chérie : je voudrois pourtant bien vous preſſer de vous perfectionner, en vous confiant que vous ne la garderez pas encore long-tems : aidez-moi dans cet embarras, en ne la pleurant pas avant le tems, & en vous hâtant de profiter de ſes inſtructions & de ſes exemples.

Plus votre Communauté eſt réguliere, plus elle a beſoin de plaiſirs innocens, pour reprendre le travail avec plus de courage. Que ne puis-je faire voir le fonds de mon cœur & de mon état à toutes les religieuſes ! Elles verroient le bonheur de leur vocation. Le monde eſt un menteur, il nous promet des plaiſirs, & il ne donne que des peines : & je ſai mieux que perſonne qu'elles ſont proportionées à l'état de la fortune, & que les plus grands ſont toujours les plus malheureux.

J'ai fait réflexion ſur les étrennes que Bernard veut vous donner. Je crains d'avoir trop tranché là-deſſus. Je n'ai point eu de procès : j'ai toujours été gâtée par-tout : mais il me ſemble que l'exemple de Chail-

lot vous feroit meilleur que le mien.

J'ai connu une Dame, qui s'eſt ruinée à acheter tout ce qu'elle trouvoit à bon marché. Je ſuis de même ſur les aumônes, & je ne puis reſiſter aux petites. Donnez donc, ma chere fille, cinq louis à votre philoſophe : & faites-moi hardiment des pareilles propoſitions, quand la providence vous les offrira.

LETTRE XIV.

A LA MEME.

ON vous a porté bien des bonbons, c'eſt pour conſoler mes enfans d'avoir perdu leur mere §.

Le Roi eſt très-content de la viſite qu'il vous fit hier: il eſt un peu mal aujourdhui de ſa médecine qui l'a toujours purgé : j'eſpere qu'il ne s'en portera que mieux. Je crois avec vous, ma chere fille, qu'un Roi eſt un grand prédicateur, & un prédicateur fort perſuaſif : il vous donna de très-bonnes maximes. Repréſenter ſon avis, & enſuite ſe ſoumettre, ſoutenir ce qui a été réglé contre notre avis, quitter tout pour ne quitter jamais les demoiſelles ; voilà ce que

§ Me. Priolo.

j'en ai retenu : mais je compte que Me. de Bouju n'en aura pas perdu un mot. Je ne fus pas fâchée de ne pouvoir dire adieu à nos cheres filles : je ne le pouvois pas sans me trop attendrir. Que chacune s'avance dans la perfection que je sçais qu'elles cherchent toutes ! Que toutes ensemble forment une sainte Communauté ! Qu'elles vivent comme des Anges ! Qu'elles ne songent qu'à mourir à elles-mêmes ! Qu'elles soient humbles, silentieuses, zélées pour le bien de leur établissement ! Qu'elles aiment à se mortifier, & que leur Supérieure songe à les réjouir innocemment ! Qu'elles deviennent simples ! Que leurs recréations soient gaies ! Qu'elles évitent les commerces particuliers, source de toutes sortes de troubles ! Qu'elles aiment leurs Supérieurs qui les aiment bien tendrement ! Mais après leur avoir souhaité tant de biens, je les conjure de demander à Dieu pour moi ceux qu'elles me croient les plus utiles, & dont elles jugent bien mieux que moi. Ce n'est pas assez de faire des exhortations à nos filles : il leur faut donner des exemples de perfection : en voici un que j'ai trouvé dans un auteur qui ne leur est ni suspect, ni desagréable.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE CAMBRAI.

» AU reste, Madame, vous prenez
» soin d'une grande communauté de
„ fille : & vous avez intérêt d'avoir devant
„ les yeux des modeles de perfection : en
„ voici un, pour la discipline réguliere,
„ que je vous propose. Chaque religieuse
„ des abbéïes nobles de ce péïs est fondée
„ en coutume d'aller passer tous les ans
„ un mois dans sa famille, & de visiter
„ toute sa parenté : c'est une civilité re-
„ glée. Quand j'arrive dans un couvent,
„ la Supérieure vient au-devant de moi
„ pour me recevoir dans la rue : on re-
„ çoit tous les étrangers dans des parloirs
„ extérieurs sans grilles, ni clôture. Pour
„ moi, en arrivant on me mene à l'E-
„ glise, au chœur, au cloitre, au dor-
„ toir, enfin au refectoire avec toute ma
„ compagnie. Alors la Supérieure me pré-
„ sente un verre : nous bûvons ensemble
„ elle & moi, à la santé l'un de l'autre :
„ la communauté m'attaque aussi : mon
„ grand-vicaire & mon clergé viennent à
„ mon secours : tout cela se fait avec une
„ simplicité qui vous réjouiroit. Malgré
„ cette liberté grossiere, ces bonnes filles

„ vivent dans la plus aimable innocence :
„ elles ne reçoivent presque jamais de visites
„ que de leurs parens : les parloirs sont dé-
„ serts, le monde parfaitement ignoré : & il
„ y regne une rusticité très-édifiante. On ne
„ rafine point ici en pieté, non plus qu'en
„ autre chose : la vertu est grossiere com-
„ me l'extérieur, mais le fond est excel-
„ lent : dans la médiocrité Flamande, on
„ est moins bon & moins mauvais qu'en
„ France : le vice & la vertu ne vont pas
„ si loin : mais le commun des hommes &
„ des filles de communauté est plus droit
„ & plus innocent “.

Vous croïez bien, ma chere mere, que je me sens une grande émulation pour vous après cette lecture, & que ma joie feroit parfaite, si je vous voïois boire avec Mr. de Chartres, & ma sœur de Veilhant attaquer son grand-vicaire. Vous me trouverez bien du loisir de m'être embarquée dans une si longue lettre : mais quand il s'agit de St. Cyr, il est toujours dimanche pour moi : le Roi entretient un héros (*Mr. de Boufflers*) inconsolable de la perte de Namur. Adieu ma chere fille.



LETTRE XV.

1669. AUX DAMES DE ST. LOUIS.

JE vous ai dit ſouvent, mes cheres filles, que je ſuis incapable & indigne de vous exhorter, & que je ne le fais que par obéiſſance. Depuis que j'ai vu les écrits de Me. de Chantal, j'ai cru n'avoir plus rien à vous dire : j'y ai trouvé tout ce que je penſe, & mille fois mieux que je ne le pourrois exprimer. Je vous l'ai dit : mais l'amitié que vous avez pour moi, vous prévenant, vous deſirez que je vous diſe mon avis ſur les choſes qu'elle a écrites, & dont j'ai fait copier ce que j'ai cru qui vous étoit propre & convenable à votre inſtitut. J'obéis à ce que vous avez voulu : mais je ne puis qu'approuver tout ce que vous trouverez dans ce recueil, & vous conjurer de vous y conformer. Vous ne pouvez prendre un meilleur eſprit que celui de St. François de Sales : & rien ne m'a donné plus d'eſpérance, que votre goût pour les maximes de ce grand Saint. Liſez & reliſez ſes écrits : c'eſt un excellent directeur. Me. de Chantal, qui en avoit ſi bien profité, entre dans un détail très-pro-

pre à votre communauté. Il me ſemble qu'avec ces livres & des filles de bonne volonté on peut faire un monaſtere bien regulier, & bien parfait. Le chapitre des fondations ne vous regarde point : il faut vous bien établir, & vous bien fortifier avant de vous étendre plus loin : vous ferez aſſez bien, ſi vous vous acquitez ſaintement & fidélement des obligations de votre inſtitut. Mais ſi jamais les Rois & les Reines vouloient multiplier les maiſons de St. Louis, (& pourquoi ne le voudroient-ils pas un jour ?) je penſe que vous ne pourriez mieux faire que d'imiter les filles de la viſitation, & d'obſerver dans les fondations tout ce qui eſt preſcrit dans ce chapitre, & dans ceux qui le ſuivent. Vous trouverez toujours des gens éclairés & vertueux à conſulter : je croi que les avis d'un ſaint, & l'expérience de ces ſaintes filles vous feroient marcher plus ſurement que vous ne feriez par des chemins tout nouveaux. Quand je vous parle des Rois & des Reines pour des fondations, c'eſt qu'il vous eſt défendu, par la vôtre, de recevoir de toute autre perſonne, ſous quelque prétexte que ce ſoit, ni augmentation, ni préſent.

Soïez fidéle à votre inſtitut : il eſt ſingulier : & vous n'avez pu imiter en tout

les filles de la visitation, parce que le vœu d'instruire, de même que plusieurs articles de votre établissement ne pouvoient s'accommoder avec le leur : mais imitez cette fidelité, cette exactitude, cette obéissance, qui les a soutenue jusqu'ici dans la ferveur, & dans l'uniformité. N'oubliez jamais, que celles, qui vous ont instruites, vous ont dit qu'elles ne changeroient pas la moindre de leurs pratiques, même pour en établir de meilleures : soïez donc, comme elles, inébranlables, quoi qu'on vous propose : & dites pour toute raison, c'est notre institut, c'est l'esprit de notre maison, c'est l'intention de notre Fondateur & de nos Supérieurs. Tout ce qui s'est passé dans les commencemens de votre fondation vous a fait voir qu'on trouve toujours à changer dès qu'on veut écouter, & qu'il y a des raisons pour soutenir tout ce que l'on propose. Cette fermeté à demeurer fidéles à ses regles, à ses coutumes, à ses pratiques est un excellent exercice de renoncement à ses lumieres, à sa propre volonté, & au plaisir de la nouveauté & du changement. Je vous conjure donc, mes très-cheres filles, vous qui êtes les fondemens de la maison, vous qui avez été formées par ces saintes religieuses, vous qui savez les intentions de

ceux qui vous ont gouvernées, vous qui connoiſſez mon reſpect pour la regle, d'être fermes dans la vôtre, & de n'y ſouffrir jamais ni altération, ni relâchement.

LETTRE XVI.

A Me. DE GLAPION §.

14 *Octobre.* 1699.

JE VEUX bien que vous m'aimiez: mais je ne prétends pas que vous ſoïez triſte en mon abſence. Si je demande de la gaïeté dans la maladie, jugez, ma chere fille, ſi je pardonnerois de l'abbatement dans l'amitié. Suivez avec joie le deſſein que vous me confiez. Je pratique ce que je vous conſeille: & je ſuis tranquille, malgré le déplaiſir d'être ſi loin du lieu du monde où je me plais le plus. Mais ce déplaiſir me revient ſouvent dans l'eſprit: il ſera long: j'y ſuis préparée: à ma place, l'on a mille raiſons de mourir: & l'on ne meurt point. Le Roi & Me. la De. de Bourgogne ne ſortent point de ma chambre: il faut que je me leve à cinq heures pour vous écrire. Je ſuis bien fachée

§ De Glapion des Routis, née en 1674., morte en 172..

du mal de ma sœur de Radouay * St. Periers § eſt ſouvent malade : voilà ce que c'eſt que les bonnes ſantés ! Adieu, ma chere Glapion : aſſurez toutes vos ſœurs, depuis Me. du Perou juſqu'à Mlle. de la Palliere, qu'elles ſont toutes dans mon cœur : & parez-vous de cette longue lettre à la recréation.

LETTRE XVII.

JE ME ſuis bien apperçue du dégout que vous avez pour vos confeſſeurs : vous les trouvez groſſiers : vous voudriez plus de brillant & plus de délicateſſe : vous voudriez aller au ciel par un chemin ſemé de fleurs. Mais ma chere fille, vous êtes chrétienne & religieuſe : & il y a bien des devoirs dans ces deux mots. Je ſuis en état de choiſir : & je n'ai d'autre confeſſeur que le vôtre. Il me ſeroit aiſé d'entendre de beaux ſermons : & je leur préfere la ſimplicité de cet homme. Sacrifiez vos répugnances. Vous ferez plus de bien par-là, que par ces auſtérités que vous ne deman-

* De Remont de Radouay, née en 1668. dame de St. Louis en 1686., d'un eſprit aimable, & goutée de Me. la Maréchale de Noailles, au point d'exciter la jalouſie de Me. de Maintenon.
§ De St. Periers de Baudeville, née en 1675.

dez pas, & que vous avez de la peine à ne pas demander. Adieu, ma chere fille, je ne ſens aucun mal : mais je ſuis dans une foibleſſe dont mon eſprit ſe reſſentira bientôt. Tout manque en moi : je m'échape à moi-même : mais ma ſenſibilité pour vous & pour St. Cyr vit encore.

LETTRE XVIII.

à St. Cyr, 31. Mars. 1700.

POINT de fille de Ste. Marie auſſi cordiale, auſſi affectueuſe que je le ferois, ſi je vous diſois tous mes ſentimens pour l'infirmerie & pour l'infirmerie. Dieu vous montre ce qu'il veut de vous, la pratique de la charité, la ſolitude, la privation du plaiſir de ſolemniſer ſa mort & ſa reſurrection avec nous. J'ai fait le chapitre ce matin, & parlé l'après diné en particulier : je vais à Marli : & voilà qui n'eſt pas ſi regulier. Votre droiture ſaura bien allier les deux choſes qui vous paroiſſent incompatibles : il n'y a que les diſtinctions qui affligent dans les communautés, parce qu'elles humilient. Pour vos impatiences, ma chere fille, elles ne ſont pas bien grandes, puiſque perſonne ne s'en apperçoit : vous les ſentez, vous : raiſon de

plus continuer à veiller ſur vous-même. Occupez-vous gaiement de la gloire de Dieu : vous lui devez beaucoup : & j'eſpere que vous péiérez bien.

LETTRE XIX.

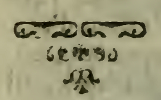
NE perdez pas le fruit des bons propos que vous tenez, en communiquant aux autres vos dégouts : cachez les avec ſoin : faites mieux, n'en aiez plus. Il faut que tout le bien ſe faſſe par les Supérieurs : aimez les donc, & faites les reſpecter. Sortez de votre retraite, toute grande, toute forte, toute zélée. Laiſſez les penſées d'enfant aux enfans : & venez aider à établir une maiſon qui doit ſanctifier le monde. Ne croyez pas être ſéche pour les malades : vous êtes charitable & douce : mais vous voulez les rendre raiſonnables : & c'eſt trop exiger. L'envie d'être aprouvée eſt naturelle : mais tachez d'aimer le bien pour le bien, & d'offrir tout à Dieu, l'amour propre trouvera toujours aſſez à ſe mettre par tout.

Pourquoi cette averſion pour le catéchiſme ? Ne contient-il pas toute la religion ? Vous trouvez ridicule que le maitre faſſe des demandes d'un écolier, & que l'écolier faſſe

les réponſes d'un maitre. Vous voudriez que la queſtion fut faite par l'enfant, & que d'après la réponſe, qu'on lui auroit faite, il raiſonnât, & qu'il avançât de curioſité en curioſité. Vous pouvez avoir raiſon : mais il faut ſuivre l'uſage : l'expérience fait voir que la méthode, que vous condamnez, eſt facile & ſuccinte. Vous en voulez encore au catéchiſme, parce qu'il ne parle pas convenablement de nos ſaints miſtéres : & comment l'homme pourroit-il parler de ce qu'il ne peut comprendre? Il eſt impoſſible, qu'il ne begaie, & qu'il ne communique à des choſes ſi ſublimes la petiteſſe de ſon eſprit. Je vous ſai gré de le ſentir : mais il ne faut pas vous impatienter contre des expreſſions reçuës : ce n'eſt pas la faute du catéchiſme : c'eſt la grandeur des miſtéres. Toutes ces idées ſont de reſtes de vanité: vous ne voudriez point de choſes communes à tout le monde : votre eſprit eſt élevé, vous voudriez des choſes qui le fuſſent autant que lui: inutile deſir: la plus ſçavante théologie ne peut vous parler de la Trinité autrement que votre catéchiſme. Votre répugnance à enſeigner à des enfans d'une maniere bizarre des vérités communes, ou d'une maniere baſſe des vérités ſublimes, eſt encore matiere de ſacrifice. Emploiez votre eſprit, non à multiplier vos dégouts, mais à les vaincre, mais à les cacher, en attendant qu'ils

ſoient vaincus : mais à vous faire aimer les plaiſirs dé votre état. Je n'aurois pas été ſi ſévere que votre Confeſſeur ſur la muſique ; mais apparemment il a ſes raiſons. Quel eſt ce livre que vous voudriez lire, & que vous ne liſez pas ?

Ne vous inquiétez point de votre peu de ferveur : ſi Dieu demandoit de vous des auſtérités, il ne vous auroit pas miſe dans une maiſon, où l'on n'en connoit d'autres que celles d'une vie toujours active : la violence, que vous faites à votre naturel porté aux liaiſons, vaut mieux que les haires & les cilices. Je ne vous ménage point mais je compte ſi fort ſur votre candeur que je ne cherche point vos défauts : vous n'en avez point d'autres que ceux dont vous vous accuſez. On a défait dix-huit cent camiſards : je demanderai à notre Mere une proceſſion pour remercier Dieu, quelque affligeant qu'il ſoit de ſe réjouir de la mort de ces rébelles, qui pourtant ſont François.



LETTRE XX.

A Me. DU PEROU.

24 Fevrier. 1701.

IL M'A toujours paru, que vous desiriez que j'écrive sur ce qui peut être de quelque conséquence dans votre maison. Je mets en ce rang les belles tragédies que j'ai fait composer pour vous, & qui peuvent être imitées à l'avenir. Mon dessein fut d'éviter les mauvaises compositions des religieuses, telles que j'en avois vu à Noisi. Je crus qu'il falloit divertir les enfans: & je voulus, en amusant les miens, remplir leur esprit de belles choses, leur donner de grandes idées de la religion, élever leurs cœurs à l'amour de la vertu, orner & cultiver leur mémoire, les former à la prononciation, & les retirer des conversations qu'elles ont entre elles, sur-tout les grandes, qui, depuis quinze ans jusqu'à vingt, s'ennuïent un peu de la vie de St. Cyr, parce qu'elles ne connoissent point celle du monde. Voilà mes raisons pour continuer chez vous ces représentations, tant que vos Supérieurs ne vous les défendront pas. Mais renfermez les dans votre mai-

ſon : ne les faites point à la grille, ſous quel prétexte que ce ſoit. Il ſera toujours dangereux de montrer à des hommes des filles bien faites, & qui ajoutent aux agrémens de leur perſonne le talent de ſe paſſioner dans leur rôle, & d'attendrir. N'y ſouffrez donc aucun homme, ni pauvre, ni riche, ni jeune, ni vieux, ni prêtre, ni laïque, je dis même un ſaint, s'il en eſt un ſur la terre. Je ne ſuis pas ſans peine ſur ce que nous fimes hier * : vous ſavez comment nous nous y engageâmes : mais, je vous conjure, que ce ſoit la derniere fois !

LETTRE XXI.

A Me. DE GLAPION.

1703. *Lundi* 3 *Mars.*

IL s'en faut bien, que nous ſoyons fideles à toutes nos réſolutions : la foibleſſe nous fait tomber : la ferveur nous releve : & nous paſſons notre vie à tendre au bien, & à faire le mal. Quelque infructueuſes que ſoient nos réſolutions, c'eſt une grande grace de les avoir : on en garde toujours quelqu'une.

* Devant Mr. d'Aubigné, alors Evêque de Noyon.

quelqu'une. Votre cœur eſt fait pour Dieu, ma chere fille : & plus je vous connois, plus j'eſpere que vous l'aimerez uniquement. Je deſire ardemment votre ſalut : mais je ne voudrois pas y contribuer par des fauſſetés. Je dis aux autres la vérité par devoir : je vous la dis à vous par inclination : vous m'écoutez : vous avancez : vous tenez de bons diſcours : vous donnez des bons exemples : que de raiſons de vous aimer ! Vous ſerez la joie & la conſolation de vos Supérieurs, & le ſoutien de votre inſtitut ; vous deviendrez une ſainte ; & vous ne vous ſauverez pas ſeule.

LETTRE XXII.

A Me. DU PEROU.

JE n'ai pu encore avoir les reliques du Roi d'Angleterre : la Reine étoit dans ſon lit, hors d'état de les aller chercher. Quand on ouvrit le corps de ce ſaint Roi, les gardes trempoient leurs mouchoirs dans ſon ſang, & feſoient toucher leurs chapelets à ſon corps : Mr. Dodart en a pris quelque choſe. J'admire la conduite de Dieu : il a permis, que ce Prince ait été mépriſé pendant ſa vie pour lui faire ſentir l'humiliation, & il le glorifie quand il ne peut plus

abuser de sa gloire. Cette réflexion doit faire trembler ceux qui sont honorés dans ce monde. Je suis si abatue, que je n'ai pas la force de vous aller dire adieu. Nous partons à quatre heures: mais il faut rendre au Roi un bon office auprès de vous, en vous disant qu'il a fait ce qu'il a pu pour m'envoïer à St. Cyr. Adieu, fortifiez vous en Dieu, à mesure que les secours & les consolations vous manquent: il faut vous y accoutumer peu à peu. Entretenez nos cheres filles dans la ferveur & dans la joie, & qu'elles songent à vous réjouir: car vous en avez besoin. Je vous embrasse toutes.

LETTRE XXIII.

1703. A Me. DE BEAULIEU.

IL FAUT bien qu'une premiere maitresse de classe figure à la recréation, & que ce soit elle qui aprenne de mes nouvelles aux autres. Mais je ne puis rien dire de gai: j'ai le cœur serré de la douleur de notre Princesse, depuis que Mr. de Savoye a déclaré la guerre au Roi.

O! mes cheres filles! Que vous êtes heureuses d'avoir quitté le monde! Il promet de la joie, & n'en donne point. Le

Roi d'Angleterre jouoit hier dans ma chambre avec la Ducheſſe de Bourgogne & avec ſes Dames à toutes ſortes de jeux : notre Roi & la Reine d'Angleterre les regardoient : ce n'étoient que danſes & emportemens de plaiſirs : & preſque tous ſe contraignoient & avoient le poignard dans le cœur. Le monde eſt certainement un trompeur : vous ne pouvez avoir trop de reconnoiſſance pour Dieu de vous en avoir tirées.

LETTRE XXIV.

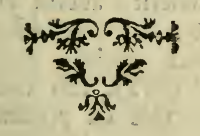
AUX DAMES DE ST. LOUIS.

ce 13 *Juillet.* 1704.

J'ESPERE que votre expérience vous degoutera des écrits, & vous perſuadera qu'il faut tirer ſon inſtruction & animer la vertu par ceux qui ont toujours été le fondement de la religion : il y a mille choſes édifiantes, dont on peut uſer avec la permiſſion de ceux qui nous conduiſent : mais tout cela doit être paſſager. Vous ſavez dans quelle intention j'oſai vous donner la connoiſſance & les écrits de Mr. de Cambrai. C'étoit un homme d'une grande réputation & qui me parut un Saint : je n'ai jamais eu rien de bon que je n'aie voulu le par-

tager avec vous : dans cette vue, je remplis votre maiſon de ſes ouvrages : vous ſavez le mal qu'ils y firent. Voïez par-là combien il faut être diſcret dans ſon zéle : & jugez du beſoin que nous avons de délibérer long-tems, dès qu'il s'agit de quelque choſe de nouveau. J'avois beaucoup oui parler du janſéniſme, dès ma jeuneſſe : je n'en ignorois pas les maximes : & Dieu m'a fait la grace de haïr tous les partis : mais je n'avois pas la moindre idée du quiétiſme : ainſi je donnai dans les ſentimens de Mr. de Cambrai, ſans en connoître le danger : il me devint ſuſpect, auſſitôt que je le vis contredit par ſes confreres & par ſes meilleurs amis : & en me feſant inſtruire, je vis bientôt l'illuſion dont il a plu à Dieu de me préſerver. En attendant le jugement de Rome où l'on avoit porté l'affaire, je me trouvois ſouvent embarraſſée, entre le zéle qui me portoit à parler contre cette doctrine, & l'amitié qui m'invitoit à parler pour M. de Cambrai. Je conſultai M. Joly, général de la miſſion, votre Supérieur, & bien digne de toute mon eſtime. Il me répondit, que non ſeulement il faloit crier contre les Neſtoriens, mais encore contre Neſtorius, parce qu'il étoit difficile de faire haïr l'erreur, tandis qu'on feroit aimer l'hérétique. Rome condamna la doctrine de Mr. de Cam-

brai : il accepta ; il se soumit. Je me trouvai dans un autre embarras. Pouvois-je croire cette soumission sincere, tant que je ne voïois pas le Prélat devenir, comme St. Paul, Prédicateur de la foi qu'il avoit combattue ? Cette disposition de mon cœur me donna quelque scrupule, que je consultai à un homme de bien. Il me dit que la regle, dont je me servois pour juger de la sincérité de la soumission de Mr. de C., étoit la même que St. Augustin donnoit pour juger en pareil cas. Dès-lors, je demeurai en repos. Je ne croirai qu'on est détrompé d'une erreur, que lorsque je la verrai attaquer avec autant de force qu'on en a eue pour la soutenir. Veillez toujours, mais prudemment, à prévenir nos filles sur les nouveautés : tâchez de leur donner le gout & la pratique d'une obéissance simple : c'est le chemin du repos & de la sureté : je signerai ces verités de mon sang, quand vous le voudrez.



LETTRE XXV.

A Me. DE MONTALEMBERT *.

1704. 10 *Août.*

QUE n'aurois-je point à vous dire, ma chere fille, si je pouvois vous rendre compte de tout ce que j'ai senti sur notre séparation ? Je vous demande pardon de mes doutes : vous m'avez bien convaincuë de votre courage & de votre fidélité à suivre la volonté de Dieu : je ne vous ai jamais autant aimée que je vous aime. Mr. l'abbé de Brisacier m'envoya tout droit à Marli la lettre que vous lui avez écrite : je l'ai luë & reluë avec un extrême plaisir : j'y ai vu une paix & une joie qui ne peut venir que de Dieu : continuez bien à entrer dans les détails, & dites-nous de petits mots, comme celui que vous avez mis, qu'autant qu'on est exact chez vous à faire ce qui est prescrit, autant est-on réservé à permettre des austérités extraordinaires : vous croiez bien que je ne l'oublierai pas : je fais une grande provision de bon sens en prenant ce que les

* Elle sortit de St. Cyr pour être Capucine.

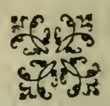
autres en ont : je ſerois ravie de proficer en quelque choſe du ſage gouvernement de votre ſainte maiſon, établie par des ſaints : inſtruiſez moi donc, ma chere fille : procurez nous des prieres de vos ſœurs, pour tout notre inſtitut, & pour moi en particulier : aimez toujours St. Cyr : & demandez ſa perfection. On y a pris votre ſortie comme vous l'auriez déſiré, ſi les ſentimens d'autrui pouvoient vous toucher encore : on a été attendri, édifié, mais point troublé. Si votre confeſſeur va à Moret dans le tems que j'y ſerai, vous croiez bien que je l'entretiendrai. Ceux qui vous ont conduite à Dieu, me plairont toujours : j'irai vous embraſſer avant votre profeſſion : voudra't-on bien me recevoir ? Que Dieu eſt incompréhenſible dans ſes deſſeins, ma chere fille ! & qu'il eſt bon d'adoucir nos croix comme il fait !

LETTRE XXVI.

A Me. DE..... 1705.

RIEN n'eſt ſi touchant que l'affliction de nos Princes : & rien n'eſt plus édifiant que la maniere dont ils la ſoutiennent : le Roi a été tout occupé du bonheur de

l'enfant (le Duc de Bretagne) par rapport aux difficultés du salut, sur-tout pour les grands : Mr. le Duc de Bourgogne est tout rempli des sentimens d'Abraham, en offrant son Fils : Me. la Duchesse de Bourgogne a une douleur si grande, si sainte, si sage, si douce, qu'il ne lui est pas échapé un mot qui n'ait charmé tout le monde : le Duc de Berri a les yeux dans un état qui prouve son bon naturel : toute la Cour est affligée, j'en ai ma bonne part : mais je ne sai pas succomber ; je veux tout ce que Dieu veut, quoi qu'il m'en ait couté, & qu'il me prenne en cette occasion par ce que mon cœur a de plus tendre. Adieu, mes chers enfans; fortifiez vous dans la foi, & dans les bonnes œuvres; il y a beaucoup à souffrir tant que nous sommes sur la terre, & l'on a grand besoin d'être affermi en Dieu. Que l'état où nous sommes, ne vous attriste pas ! Dieu ne sera pas toujours en colere ; & j'espere qu'il nous consolera.



LETTRE XXVII.

A Me. DE GLAPION.

à St. Cyr, ce 4 Juillet 1705

Ma vie n'eſt pas exempte de peines ; votre petit billet, ma chere fille, les adoucit beaucoup. Je ſuis ravie de vous ſçavoir dans cette paix qui ſurpaſſe tout ſentiment humain. Je vous l'ai ſouvent dit, Dieu ſeul mérite le cœur qu'il vous a donné. Je ſuis très-contente de la communauté : il me paroit qu'on avance dans la piété, que l'union eſt grande entre vous, qu'on obéit aux Supérieurs, qu'on reſpecte les Miniſtres de J. C. en eſprit de foi, qu'on n'a plus de curioſité pour le monde, que les parloirs ſont déſerts, que les jeunes ſe forment aux ſoins de l'éducation, que les anciennes ſouffrent avec une grande vertu d'en être privées. Enfin, ma chere fille notre communauté ſera parfaite, quand nous aurons détruit cette moleſſe dont nous parlons ſi ſouvent. Je voudrois qu'une dame de St. Louis ſacrifiât ſa ſanté, ſa vie, comme elle a ſacrifié ſa liberté. Ce bien, qui nous donne tant de

joie, ne se conservera que par une continuelle aplication. Il faut tout voir, tout reprendre, tout corriger. Vous ne vous débandez point l'esprit, ce me semble : vous n'avez point des liaisons particulieres : & votre amour-propre se prive de tout ce qui pourroit le nourrir : venez donc à la récréation : & mettez Mlle. de Plantadis à votre place.

LETTRE XXVIII.

A LA MEME.

1706. *Dimanche*, 14. *Mars*.

JE SUIS tout de bon fâchée contre vous : vous vous renfermez avec ma sœur de la Haye : il faudra que vous en fassiez autant pour les autres : car vous ne voudrez pas être accusée de prédilection : & c'est vous engager à vous tuer vous-même. Quand je veux dire mes raisons, on me répond, que vous seriez affligée qu'on vous ordonnât de vous retirer ! Pour moi, je vous affligerois de bon cœur, & pour vous faire obéir, & pour vous conserver. Mon favori *de Lisle* pleure notre malade : & Me. la De. de Bourgogne n'en est pas loin. Je vous envoie l'ordonnance de M. de Char-

tres pour vous amuser. Vous prenez de travers tout ce qui se dit sur la molesse : je crains bien que vous ne vous y soyez exposée: car la molesse n'est pas pour les malades : & vous le serez, si vous ne l'êtes déjà. Je me lasse de toutes les inquiétudes que vous me donnez : songez à devenir plus raisonnable, ou je vais songer à vous moins aimer.

LETTRE XXIX.

A Me. DU PEROU.

Fontainebleau, Juillet. 1708.

NOus perdrions trop à l'anéantissement de Me. de Radouay, pour le souhaiter : il faut qu'elle soutienne son personnage, & que nous l'excitions le plus que nous pourrons à force de satisfactions & d'agrémens donnés aux dames de St. Louis. Je ne me console pas de ne point écrire en particulier à toutes, & d'avoir à me partager entre leur sainteté & le siécle. Ma sœur de Fontaines se mêle de faire des lettres admirables : je vous prie, ma chere mere, que nos filles ne veuillent point avoir de l'esprit. Que dira Madame de Glapion là-dessus ? le sien ne se revoltera-t'il pas

contre une ſi forte déciſion ? Je permets que vous ne la preniez pas tout à fait à la lettre. On m'écrit qu'elle eſt revenue de ſa retraite avec le viſage & la voix meilleurs : elle travaille donc, elle parle donc trop, quand elle eſt en liberté. J'ai oublié de vous dire que M. le D. de Bourgogne m'a écrit qu'il ſe recommande à vos prieres : vous ne pouvez trop demander à Dieu d'achever ſon ouvrage dans ce Prince, qui ſe conduit parfaitement. Il me mande qu'il ne me dira point qu'il fait le mieux qu'il peut, parce qu'il ne diroit pas vrai & qu'il pourroit faire beaucoup mieux, & que tous tant que nous ſommes, nous pourrions plus que nous ne faiſons. C'eſt pratiquer ſes devoirs, que de les connoître ſi bien. Comme j'ai la vocation de notre inſtitut, je me ſuis fait des écoles (*à Avon*) où je vais ſouvent montrer ce que j'ai appris de vous. Je trouve des maîtres d'école, qui montrent le catéchiſme, & des enfans qui le ſçavent à merveille : mais quand j'ai voulu ſçavoir d'eux qui a fait *le pater*, ils n'en ſçavent rien : qui a fait *le credo*, encore moins : s'il adorent la Vierge, oui, s'ils adorent les ſaints, oui-dà : ſi on péche de manquer la meſſe un jour ouvrier, oui certes, & mille autres choſes pareilles, qui nous ont fait récrier, Mlle. d'Aumale

& moi, ſur le malheur de l'ignorance, & ſur votre bonheur d'inſtruire ſi bien vos demoiſelles. Vos bonnes œuvres vont à l'infini. Les Curés n'en ſçavent quelquefois pas plus que les peuples : ils ne ſongent qu'à parer leurs Egliſes & à tirer de l'argent pour l'employer aſſez ſouvent en choſes frivoles : ceux, qui ſont plus éclairés, ſongent à bien prêcher : & au milieu de tout cela, leurs brebis ignorent tout. J'irai demain à un de ces prônes. Ranimez vous tout de nouveau, mes chers enfans, ſur les expériences de votre vieille mere qui ſe porte aſſez bien, & qui va dire à la Princeſſe des Urſins & à Me. de Caylus qu'elle n'a pas la force de leur écrire de ſa main : & pourquoi ne l'a-t'elle pas, dira Me. de Radouay ? parce qu'elle a écrit une lettre de trois pages à des filles, dont elle eſt affolée.

LETTRE XXX.

A LA MEME.

QUOIQUE ce qui s'eſt paſſé chez vous ſur ce qui vous eſt reſté du ſacré * de M. l'Evêque de Blois, paroiſſe une

* Dans l'Egliſe de St. Louis, on avoit fait des eſtrades : les planches reſterent : on ne ſavoit à qui elles appartenoient : & la Supérieure ſouffrit qu'on les mit dans le magazin de la maiſon.

bagatelle, je l'ai cru si important, que j'en ai rendu compte au Roi. Ne vous a-t'il pas défendu de rien recevoir, de rien aquérir? Non seulement il l'a inséré dans vos réglemens: mais il en a fait une des conditions de vos lettres patentes. Je ne puis vous dire à quel point il a été scandalisé. Il m'a proposé d'abord de vous aller encore signifier ses intentions sur ce sujet: & je ne doute point qu'il ne le fasse, quand il sera de retour à Versailles. Il a trouvé fort mauvais, que je n'aie pas fait sortir sur le champ tout ce que vous avez laissé entrer dans votre maison contre sa volonté. Il a demandé ce que vous ferez après sa mort, puisqu'à un quart de lieue de lui, sous ses yeux, sous les miens, vous osez manquer à votre fondation & à votre Fondateur. Vous ne pouvez trop étudier vos obligations: les mauvais exemples ne vous justifieront point. Votre desintéressement doit être parfait: car votre maison ne peut manquer, tant qu'il y aura un Roi en France. Sachez donc précisément, si ce bois a été donné ou non à la Ferté, & me le mandez. Je souhaite que vous soïez innocente, & que vous sachiez vous avouer coupable.

LETTRE XXXII.

A LA MEME.

SI nous ne songeons à instruire nos filles, on les mettra en tutelle, dès le lendemain de ma mort. On leur donnera dans le dehors une économe qui les troublera sans cesse, s'il ne les ruine, ou ne les vole. Je sai qu'il faut avoir patience avec elles, que de long-tems elles ne peuvent être bien habiles : c'est pour cela même, que je me dépêche d'y travailler. Je m'offre avec tous mes gens pour les servir : & je n'aurai nulle peine à être leur intendante, leur femme d'affaires, & de tout mon cœur leur servante, pourvû que mes soins puissent leur apprendre à s'en passer. Voilà où je tends, voilà le fonds de mon cœur, voilà ce qui fait ma vivacité & mon impatience, & voilà ce que je soumets à vos avis.

Point d'économie indiscrete : si elle est nécessaire, qu'elle tombe sur vous qui êtes religieuses, & non sur les demoiselles. C'est vous, qui avez fait vœu de pauvreté : dans les tems calamiteux, que les demoiselles ne mangent du pain bis, qu'après que vous en aurez mangé du noir. Que le bon esprit de les regarder en tout comme le premier

objet de l'institut se perpétue dans votre maison !

Par le même principe, sacrifiez toujours le temporel au spirituel. Soiez plus attentive à maintenir vos réglemens qu'à faire valoir votre bien : la chute des maisons religieuses ne commence jamais par le désintéressement. S'il y a dans la maison un bon esprit, ne l'employez point à tenir des comptes, mais à former les novices & à instruire les enfans. N'oubliez jamais que St. Cyr n'a pas été bâti pour vous, & que vous avez pris le voile pour elles. Ce qui est vertu pour les autres est devoir pour vous.

LETTRE XXXIII.

A Me. DE ROQUEMONT.

OUI, ma chere fille, je suis la protectrice des récréations, & je ne cesserai de prêcher la régularité & la recréation. Je crois que l'un contribue à l'autre : je crois que des filles, qui sont fideles au silence de la regle & à l'application des classes & des autres emplois de la maison, ont besoin de se débander l'esprit : je crois que des recréations, reglées par les supérieures, ne tourneront jamais à mal : je crois que

celles, qui s'y oppofent, font moins humbles & moins fimples que celles qui croient en avoir befoin, & que les premieres font foutenuës dans leur auftérité par l'amour propre : je crois que celles, qui feroient en effet plus ferventes & plus mortifiées, plairont plus à Dieu en s'accommodant aux autres, qu'en fe diftinguant, & que la charité & la condefcendance font au deffus de l'auftérité : je crois enfin, ma très-chere fille, que vos fupérieures doivent être fort attentives à vous recréer, tant que vous ne chercherez pas vous-même à vous donner des plaifirs, & que vous ne voudrez, ni au dehors, ni au dedans faire la moindre irrégularité. Je vous parle d'autant plus hardiment là-deffus, que je l'ai confulté plufieurs fois à votre faint Evêque, qui n'eft pas affurément accufé de relâchement, & qui m'a toujours dit que vous n'aviez pas affez de récréations. Continuez donc hardiment, ma chere fille, à les folliciter. Je voudrois bien que votre fanté vous mît en état d'y prendre part, car je vous aime tendrement. Mais puifque ceux, qui ont fait les régles, les trouvent eux-mêmes fi exactes & fi ferrées, ne vaudroit-il pas mieux les relâcher, que de donner fi fouvent des récréations ? Non : car l'exactitude eft d'une abfolue néceffité pour les dames de S. Louis,

& tout changement à la regle eſt nuiſible au but pour lequel la regle a été faite. Il faut modérer le travail, ſans ceſſer pourtant de travailler.

La petite de Villefort eſt dans une profonde triſteſſe : je lui donnai une piſtole : ſon viſage changea : elle ſe mit à rire : & je vis bien diſtinctement que nous apportons en naiſſant toutes ſortes de convoitiſes. Votre domeſtique a des vapeurs : peut-être un préſent les diſſiperoit-il : donnez-lui donc dix piſtoles de ma part. Nos maitres s'ennuient ici, & font ſemblant de s'y plaire fort. Vive St. Cyr ! malgré ſes défauts, on y eſt mieux qu'en aucun lieu du monde. Je n'oſe rien dire à ma ſœur de Glapion à cauſe des attendriſſemens de part & d'autre. Qu'on eſt heureux, ma fille, de trouver Dieu partout ! Et qui peut ſe ſuffire à ſoi-même ?

LETTRE XXXIV.

A Me. DE CHAMPIGNY.

JE N'AI jamais rien vu de ſi beau, de ſi bon, de ſi aimable, de ſi net, de ſi bien arrangé, de ſi éloquent, de ſi régulier, en un mot, de ſi merveilleux, que votre lettre : ſi votre conſcience eſt dans un auſſi

grand ordre, M. Treil * n'a pas grand chose à faire. Il est vrai, ma chere fille, que la mienne est en paix : mais vous seriez bien mécontente des troubles, des ennuis, des impatiences, des dépits, & quelquefois des désespoirs de mon pauvre esprit, au milieu des importunités dont vous me parlez, & qui sont sans mesure, depuis que la Cour d'Angleterre s'est jointe à celle de France. Je vous crois trop sage pour vous laisser aller au chagrin de mon absence, qui finira, s'il plait à Dieu, le 27. de ce mois. L'éloge, que vous faites de ma sœur Vandam, est complet. Vous savez, ma très-chere fille, combien je vous aime : car cela est trop vrai pour que vous ne vous en aperceviez pas.

LETTRE XXXV.

A Me. DE FONTAINES.

JE N'AI rien à vous dire de nouveau depuis hier. Nous sommes gâtés, crotés, mouillés, ennuïés. Pour moi, je suis attristée de me voir pour si long-tems éloignée de mes cheres filles, avec les-

* Confesseur de cette Dame.

quelles je trouve tout ce qu'il y a de bon : je demande pardon à ma sœur de Radouay de cette phrase, qui me paroit encore trop foible pour exprimer l'abandon où je me trouve au milieu des caresses, des plaisirs, des honneurs, de la multitude, & des richesses. N'en parlons plus : car elle ne me pardonneroit jamais. Cet état & le mauvais tems empêchent les petits voïages de charité que je pourrois faire, qui me seroient à moi un amusement, & aux autres un secours. Dites à la sournoise (*Me. de Jas*) que sa lettre traite de matieres si importantes, que j'y répondrois, si je ne savois qu'elle trouvera dans votre tête tout ce qu'il peut y avoir de bon dans la mienne. L'impatience de mon humeur me rend aussi inutile, que mon peu de capacité.

LETTRE XXXVI.

A Me. DU PEROU.

1708. *28 Juillet.*

JE N'AIME plus à vous écrire, ma chere fille, parce que je voudrois toujours vous réjouir, & je ne suis plus propre qu'à vous affliger. Les affaires de Flandre ne

ſont pourtant pas en mauvais état : la plûpart de nos troupes diſperſées ſont revenues : peu de gens ſont demeurés ſur la place, & il y a moins de priſonniers qu'on ne le diſoit. L'armée eſt donc très-nombreuſe & de bonne volonté : mais je crains que la confiance outrée de M. le D. de Vendôme ne nous attire encore quelque malheur, ſi l'on s'expoſe à de nouvelles actions. M. le Duc de Bourgogne a toujours été de tous les bons avis : mais ſon peu d'expérience empêche qu'on ne s'y fie tout à fait. Vous perdez bien à ne pas voir ſes lettres : elles ſont pleines, & de courage, & de ſageſſe, & de piété. Priez toutes pour lui, je vous en conjure, & d'une façon toute particuliere. *Nos Princes ont couru un péril plus grand que n'auroit été leur mort.* Mes plus grandes allarmes ſont préſentement pour le Dauphiné : il eſt impoſſible que Mr. de Savoye n'y faſſe beaucoup de mal. S'il y entre, comme il y a lieu de le croire, bien des gens ſont perſuadés qu'il n'y ſauroit demeurer. Jamais mon St. Cyr ne m'a été ſi néceſſaire, & pour me cacher & pour me conſoler. Dieu connoit nos endroits ſenſibles, & ſçait bien les toucher. Je l'éprouve par une ſi longue abſence. Cependant réjouiſſez-vous, mes chers enfans : votre triſteſſe augmenteroit

encore la mienne : faites-vous des saintes pour nous obtenir la paix. Je suis affligée de tout ce que je vois & de tout ce que j'entends : mais nous avons un grand consolateur.

LETTRE XXXVII.

A LA MEME.

1708. 4 *Août.*

LE TEMS de vous écrire me manque quelquefois, mais encore plus le courage. Je suis dans des inquiétudes continuelles sur le dénouement de la campagne. Mr. le Duc de Bourgogne est à la tête d'une puissante armée, remplie de bonne volonté : leur situation est bonne : ils ne manquent de rien : mais on prétend qu'ils ne sauroient revenir en France, sans donner une bataille, qui me serre continuellement le cœur. Faites donc là-dessus, ma chere fille, tout ce que vous croiez le plus propre à nous attirer le secours de Dieu, & faites des neuvaines, de prieres & de messes. Je ne sai point dissimuler avec vous, mes cheres filles : & mes lettres ne peuvent que vous donner de la douleur. Ne dites pas tout à Me. de Glapion : il faut ménager sa sensibilité. Non-seulement il faut que vous aiez du courage, mais il faut que vous en donniez aux autres.

LETTRE XXXVIII.

DE LA MEME.

J'AI été fort allarmée ſur le Dauphiné : il m'en a bien couté vingt-quatre heures de fiévre : mais les nouvelles d'hier nous aprirent que Mr. le Duc de Savoye n'avancera point, que M. le Duc de Bervvick ne craint guere, & que la Ville de Lyon montre dans cette occaſion beaucoup de courage, d'affection, & de fidélité : ils ont pris toutes ſortes de bons partis par eux-mêmes, retranché leurs fauxbourgs, & pourvu à tout. Il faut que ma ſœur de Vertrieux * écrive à Lyon, combien on en eſt charmé, afin que les Lyonnois apprennent de tous côtés combien le Roi eſt ſatisfait de leur conduite : elle eſt trop heureuſe d'avoir ignoré mes fraïeurs pour ces péis. Ouï, aſſurément, je regarde ma ſœur de la Neuville comme une de mes filles, & même un peu comme la grande fille de St. François de Sales, qui étoit, à ce qu'il me ſemble, fort bien avec elle. J'ai toujours eu pour les dames de St Louis de vrais ſentimens de mere, les aimant plus ou moins ſelon leur conduite. Dites, s'il

* Me. de Vertrieux étoit de Lyon.

vous plait, à ma ſœur de St. Pars, qu'à l'exemple de Dieu, je l'aime autant raccomodant des paillaſſes, que faiſant une niche pour le ſaint Sacrement, parce que tout cela eſt égal : mais je ne trouve pas bon qu'elle me faſſe des excuſes de m'avoir écrit. Si j'étois moins occupée, je l'aurois prévenue. Adieu, ma chere fille.

LETTRE XXXIX.

A Me de Glapion.

1710. 8 *Juin.*

JE sai ce qui s'eſt paſſé, ma chere fille : & vous devez en être charmée au moins dans la *partie ſupérieure*. Vous aviez grand tort de douter de l'amitié de Me. de * *. Si elle eſt prévenue, c'eſt aſſurément en votre faveur : mais quelle eſtime, quelle inclination qu'on ait pour vous, on ne vous croit pas ſans défauts. Je connois parfaitement les vôtres : je les connois, parce que je les ai tous, accompagnés de pluſieurs autres que vous n'avez pas. Voulez-vous, que nous faiſſions enſemble notre examen ?

Nous ne ſommes pas humbles : mais il y a en vous de grandes reſſources, au-lieu que

que tout nourrit l'orgueil en moi. Vous ſavez, vous aimez les pratiques de votre inſtitut : vous vaincrez cette ſenſibilité, cette révolte de vos goûts, cette délicateſſe de votre naturel, augmentée par la triſteſſe inſéparable d'une mauvaiſe ſanté. Courage, ma très-chere fille, demandons la force pour nous ſouffrir nous-mêmes, & pour ſouffrir les autres : devenons ſaintes, ſoit pour vivre, ſoit pour mourir.

Nous ſommes trop choquées du manque de raiſon, que nous apercevons dans nos ſemblables : & c'eſt un très-mauvais effet de la nôtre : car ſi elle étoit éclairée, du moins elle nous rendroit patientes.

Nous avons auſſi trop d'attachement aux régles. En moi, c'eſt zele, en vous, bonne foi, en l'une & l'autre, une eſpece de défiance des divers moïens que la providence emploie pour parvenir à ſes fins.

Nous aimons à connoitre nos foibleſſes : mais nous ne pouvons ſouffrir que les autres vous les montrent.

Nous ſommes trop frapées de nos maux, & trop ardentes ſur ceux de nos amis : nous nous abandonnons à des triſteſſes exceſſives. Un ſaint m'écrivoit, *ſoiez homme dans votre douleur & dans votre pieté :* je vous le dis d'après lui, devenez homme. Un peu de dureté ſeroit excellente en vous : la groſſiéreté

même ne vous nuiroit pas. La cloche m'apelle : c'est dommage : j'étois charmée de vous entretenir. Quelle matiere que je traite avec vous, c'est toujours un plaisir pour moi. Cependant nous écrivons trop : & c'est encore un de nos défauts. Nous aimons à parler de nous mêmes, dussions-nous parler contre nous : & ce n'est pas le plus aisé à détruire.

LETTRE XL.

A LA MEME.

à Fontainebleau.

1711. J'ARRIVE d'Avon : j'y destinois une heure, & j'y en ai passé trois : j'ai été faire des visites de porte en porte. Depuis que je suis à la cour, je n'ai pas vu d'aussi délicieuse compagnie. J'en demande pardon aux dames de St. Louis : mais elles tiennent encore un peu au grand monde, & sont plus alertes & moins simples que Geoffroy & Païen *.

Je vous passe d'aimer M. de Villars, ma chere fille : mais je suis en peine de votre conscience sur le Pr. Eugene: on dit qu'il est bien piqué, & résolu de soutenir le siege.

* Païsans d'Avon.

Nous lui couperons les vivres:on a pris beaucoup plus de butin qu'on ne l'avoit cru: nous aurons bientôt les drapeaux. Réjouissez vous, mes chers enfans: il y a si longtems que vous êtes triste!

Notre retour s'éloigne par le plaisir de la chasse & du beau tems. Je suis ici, sans plaisir, sans volonté, & sans autre gout que celui du maître. Le mien ne me porte point à courir le cerf: celui que j'ai pour vous n'est pas émoussé malgré les contradictions que j'y trouve. Mathurin Roch * ne peut s'accoutumer à mon ignorance, ni moi à son savoir: je sai tout ce que je puis aprendre: & il veut aquérir:il lit tout,depuis Canisius jusqu'à Bellarmin,& jette mes enfans dans une profonde théologie. Ils m'assurent qu'on ne leur a dit jamais un mot de ce que je leur ai apris: & il me paroit pourtant qu'ils n'en savent pas davantage. Françoise veut se marier: elle ne peut ni gagner ses parens ni perdre la moindre partie de sa passion. Elle ne voit pas, dit Susane, son prétendu *à moitié son saoul*. Oui, j'aurai de la peine à me passer des gens d'Avon: ils ne me donnent d'ennui que par leur misere: je trouve chez eux de la droiture, du bon sens, de la vérité, de l'honneur:je vous en conterai de beaux traits,

* Maître d'école.

& peut-être assez pour vous ennuier. Ils ne parlent pas si bien que nous: mais nous ne fesons pas si bien qu'eux. Leurs vaches se portent mieux: mais ils n'osent encore en acheter. Je reçus hier une lettre, où ils me disoient qu'ils craignoient pour la santé du Roi & pour la mienne, à cause de la mortalité des bêtes.

LETTRE XLI.

A Me. DU PEROU.

1711. *à Fontainebleau*, 15 *Août*.

IL ETOIT impossible de faire l'ouvrage que vous m'avez envoié, sans vous jetter dans des longueurs infinies: c'est une affaire pour toujours: je crois que vous n'aimeriez pas à la recommencer souvent. Je n'y ai ajouté que de petits mots, parce que je conviens de tout, je connois tout, & j'aprouve tout. Je n'oserois me mêler de parler sur les instrumens de pénitence: vous savez ce que je vous ai toujours dit là-dessus. Je voudrois fort que nos filles en souhaitassent ardemment, & qu'on ne leur en accordât presque jamais. Quand elles accompliront leurs devoirs, elles seront de grandes saintes sans

ceinture de fer : quand elles les negligeront, les auſtérités corporelles ne les ſauveront pas. Elles ont beſoin de tranquillité & de patience dans les claſſes : quand un braſſelet pique un endroit ſenſible, on eſt bien diſpoſé à l'impatience : & ces pauvres enfans en ſouffrent. Si la communauté eſt telle que ma ſœur l'aſſiſtante la dépeint dans ſa lettre, ma ſœur de Radouay ſera contrainte de la canoniſer. L'aſſiduité au chœur, la ferveur dans la priere, l'union dans les eſprits, la joie dans les récréations, le concert dans les charges, tout y eſt à ſouhait : & ſi ma ſœur de Radouay pouvoit lire la période qui la regarde, elle comprendroit toute notre ſenſibilité pour les louanges : mais je me garderai bien de la lui envoier : ſon amour propre ſeroit trop tenté.

Quant à ce que les peres mandent à leurs filles ſur leur naiſſance, il faut inſtruire nos enfans à n'en pas tirer vanité : il faut leur dire que chacun croit ordinairement ſa nobleſſe meilleure que celle de ſon voiſin, mais qu'on n'en eſt pas cru ſur ſa parole.

Si ma ſœur de Bouju eſt auſſi gaie & auſſi libre à la récréation qu'elle l'eſt dans ſes lettres, vous êtes trop heureuſe de l'avoir aquiſe : rien n'eſt plus aimable que ce qu'elle m'écrit. Si la conſcience de ma ſœur de Champigny eſt auſſi bien que ſon caractere, Dieu eſt bien content d'elle : je le ſerai à mon tour, ſi

je la trouve dans la confiance qu'elle me promet. Ma sœur de Radouay trouve le moien de louer en dix lignes toute la communauté, au moins toutes celles qui ont été à l'infirmerie, depuis qu'elle y eſt. Sa critique échoue contre leur docilité, leur obéïſſance, & leur ſimplicité. Si tout cela continue, nous allons devenir bien fades. Il n'y a pas juſqu'à ma ſœur de Launay, qui ne ſe mêle de dire des merveilles de la maiſon, & d'égayer ſon ſtile fort joliment. Pour ma ſœur de Berval, elle a trouvé le moien de faire une belle lettre en me parlant de bâtiment, d'atellier, de bonnets, de charbonnier, de chauderonier, de batterie de cuiſine: de Labourdin *, & du héros M. de la Place §: elle finit pourtant ce beau récit par un trait aſſés ſublime de l'inſtitut. Ma ſœur de Roucy n'en ſera pas quitte, pour m'offrir la confidence de tous ſes défauts: je la prie de me l'envoier, & de ne point conſulter là-deſſus Mr. de Treihl. Je ne connoiſſois pas toute l'eloquence de ma ſœur du Londe: je ſuis ravie de ce qu'elle me mande d'elle & des autres. Ma ſœur de Roquemont ne m'a point accoutumée à de longs diſcours: ainſi je ſuis très-contente de ſa petite lettre, &

* Domeſtique de la maiſon.
§ L'architecte.

qu'elle le soit de ma sœur Bauregard. Il ne faut point que ma sœur de Blosset, qui aime mieux le fleau de la peste que celui de la guerre, aille nous attirer ici, à force de prieres, la petite vérole. Instruisez moi bien, je vous prie, de tout ce que vous aprendrez de cette maladie qui nous poursuit par-tout : nous l'avons encore ici : elle est à Marli : elle continue à Versailles : elle redouble à Paris. En verité, je ne sçais, si cela dure, où nous pourrons aller : & je tremble toujours pour Mr. le Duc de Bretagne & pour son frere. J'ai très-peu de chose à vous dire de ma santé, car je crois que Mlle. d'Aumale ne vous en parle que trop. Je passe mes journées assez doucement, quand je suis à ma maison de la Ville : & j'y vais le plus souvent que je puis. M. l'Evêque de Meaux * est ici pour terminer avec Mr. le Dauphin l'accomodement de M. le Cardinal de Noailles avec les Evêques de Luçon, de la Rochelle, & de Gap. Je recommande cette affaire à vos prieres : elle pourroit intéresser l'Eglise, Je vous embrasse, ma chere fille, avec une grande tendresse, malgré tous vos défauts. Que ferai-je à mon retour, si vous êtes telle

* Depuis, Cardinal de Bissi.

qu'on vous dépeint ? Ne jugez pas de mon loisir par la longueur de ma lettre, mais bien de mon amitié pour vous.

LETTRE XLII.

A Me. DE GLAPION.

à Fontainebleau, 31 *Juillet.*

1712.

MEs journées, ma chere fille, sont plus diversifiées, mais plus pénibles que les vôtres. Elles se passent entre le château & la Ville. Au château, je reçois la compagnie, & quelle compagnie! je suis obsédée ou de femmes que je méprise ou d'hommes qui ne m'aiment point : je vois, j'entends des choses qui me déplaisent ou qui m'indignent : je m'observe sans cesse pour retenir mon impatience & pour empêcher qu'on ne s'aperçoive que je la retiens. A la ville, j'écris, je lis, je travaille, je prie : j'y suis dans une paix, dans une douceur bien aprochante de la joie. Le soir, en repassant ma journée, je trouve beaucoup de fautes, quelques péchés, le mal assez bien évité, mais peu de bien de fait.

Pour vous, ma chere fille, vous ne pouvez ouvrir la bouche, vous ne pouvez fai-

re un pas, que ce ne ſoit vne bonne œuvre. Il y paroit, au compte que vous me rendez de la maiſon, dont vous êtes chargée préſentement. C'eſt cet honneur qui vous rend ſérieuſe : quand vous ſerez deſcenduë de ce degré éminent nous recevrons ſans doute des lettres plus enjouées. Marchienne tient plus long-tems qu'on ne l'avoit cru : on en ſera pourtant bientôt le maître : Mrs. de Villars & de Monteſquiou nous le promettent, & en même tems une quantité de proviſions de bouche, capable d'aſſourir les deſirs de Me. du Perou. Cependant on dit que le Pr. Eugene ne démordra pas de ſon entrepriſe. Il eſt piqué au vif de l'habileté du Maréchal de Villars, qui lui a dérobé une marche. Il faudra voir, ſi les Hollandois, autrefois ſi ſages, renonceront à leurs principes par égard pour ſa paſſion. Adieu, ma chere fille : conſervez-vous, & ne regnez ſur les cœurs, que pour faire regner notre ſeul maitre. Il ſeroit bien honteux à notre ſupérieure de ne pas faire lever le ſiége de Landrecy, à force de prieres : c'eſt aux grandes ames à faire les grandes choſes.

LETTRE XLIII.

A LA MEME.

à Fontainebleau, 14 *Septembre.*

1714.

SI UNE personne, née douce & polie, consommée depuis long-tems dans l'exercice de toutes les vertus, céde encore à son impatience, jugez, ma très-chere fille, où j'en suis, moi, née vive & orgueilleuse, accablée de grandes & de petites contradictions, assujettie à un genre de vie qui me déplait, condamnée à ne pouvoir suivre une seule pratique de pieté, souffrant presque toujours dans mon corps & dans mon esprit. Ma sœur de Linemare (*a*) m'a écrit une lettre toute douce, toute raisonnable, une lettre comme elle. Je trouve Me. de la Mairie (*b*) au comble du bonheur d'avoir Mornai (*c*) & votre niece. Je les admire : mais

(*a*) De Roquigny de Bulonde de Linemare, née en 1686, depuis Supérieure de la maison de St. Louis.

(*b*) Prieure de Moret ou de Bisi, couvens où Me. de Maintenon envoioit en mission des demoiselles de St. Cyr, pour y établir les principes d'une bonne éducation.

(*c*) Fille du Comte de Mornai tué à Manheim, née en 1700, actuellement Supérieure de St. Cyr.

ſi vous voulez que je continue, ne leur en dites rien. Nous attendons avec l'impatience la plus inquiete des nouvelles de Barcelone. J'y ai le Chevalier de Caylus, petit déterminé, très-propre à ſe faire tuer : & j'en ſerois bien affligée, & cette pauvre mere ſeroit inconſolable. Adieu, ma chere fille, je vais me confeſſer : ce qui n'excite pas l'eſprit aux gentilleſſes.

LETTRE XLIV.

A LA MEME.

à Fontainebleau, 26 Septembre.

JE SUIS la très-humble ſervante de St. François de Sales : mais je ne conviendrai point, qu'il ſoit plus difficile de ſe ſuporter ſoi-même, que de ſuporter les autres. Nous avons en nous un grand défenſeur de nous-mêmes, notre cœur : & perſonne ne nous parle pour ce pauvre prochain, ſi ſouvent inſuportable. Ce bon ſaint n'avoit été ni enfermé dans une communauté, ni tiraillé par des courtiſans, ni le témoin, le martir, ou la victime des iniquités du ſiécle.

Je regarde donc, ma chere fille, comme le dernier effort de courage, la réſolution, que

vous avez prise dans votre retraite : mais vous ne la soutiendrez pas : je suis sûre, que vous avez déjà bronché plus d'une fois. Pour vos amies de la Cour, elles sont toujours par terre. Vous n'avez à combattre, que des entêtemens, des travers, des imbécillités : que vous êtes heureuse ! Si vous voïez ce que nous voïons, vous mourriez de plaisir d'être ce que vous êtes, ou de la douleur de savoir ce que nous sommes. Nous voions des assassinats de sang-froid, des envies sans sujets, des rages, des trahisons sans ressentiment, des avarices insatiables, des desespoirs au milieu du bonheur, des bassesses qu'on couvre du nom de grandeur d'ame. Je me tais : je n'y puis penser sans emportement.

Non, ma chere fille, Dieu ne condamne point l'amitié, que vous avez pour moi, pourvu que vous comptiez que les louanges, que je vous donne, ne sont qu'une pure malice.

On ne peut être plus affectionné que l'est M. Besse *. Me. de Caylus a été assez mal : mais la santé du Roi ne se dément point. Son zéle pour la religion augmente tous les jours, quelque opposition qu'il y trouve. Plus d'espérance d'accommodement : l'affaire de M. le C. de Noailles n'en souffre

* Médecin de St. Cyr, & depuis, de la Reine d'Espagne.

point : on ira à Rome pour concerter avec le Pape les moyens de réduire ce Prélat à la soumission : voilà encore un ami qu'il faudra sacrifier. Priez, mais avec tranquilité & sans crainte : Dieu ne m'abandonnera ni moi ni son Eglise : Ceux qui espérent en lui ne sont point confondus. Ma santé est très-vacillante : mais ma foi ne l'est pas : & je suis toujours très-ferme papiste.

LETTRE XLV.

A LA MEME.

VOUS devez avoir une grande aplication à votre temporel, pour éviter tout desordre dans la dépense. Le mérite de votre épargne est bien différent de celui des autres maisons religieuses, qui ménagent pour se soutenir ou pour s'agrandir, au lieu que les dames de St. Louis n'ont rien à craindre ni à désirer. Le Roi leur a donné de grands biens : & s'il reste quelque chose à faire à la fondation, il le fera : & s'il ne le fait pas, surement ses successeurs le feront : il vous a garanties, par sa sage prévoïance, de tout prétexte d'intérêt, ou d'avarice : vous ne pouvez ni bâtir ni acquérir. Ainsi votre économie vous met

en état de faire l'aumône : & c'eſt là le motif que vous devez avoir dans l'adminiſtration de votre temporel. Vous devez tout votre ſuperflu aux pauvres : marier des filles ou les placer dans des couvents, ce ſont les aumônes dont votre fondateur vous a chargées.

Renoncez donc à tout eſprit d'intérêt : c'eſt par cet eſprit, que le diable damne les Saints. Le temporel eſt néceſſaire pour ſoutenir votre maiſon : mais il ſeroit encore plus fâcheux que le ſpirituel tombât : il y auroit moins de reſſources, car il ſera plus facile de remédier aux deſordres d'une économe, qu'à la négligence d'une maitreſſe des claſſes.

Faites bien comprendre à nos ſœurs en quoi conſiſte la mort au monde : les Religieuſes ſortent quelquefois de deſſous le drap mortuaire, auſſi vivantes à elles-mêmes qu'auparavant. Je ne ſuis pas ſurpriſe, qu'elles ayent encore des défauts, puiſque la perfection eſt l'ouvrage de toute la vie Mais je voudrois qu'elles n'euſſent pas l'eſprit du monde, qu'elles n'aimaſſent point à le voir, qu'elles ne penſaſſent à leurs parents que pour prier pour eux, qu'elles ne fuſſent point tranſportées, s'ils viennent les voir en carroſſe, deſeſpérées, s'ils les viennent voir à pied, inquiétes, ſi leurs affaires von

mal. La plûpart des Religieuſes ne comprennent gueres les maximes de l'Evangile : elles ſont auſſi vives, que les mondains ſur la nobleſſe, le plaiſir, le bien, la faveur : elles veulent une abeſſe de qualité, de préférence à une autre qui les meneroit à Dieu : elles briguent l'honneur d'être ſa favorite : toute leur conduite montre qu'elles eſtiment plus la grandeur, la richeſſe, que la pauvreté & l'obéïſſance dont elles ont fait vœu.

LETTRE XLVI.

A LA MEME.

11 *Septembre*. 1716.

J'AI BIEN dormi cette nuit : & me voilà en état de recevoir de nouvelles peines. Notre grand homme * fait d'étranges projets : vous ſavez le premier, & ſon peu de ſuccés : voici le ſecond. Il veut renouveller mon ſang, & par une longue ſuite d'alimens doux & légers, me faire une nouvelle créature : il ne lui ſera pas du moins fort difficle de me remettre à l'état d'enfance. Ce que je vois de réel dans tout cela, c'eſt

* Beſſe, médecin.

que nous ſommes ſéparées, & que nous n'avons pas même la triſte conſolation de ſouffrir enſemble. On m'a voulu tromper ſur votre état : mais j'ai trop long-tems vécu pour ne pas prendre le pire pour le certain. Je vous offre donc à Dieu de bonne grace : cependant St. Cyr qui vous perdroit me tient bien au cœur *. Si Dieu alloit accepter mon offrande ! Il me ſemble que je pourrois me faire porter chez vous : mais la bienſéance ne le veut pas : on diroit que j'ai bien aſſez de force pour aller vous voir, moi qui n'en ai pas aſſez pour aller à la meſſe. Contraignons nous donc encore quelques jours. J'ai été ſi mal, depuis que vous n'êtes pas bien, qu'il me ſemble que ma vie dépend de la vôtre. Conſervez-vous : que l'intérêt que j'y prends ajoute quelque choſe à vos ſoins !

LETTRE XLVII.

A LA MEME.

1617. *à St. Cyr, 27 Décembre.*

VOUS donnez bien des peines à ceux qui vous aiment ! Je vous en conjure par notre amitié, ne parlez aujourdhui qu'à

* Me. de Glapion en étoit alors Supérieure.

une ſeule perſonne. En mourrai-je moins, me direz-vous ? Vous mourrez plus tard : & chaque inſtant de votre vie m'eſt précieux. Je crois devoir à ma conſcience, encore plus qu'à ma tendreſſe pour vous, de faire tous mes efforts pour vous conſerver. Vous êtes très-déraiſonnable ſur ce ſujet : & moi je ſuis très-vive ſur tous. Comment pouvez-vous vous flater d'obſerver à la fois toutes les régles d'une Religieuſe, & de remplir tous les devoirs de la ſupériorité ? La complexion la plus ſaine, la plus vigoureuſe n'y réſiſteroit pas. Vous avez peu de ſanté, un emploi immenſe, un grand deſir de vous y dévouer, une facilité de faire le bien dont votre humilité ne peut diſconvenir : conſervez vous donc pour ce bien que vous aimez. N'êtes-vous pas plus néceſſaire à notre inſtitut, qu'à l'office du matin ? Croiez-vous, que feu M. de Chartres & notre ſaint Archevêque de Rouen n'aient pas ſouffert de faire gras, les jours maigres, à la vue de tout leur diocèſe ? ils ont cru qu'il valoit mieux ſoigner & prêcher leurs brebis, que de faire dans leur chambre des abſtinences qui les tuoient. On ne peut tout faire : vous ne le ferez jamais huit jours impunément. Les ſoins que vous prendrez de vous feront de bonnes œuvres & l'affermiſſement de notre inſtitut. Je ne puis conci-

lier votre zéle pour une maison à laquelle votre vie est si utile avec votre mépris pour la vie, ni l'amitié que vous avez pour moi avec les alarmes que vous me donnez.

LETTRE XLVIII.

A LA MEME.

1718. *à St Cyr, ce 21 Novembre.*

VOTRE excessive discrétion me met dans une crainte, qui m'empêche depuis quinze jours de vous envoier ces cent francs pour Mlle. de Boissy. Je ne puis oublier ses sentimens pour son pere. Donnez lui donc, ma chere fille, la joie d'obliger ce qu'elle aime. Et puisque vous desirez tant, que j'aie quelque plaisir, partagez celui que j'ai d'en faire à cette fille. Je vous suis très-obligée de vous mieux porter aujourdhui. Point de recueillement, qui vaille tout ce que vous faites; vous veillez sur toute cette maison: vous y maintenez la régularité: vous formez la maitresse des classes. Cependant je vous permets une retraite, avec la condition que vous y mettez de me voir tous les jours. M. l'Evêque de Chartres part à cinq heures. Je vous prie

de remettre à ſon aumônier 500 liv: c'eſt l'année d'avance de la penſion de deux de ſes ſéminariſtes dont il pourra bien demeurer chargé. Paperaſſez à votre aiſe : vous me rendrez ces papiers à votre grand loiſir : il y en a auxquels vous ne toucherez qu'avec votre délicate prudence *.

LETTRE XLIX.

A LA MEME.

J'Ai beau à dire que j'ai beaucoup d'appétit & point de mal :

Fagon en des maux plus preſſans
M'abandonnoit à ma ſageſſe :
Et, pour un rien, S. Cyr de concert avec Beſſe
Me refuſe les alimens.
Et voilà ce que c'eſt, d'avoir quatre-vingt ans !

Ordonnez donc, ma chere fille, qu'on m'envoie ce que je demande. Voulez-vous que la poſtérité diſe ?

Cette femme qui dans ſon tems
Fit un ſi brillant perſonnage ,

* Cette confiance de Me. de M. a ſauvé bien des papiers.

Eut à St. Cyr beaucoup d'enfans,
Et mourut faute d'un potage.

REPONSE.

Que Besse en veuille à Glapion :
Malgré la faculté, vous serez obéie :
Vous ! mourir d'inanition !
Eh ! de tous vos enfans la grande passion
Seroit de vous donner leur vie.

LETTRE L.

A LA MEME.

SELON le Docteur, je suis fort bien ; & selon moi, je suis fort mal. Mon abatement ne me permet pas de sortir de mon lit : j'ai mangé un potage par raison : & j'y ai trouvé la fadeur qu'y trouvoit Me. d'Heudicourt. Ne vous verrai-je point ! Le Prince d'Harcourt a été trouvé mort dans son lit.

On me mande que l'innocence de M. le Duc du Maine s'accrédite tous les jours, & que tout tombera sur Malezieux. Mais on se flâte, qu'après avoir prouvé que les soupçons étoient bien fondés, on donnera la grace.

J'approuve tout. Je ne sai ce que j'ai :

je ſuis ſans fievre : je touſſe moins : je dors très-bien : mais ma foibleſſe eſt extrême. Amenez ma ſœur du Perou : ſi l'on veut s'aider encore de moi, il n'y a pas de tems à perdre.

AVIS*

DE ME. DE MAINTENON

A ME. LA DUCHESSE DE BOURGOGNE.

LA crainte de Dieu eſt le commencement de la ſageſſe : & l'amour de Dieu eſt l'accompliſſement de la loi.

Tel eſt, Madame, l'oracle du ſaint Eſprit dans un livre, que vous ne devez point vous laſſer de lire. Les livres profanes inſpirent l'orgueil, & nourriſſent la curioſité ſi dangereuſe à notre ſexe, à meſure qu'ils étendent les connoiſſances, au-lieu que l'écriture ſainte inſpire l'humilité à ceux qu'elle inſtruit. Mais ce n'eſt pas

* Me. la Ducheſſe de Bourgogne diſoit que ces *Avis* lui avoient épargné bien des fautes & des chagrins : & Louis XIV. les trouva ſi beaux qu'après la mort de Me. la Dauphine, il dit à Me. de Maintenon qui vouloit les reprendre de la caſſette de la Princeſſe : *Madame, c'eſt pour les enfans : il faut bien que ma famille ait quelque choſe de vous.*

aſſez que l'eſprit ſoit convaincu, il fai
que le cœur ſoit ſéduit par le gout de
piété.

Que cette piété ſoit ſolide, droite, écla
rée : ſolide, en la regardant comme la rég
de toutes les actions de votre vie : droite
en préférant toujours les obligations de vot
état à toute devotion particuliere : éclairée
en vous inſtruiſant de tout ce que vous deve
ſavoir pour vous ſauver & pour ſauver le
autres par votre exemple : car votre plac
vous met à portée de faire de grands biens
& l'édification eſt le principal.

Vous aimez la joie, le repos, le plaiſir
croiez moi, j'ai gouté de tout, il n'y a d
joie, de repos, de plaiſir qu'à ſervir Dieu
Le vice eſt affreux : & l'on ne peut trop té
ſe donner au Seigneur : la Ste. Vierge, dit
on, s'offroit à Dieu dès l'âge de trois ans
ſi tôt que le Roi vous a vue, il vous a offert
à lui. La vie apartient ſans doute à celui qu
nous l'a donnée : voudriez-vous donner la vó
tre à l'ennemi de Dieu ?

Evitez la vanité & l'oiſiveté. Evitez ſu
tout le péché : on ſe jette aiſément dans l
vice : on en ſort difficilement. Meditez l
loi de Dieu jour & nuit : gravez-la profon
dément dans le fond du cœur : imitez votr
maître & votre modèle : ſacrifiez tout à l
vérité & à la vertu.

Aimez l'Eglife qui eft l'affemblée des fidéles : refpectez fes miniftres : protegez les gens de bien & les bonnes œuvres. Soulagez les malheureux. Déclarez vous contre les nouveautés dans la religion, comme le janfénifme, le quiétifme : & faites vous en inftruire, autant qu'il eft néceffaire pour les éviter. Tenez vous attachée au St. Siége : c'eft le centre de la catholicité.

Soiez fimple dans la piété, docile, humble, unie, comme St. Paul l'ordonne aux femmes. Fréquentez les facremens avec joie & avec confiance : choififfez un bon Confeffeur, & laiffez vous conduire dans le bien qu'il vous confeillera : c'eft là qu'il faut être fimple comme la colombe. Quittez-le, s'il vous difoit quelque chofe de mal : c'eft en ce cas qu'il faut être prudent comme le ferpent. Suivez l'efprit de l'Eglife dans toutes ces folemnités. Attendez & defirez Notre Seigneur pendant l'Avent. Recevez le à Noël : renaiffez avec lui. Adorez le avec les bergers & avec les Rois : offrez vous toute entiére à lui. Purifiez vous avec la Ste. Vierge. Soumettez vous, comme elle, à toutes les pratiques de la religion. Mortifiez vous pendant le carême, par l'abftinence, par le jeune, par des prieres plus longues, par plus de folitude & d'éloignement des plaifirs. Mourez avec J.

C. le vendredi saint. Ressuscitez à une nouvelle vie au tems de Pâques. Montez au Ciel en esprit au tems de l'Ascension, en vous détachant de la terre. Attendez, desirez, & recevez le St. Esprit à la Pentecôte: & soiez dans les dispositions où furent les Apôtres, pour la gloire de leur Maitre qui est le vôtre. Adorez le St. Sacrement pendant l'octave que l'Eglise l'expose à nos yeux. Dans le cours de l'année, solemnisez les fêtes des Saints : ayez recours à eux : imitez leurs vertus. Ayez une dévotion particuliere à la Ste. Vierge. Encore une fois, aimez l'écriture sainte, adorez ce que vous n'entendez pas : profitez de ce que vous comprenez. Servez vous du livre de l'Imitation & des Pseaumes. Lisez les œuvres de St. François de Sales. Rentrez souvent en vous-même, & tachez de vous mettre en la présence de Dieu, au milieu de la cour la plus nombreuse.

N'esperez pas un parfait bonheur : il n'y en a point sur la terre : & s'il y en avoit, il ne seroit pas à la cour.

La grandeur a ses peines, & souvent plus cruelles que celles des particuliers : dans la vie privée, on se fait aux chagrins : à la cour, on ne s'y habitue pas.

Votre sexe est encore plus exposé à souffrir, parce qu'il est toujours dans la dépendance.

pendance. Ne ſoiez ni fâchée ni honteuſe de cette dépendance d'un mari, ni de toutes celles qui ſont dans l'ordre de la providence.

Que M. le Duc de Bourgogne ſoit votre meilleur ami & votre ſeul confident. Prenez ſes conſeils : donnez lui les vôtres : ne ſoyez, vous & lui, qu'un cœur & qu'une ame.

N'eſpérez pas que votre union vous procure une paix parfaite : les meilleurs mariages ſont ceux où l'on ſouffre, tour à tour, l'un de l'autre avec douceur & avec patience. Il n'y en eut jamais ſans quelque contradiction.

Soiez complaiſante, ſans faire valoir vos complaiſances. Supportez les défauts de l'humeur, ceux du tempérament, & de la conduite, la différence des opinions & des goûts. C'eſt à vous à être ſoumiſe, & c'eſt en vous ſoumettant à M. le Duc de Bourgogne, que vous regnerez ſur lui. Prenez ſur vous, le plus que vous pourrez, ſur lui jamais.

N'exigez pas autant d'amitié que vous en aurez : les hommes ſont pour l'ordinaire moins tendres que les femmes : & vous ſerez malheureuſe, ſi vous êtes délicate en amitié : c'eſt un commerce où il faut toujours mettre du ſien.

Demandez à Dieu de n'être point jalouſe : n'eſpérez pas faire revenir un mari par les plaintes, les chagrins, & les reproches. Le ſeul moien eſt la patience & la douceur : l'impatience aigrit & aliene les cœurs : la douceur les ramene. J'eſpere que M. le Duc de Bourgogne n'affligera pas votre cœur par des infidélités.

En ſacrifiant votre volonté, ne prétendez rien ſur celle de votre époux : les hommes y ſont encore plus attachés que les femmes, parce qu'on les éleve avec moins de contrainte. Ils ſont naturellement tiranniques : ils veulent les plaiſirs & la liberté, & que les femmes y renoncent : n'examinez pas ſi leurs droits ſont fondés : qu'il vous ſuffiſe qu'ils ſoient établis : ils ſont les maîtres : il n'y a qu'à ſouffrir & à obéir de bonne grace.

Parlez, écrivez, agiſſez, penſez, comme ſi vous aviez mille témoins : comptez que tôt ou tard tout eſt ſçu : il eſt très-dangereux d'écrire.

Ne confiez à perſonne rien qui puiſſe vous nuire, s'il eſt redit : comptez que les ſecrets les mieux gardés ne le ſont que pour un tems, & qu'il n'eſt point de péis, où il y ait plus d'indiſcrétion, que celui-ci où tout ſe fait avec miſtere.

Aimez vos enfans, voiez les ſouvent :

c'eſt l'occupation la plus honnête qu'une Princeſſe & qu'une péïſanne puiſſent avoir. Jettez dans leurs cœurs les ſemences de toutes les vertus : & en les inſtruiſant, ſongez que de leur éducation dépend le bonheur d'un peuple qui mérite d'être aimé de ſes Princes. Expoſez vous au monde, ſelon la bienſéance de votre état : ſi vous êtes inacceſſible, vous ne ſerez pas aimée.

Détruiſez, autant que vous le pourrez, la vanité, l'immodeſtie, le luxe, & encore plus les calomnies, les médiſances, les railleries offenſantes, & tout ce qui eſt contraire à la charité.

N'épouſez les paſſions de perſonne : c'eſt à vous à les modérer & non pas à les ſuivre. Regardez comme vos véritables amis ceux qui vous porteront toujours à la douceur, à la paix, au pardon des injures : & par la raiſon contraire, craignez & n'écoutez pas ceux qui voudront vous exciter contre les autres, ſous quelle apparence de zele & de raiſon, qu'ils couvrent leurs intérêts ou leurs reſſentimens.

Défiez vous des perſonnes intéreſſées, vaines, ambitieuſes, vindicatives : leur commerce ne peut que vous nuire.

N'aiez jamais tort, ne vous mettez point en état de craindre la confrontation. Don-

nez toujours de bons conſeils, ſi vous oſez en donner. Excuſez les abſens & n'accuſez perſonne : encore une fois, n'entrez point dans les paſſions des courtiſans : vous leur plairez moins dans les tems de leur fureur : il vous eſtimeront, quand l'accès ſera paſſé. Une Princeſſe ne doit être d'aucun parti, mais établir par-tout la paix.

Sanctifiez toutes vos vertus, en leur donnant pour motif l'envie de plaire à Dieu.

Aimez l'état : aimez la nobleſſe qui en eſt le ſoutien : aimez le peuple : protégez les campagnes, à proportion du crédit que vous aurez : ſoulagez les autant que vous pourrez.

Aimez vos domeſtiques, portez les à Dieu, faites leur fortune, mais ne leur en faites jamais une grande : ne contentez ni leur vanité, ni leur avarice : & que votre ſageſſe mette à leurs deſirs la modération qu'ils devroient y mettre eux-mêmes. En protégeant quelqu'un qui vous eſt connu, ſongez au tort que vous faites à un homme de mérite que vous ne connoiſſez pas.

Ne ſoiez point trop attaché au plaiſir, il faut ſavoir s'en paſſer, & ſur-tout dans votre état, qui eſt un état de contrainte & de peine. Apprenez donc à vous contraindre & à ſouffrir.

Ne vous laiſſez point aller à vos mouvemens intérieurs : on a toujours les yeux ouverts ſur les Princes : ils doivent donc avoir toujours un extérieur doux, égal, & médiocrement gai. Cependant montrez que vous êtes capable d'amitié : votre amie eſt malade, ne cachez point votre inquiétude : elle meurt, montrez votre affliction.

On ne donne preſque jamais aux Princes qu'une maxime, qui eſt celle de la diſſimulation : elle eſt fauſſe, & fait tomber dans de grands inconvéniens. J'aime bien mieux une prudente franchiſe.

Soiez tendre aux prieres des malheureux. Dieu ne vous a fait naitre dans ce haut rang, que pour vous donner le plaiſir de faire du bien. Le pouvoir de rendre ſervice & de faire des heureux eſt le vrai dédommagement des fatigues, des déſagrémens, de la ſervitude de votre état.

Soiez compatiſſante envers ceux qui recourent à vous pour obtenir des graces : mais ne ſoiez pas importune à ceux qui les diſtribuent ou qui les donnent.

N'entrez dans aucune intrigue, quelque intérêt & quelque gloire qu'on vous y faſſe enviſager. Aimez vos parens : mais que la France ſoit votre ſeule patrie. La France ne vous aimera, qu'autant que vous ſaurez l'aimer.

Soiez en garde contre le gout que vous avez pour l'eſprit. Trop d'eſprit humilie ceux qui en ont peu : l'eſprit vous fera haïr du plus grand nombre : & peut-être meſeſtimer des perſonnes ſages.

C'eſt une marque viſible de prédeſtination de paſſer de ſouffrance en ſouffrance & de porter ſa croix chaque jour. Si cela eſt, Madame, vous êtes prédeſtinée : car vous aurez beaucoup à ſouffrir : vous êtes la premiere femme du monde : mais il ne faut point vous flâter : quoique vous faſſiez, vous ſerez, par cela même, la plus malheureuſe.

AVIS *

DE MR. DE FENELON

A ME. DE MAINTENON.

JE ne puis, Madame vous parler ſur vos défauts que douteuſement & preſque au hazard : vous n'avez jamais agi de ſuite avec

* Ces avis ſont tirés d'une copie écrite de la main de Me. de Maintenon, & intitulée *: ſur mes défauts.* M. le Ml. de Villeroi les aiant lus écrivit à Me. de G.... *Je vous renvoie le petit livre que vous m'avez confié : avouez qu'il y a un petit mouvement de vanité à faire parler de ſes défauts.*

moi : & je compte pour peu ce que les autres m'ont dit de vous : mais n'importe : je vous dirai ce que je pense, & Dieu vous en fera faire l'usage qu'il lui plaira.

Vous êtes ingénue & naturelle : de là vient, que vous faites très-bien, sans avoir besoin d'y penser, à l'égard de ceux pour qui vous avez du gout & de l'estime, mais trop froidement, dès que ce gout vous manque. Quand vous êtes seche, votre sécheresse va assez loin. Je m'imagine qu'il y a dans votre fonds de la promptitude & de la lenteur. Ce qui vous blesse vous blesse vivement.

Vous êtes née avec beaucoup de gloire, c'est-à-dire de cette gloire, qu'on nomme bonne & bien entendue, mais qui est d'autant plus mauvaise qu'on n'a point de honte de la trouver bonne : on se corrigeroit plus aisément d'une vanité sotte. Il vous reste encore beaucoup de cette gloire sans que vous l'apperceviez. La sensibilité sur les choses qui la pourroient piquer jusqu'au vif marque combien il s'en faut qu'elle ne soit éteinte. Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaisir de soutenir votre prospérité avec modération, enfin à celui de paroitre par votre cœur au-dessus de votre place.

Le *Moi*, dont je vous ai parlé si souvent, est encore une idole que vous n'avez pas brisée.

Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur mais non par la perte du *Moi* ; au contraire, vous cherchez le *Moi* en Dieu ; le gout sensible de la priere & de la présence de Dieu vous soutient : mais si ce gout venoit à vous manquer, l'attachement que vous avez à vous-même & au témoignage de votre propre vertu vous jetteroit dans une dangereuse épreuve. J'espere que Dieu fera couler le lait le plus doux, jusqu'à ce qu'il veuille vous sevrer, & vous nourrir du pain des forts.

Mais comptez bien certainement, que le moindre attachement aux meilleures choses par rapport à vous vous retardera plus que toutes les imperfections que vous pouvez craindre. J'espere que Dieu vous donnera la lumiere, pour entendre ceci mieux que je ne l'ai expliqué.

Vous êtes naturellement bonne & disposée à la confiance, peut-être même un peu trop pour des gens de bien dont vous n'avez pas éprouvé assez à fonds la prudence. Mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur se serre trop : les personnes ingénues & confiantes sont d'ordinaire ainsi, lorsqu'elles sont contraintes de se défier. Il y a un milieu entre l'excessive confiance qui se livre, & la défiance qui ne sait plus à qnoi s'en tenir, lorf-

qu'elle ſent que ce qu'elle croioit tenir lui échape. Votre bon eſprit vous fera aſſez voir, que ſi les honnêtes gens ont des défauts auxquels il ne faut pas ſe laiſſer aller aveuglément, ils ont auſſi un certain procédé droit & ſimple, auquel on reconnoit ſurement ce qu'ils ſont.

Le caractere de l'honnête homme n'eſt point douteux & équivoque à qui le ſait bien obſerver dans toutes ſes circonſtances. L'hipocriſie la plus profonde & la mieux déguiſée n'atteint jamais juſqu'à la reſſemblance de cette vertu ingénue : mais il faut ſe ſouvenir que la vertu la plus ingénue a de petits retours ſur ſoi-même & certaines recherches de ſon propre intérêt qu'elle n'apperçoit pas.

Il faut donc éviter également, & de ſoupçonner les gens de bien éprouvés juſqu'à un certain point, & de ſe livrer à toute leur conduite.

Je vous dis tout ceci, Madame, parce qu'en la place où vous êtes, on découvre tant de choſes indignes & on en entend ſi ſouvent d'imaginées par la calomnie, qu'on ne ſait plus que croire. Plus on a d'inclination à aimer la vertu & à s'y confier, plus on eſt embaraſſé & troublé en ces occaſions. Il n'y a que le gout de la vérité & un certain diſcernement de la ſincere ver..,

qui puiſſe empêcher de tomber dans l'inconvénient d'une défiance univerſelle, qui feroit un très-grand mal.

J'ai dit, Madame, qu'il ne faut ſe livrer à perſonne; je crois pourtant qu'il faut par principe de chriſtianiſme & par ſacrifice de ſa raiſon ſe ſoumettre aux conſeils d'une ſeule perſonne qu'on a choiſie pour la conduite ſpirituelle : ſi j'ajoute, une ſeule perſonne, c'eſt qu'il me ſemble qu'on ne doit pas multiplier les directeurs ni en changer ſans de grandes raiſons ; car ces changemens ou mélanges produiſent une incertitude & ſouvent une contrarieté dangereuſe. Tout au moins, on eſt retardé, au lieu d'avancer, par tous ces différens ſecours. Il arrive même d'ordinaire, que quand on a tant de différens conſeils, on ne ſuit que le ſien propre par la néceſſité où l'on ſe trouve de choiſir entre tous ceux que l'on a reçu d'autrui.

Je conviens néanmoins, qu'outre les conſeils d'un ſage directeur, on peut en diverſes occaſions prendre des avis pour les affaires temporelles, qu'un autre peut voir de plus près que le directeur. Mais je reviens à dire qu'excepté la conduite ſpirituelle, pour laquelle on ſe ſoumet à un bon directeur, pour tout le reſte qui eſt extérieur, on ne ſe doit livrer à perſonne.

On croit dans le monde, que vous ai-

nez le bien ſincérement : beaucoup de gens ont cru long-tems, qu'une bonne gloire vous feſoit prendre ce parti : mais il me ſemble que tout le public eſt deſabuſé, & qu'on rend juſtice à la pureté de vos motifs. On dit pourtant encore, & ſelon toute apparence avec vérité, que vous êtes ſeche & ſévére : qu'il n'eſt pas permis d'avoir des défauts avec vous : & qu'étant dure à vous-même, vous l'êtes auſſi aux autres : que quand vous commencez à trouver quelque foible dans les gens que vous avez eſperé de trouver parfaits, vous vous en dégoutez trop vite & que vous pouſſez trop loin le dégoût.

S'il eſt vrai que vous ſoiez telle qu'on vous dépeint, ce défaut ne vous ſera ôté, que par une longue & profonde étude de vous-même [illegible]

Plus vous mourrez à vous même [illegible] bandon total à l'eſprit de Dieu, plus votre cœur s'élargira pour ſupporter les défauts d'autrui & pour y compatir ſans bornes. Vous ne verrez par-tout que miſere : vos yeux ſeront plus perçans, & en decouvriront encore plus, que vous n'en voiez aujourdhui : mais rien ne pourra ni vous ſcandaliſer, ni vous ſurprendre, ni vous reſſerrer. Vous verrez la corruption dans l'homme comme l'eau dans la mer.

Le monde eſt relâché, & néanmoic d'une ſévérité impitoyable. Vous ne reſſem blerez point au monde : vous ſerez fidéle & exacte, mais compatiſſante & douce comm J. C. l'a été pour les pécheurs, pendan qu'il confondoit les Phariſiens dont les ver tus extérieures étoient ſi éclatantes.

On dit que vous vous mêlez trop peu de affaires. Ceux qui vous parlent ainſi ſont in piré par l'inquiétude, par l'envie de ſe mê ler du gouvernement, & par le dépit con tre ceux qui diſtribuent les graces, ou pa l'eſpoir d'en obtenir par vous.

Pour vous, Me. il ne vous convient poin de faire des efforts pour redreſſer ce qui n'ei pas dans vos mains.

Le zéle du ſalut du Roi ne doit point vou faire aller au delà des bornes, que la Pro vidence ſemble vous avoir marquées.

Il y a mille choſes déplorables : mais faut attendre les momens, que Dieu ſe connoît, & qu'il tient dans ſa puiſſanc

Ce n'eſt pas la fauſſeté que vous aur à craindre, tant que vous la craindrez. L gens faux ne croient pas l'être : les vr tremblent toujours de ne l'être pas. Vo pieté eſt droite : vous n'avez jamais eu l vices du monde : & depuis long-tems, vo en avez abjuré les erreurs.

Le vrai moien d'attirer la grace ſur

Roi & sur l'état n'est pas de crier, ou bien le fatiguer le Roi : c'est de l'édifier, de nourir sans cesse à vous même : c'est d'ouvrir peu à peu le cœur de ce Prince par une conduite ingénuë, cordiale, patiente, libre néanmoins & enfantine dans cette patience.

Mais parler avec chaleur & avec apreté, revenir souvent à la charge, dresser des batteries sourdement, faire des plans de sagesse humaine pour réformer ce qui a besoin de réforme, c'est vouloir faire le bien par une mauvaise voye : votre solidité rejette de tels moiens : & vous n'avez qu'à la suivre simplement.

Ce qui me paroit véritable touchant les affaires, c'est que votre esprit en est plus capable que vous ne pensez : vous vous defiez peut-être un peu trop de vous-même : ou bien vous craignez trop d'entrer dans les discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille & recueillie. D'ailleurs, je m'imagine, que vous craignez le caractere des gens que vous trouvez sur vos pas quand vous entrez dans quelque affaire. Mais enfin il me paroit, que votre esprit naturel & acquis a bien plus d'étenduë que vous ne lui en donnez.

Je persiste à croire, que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires d'état :

mais vous devez vous en inſtruire ſelon l'é
tendue de vos vues naturelles : & quand le
ouvertures de la providence vous offriron
dequoi faire le bien, ſans pouſſer trop loi
le Roi au delà de ſes bornes, il ne fau
jamais reculer.

Je vous ai détaillé ce que le monde dit
voici, Madame, ce que j'ai à dire.

Il me paroit que vous avez encore u
goût trop naturel pour l'amitié, pour l
bonté de cœur, & pour tout ce qui li
la bonne ſocieté. C'eſt ſans doute ce qu'
y a de meilleur, ſelon la raiſon & la vert
humaine : mais c'eſt pour cela même qu'
y faut renoncer.

Ceux qui ont le cœur dur & même froi
ont ſans doute un très-grand défaut na-
turel : c'eſt même une grande imperfectio
qui reſte dans leur pieté : car ſi leur piet
étoit plus avancée, elle leur donneroit ce
qui leur manque de ce côté-là. Mais il fau
compter que la véritable bonté de cœur con
ſiſte dans la fidelité à Dieu & dans le pu
amour. Toutes les générosités, toutes le
tendreſſes naturelles ne ſont qu'un amou
propre plus rafiné, plus ſéduiſant, plus fla-
teur, plus aimable, & par conſéquent plus
diabolique.

Je vous dis tout ceci ſans nul intérêt
perſonel : car je ſuis aſſez ſec dans ma con-

duite & froid dans les commencemens, mais aſſez chaud & tendre dans le fond. Rien de tout ceci ne regarde *l'homme*, à l'égard duquel vous avez des devoirs d'un autre ordre : l'accroiſſement de la grace qui a déja fait tant de prodiges en lui achevera d'en faire un autre homme. Mais je vous parle pour le ſeul intérêt de Dieu en vous : il faut mourir ſans réſerve à toute amitié.

Si vous ne teniez plus à vous, vous ne ſeriez non plus dans le deſir de voir vos amis attachés à vous, que de les voir attachés au Roi de la Chine. Vous les aimeriez du pur amour de Dieu, c'eſt-à-dire d'un amour parfait, infini, généreux, agiſſant, compatiſſant, conſolant, égal, bienfeſant, & tendre comme Dieu même. Le cœur de Dieu feroit verſé dans le vôtre : & votre amitié ne pourroit non plus avoir de défaut, que celui qui aimeroit en vous ; vous ne voudriez rien des autres, que ce que Dieu en voudroit, & uniquement pour lui. Vous ſeriez jalouſe pour lui contre vous-même : & ſi vous exigiez des autres une conduite plus cordiale, ce ne ſeroit que pour leur perfection & pour l'accompliſſement des deſſeins de Dieu ſur eux.

Ce qui vous bleſſe donc dans les cœurs reſſerrés ne vous bleſſe, qu'à cauſe que le vôtre eſt encore trop reſſerré au-dedans de lui-mê-

me. Il n'y a que l'amour-propre, qui blesse l'amour-propre. L'amour de Dieu supporte avec condescendance l'infirmité de l'amour-propre, & attend en paix, que Dieu le détruise. En un mot, Madame, le défaut de vouloir de l'amitié n'est pas moindre devant Dieu, que celui de manquer d'amitié. Le vrai amour de Dieu aime généreusement le prochain, sans espérance d'aucun retour.

Au reste, il faut tellement sacrifier à Dieu le *moi*, dont nous avons tant parlé, qu'on ne le recherche plus, ni pour la réputation, ni pour la consolation du témoignage qu'on se rend à soi-même sur ses bonnes qualités ou sur ses bons sentimens. Il faut mourir à tout sans réserve, & ne posséder pas même sa vertu par raport à soi. Ce n'est point une obligation précise pour tous les Chrétiens: mais je crois, que c'est la perfection d'une ame qu'il a autant prévenue que la vôtre par ses miséricordes.

Il faut être prêt à se voir méprisé, haï, décrié, condamné par autrui, & à ne trouver en soi que trouble & condamnation, pour se sacrifier sans nul adoucissement au souverain domaine de Dieu qui fait de sa créature selon son bon plaisir. Cette parole est dure à quiconque veut vivre en soi & jouir pour soi-même de sa vertu: mais qu'el-

ſe eſt douce & conſolante, pour une ame qui aime autant Dieu, qu'elle renonce à s'aimer elle-même !

Vous verrez un jour combien les gens qui ſont dans cette diſpoſition ſont grands dans l'amitié. Leur cœur eſt immenſe, parce qu'il tient de l'immenſité de Dieu qui les poſſéde. Ceux qui entrent dans ces vues du pur amour, malgré leur naturel ſec & ſerré, vont toujours s'élargiſſant peu à peu. Enfin Dieu leur donne un cœur ſemblable au ſien, & des entrailles de mere pour tout ce qu'il unit à eux.

Ainſi la vraie & pure piété, loin de donner de la dureté & de l'indifférence, tire de l'indifférence, de la ſéchereſſe, de la dureté de l'amour-propre qui ſe retrécit en lui-même pour rapporter tout à lui.

Pour vos devoirs, je n'héſite pas un moment à croire, que vous devez les renfermer dans des bornes bien plus étroites que la plupart des gens trop zelés ne le voudroient.

Chacun, plein de ſon intérêt, veut vous y entrainer, & vous trouve inſenſible à la gloire de Dieu, ſi vous n'êtes autant échauffée que lui. Chacun veut même, que votre avis ſoit conforme au ſien, & ſa raiſon, la vôtre.

Vous pourrez peut-être dans la ſuite, ſi

Dieu vous en donne les facilités, faire d
biens plus étendus. Maintenant vous av
la communauté de St. Cyr, qui demanc
beaucoup de soins : encore même voudroi
je, que vous fussiez bien soulagée & dé
chargée de ce côté-là. Il vous faut des tem
de recueillement & de repos tant de corp
que d'esprit. Vous devez suivre le couran
des affaires générales, pour tempérer ce qu
est excessif, & redresser ce qui en a besoin
Vous devez, sans vous rebuter jamais, pro
fiter de tout ce que Dieu vous met au cœur
& de toutes les ouvertures qu'il vous donn
dans celui du Roi, pour lui ouvrir les yeu
& pour l'éclairer, mais sans empressement,
comme je vous l'ai souvent représenté.

Au reste, comme le Roi se conduit bien moins par des maximes suivies, que par l'impression des gens qui l'environnent, & auxquels il confie son autorité, le capital est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder par des gens sûrs, qui agissent de concert avec vous pour lui faire accomplir, dans leur vraie étenduë, ses devoirs dont il n'a aucune idée.

S'il est prévenu en faveur de ceux qui font tant de violences, tant d'injustices, tant de fautes grossieres, il le seroit bientôt encore plus en faveur de ceux qui suivroient les regles & qui l'animeroient au

ien. C'eſt ce qui me perſuade, que quand ous pourrez augmenter le crédit de Mrs. e Chevreuſe & de Beauvillers, vous ferez n grand coup. C'eſt à vous à vous meſurer our les tems : mais ſi la ſimplicité & la berté ne peuvent point emporter ceci, aimerois mieux attendre, juſqu'à ce que)ieu eut préparé le cœur du Roi. Enfin, : grand point eſt de l'aſſiéger puis qu'il eut l'être, de le gouverner, puis qu'il eut être gouverné : ſon ſalut conſiſte à être ſſiégé par des gens droits & ſans intérêt. Votre application à le toucher, à l'inſtrui- e, à lui ouvrir le cœur, à le garantir de ertains pieges, à le ſoutenir quand il ſt ébranlé, à lui donner des vuës de paix, x ſur-tout de ſoulagement des peuples, de nodération, d'équité, de defiance à l'égard les conſeils durs & violens, d'horreur pour es actes d'autorité arbitraire, enfin d'amour our l'Egliſe, & d'application à lui cher- her des ſaints Paſteurs, tout cela, dis-je, ous donnera bien de l'occupation : car, uoique vous ne puiſſiez point parler de ces natieres à toute heure, vous aurez beſoin le perdre bien du tems pour choiſir les nomens propres à inſinuer ces vérités. Voilà l'occupation que je mets au-deſſus de toutes les autres.

Après les heures de pieté, vous devez

aussi, ce me semble, travailler & donne le tems nécessaire pour connoître par des gens sûrs les excellens sujets en chaque profession, & les principaux desordres qu'on peut reprimer. Il ne faut point avoir des rapporteurs, qui s'empressent à vous empoisonner du récit de toutes les petites fautes des particuliers : mais il faut avoir des gens de bien qui malgré eux soient chargés en conscience de vous avertir des choses, qui le mériteront :ceux-là ne vous diront que le nécessaire & laisseront le superflu aux tracassiers.

Vous devez aussi veiller pour soutenir dans leur emploi les gens de bien qui sont en fonction, empêcher les rapports calomnieux & les soupçons injustes, diminuer le faste de la cour quand vous le pourrez, faire peu à peu MONSEIGNEUR dans toutes les affaires, empêcher que le venin de l'impieté ne se glisse autour de lui, en un mot, être la sentinelle de Dieu au milieu d'Israël, pour protéger tout le bien & pour réprimer tout le mal, mais suivant les bornes de votre autorité.

Pour St. Cyr, je croirois qu'une inspection générale & une attention suivie pour redresser dans ce général tout ce qui en aura besoin suffit à une personne accablée de tant d'affaires, appellée à des plus grands biens, capable d'objets plus étendus.

Il faut encore ajouter que vous ne pouvez éviter d'écouter ceux qui voudront se plaindre ou vous avertir : tout cela va assez loin : ainsi je m'y bornerai.

Les bonnes œuvres que vous voulez tourner du côté de *l'homme* me paroissent fort à propos : elles seront sans contradiction & sans embarras. Pour celles de Paris, je crois que vous y trouveriez de traverses continuelles qui vous commettroient trop.

Vous avez, à la Cour, des personnes, qui paroissent bien intentionnées : elles méritent que vous les traitiez bien & que vous les encouragiez : mais il faut beaucoup de précaution : car mille gens se feroient dévots pour vous plaire. Ils paroitroient touchés aux personnes qui vous approchent, & iroient par là à leur but : ce seroit nourrir l'hipocrisie, & vous exposer à passer pour trop crédule. Ainsi il faut connoitre à fond la droiture & le desintéressement des gens, qui paroissent se tourner à Dieu, avant que de leur montrer qu'on fait attention à ces commencemens de vertu.

Si ce sont des femmes, qui ayent besoin d'être soutenues, faites les aider par des personnes de confiance, sans que vous paroissiez vous-même.

Je crois que vous devez admettre peu de gens dans vos conversations pieuses, où vous

cherchez à être en liberté. Ce qui vous est bon n'eſt pas toujours proportionné au beſoin des autres. J. C. diſoit : *j'ai d'autres choſes à vous enſeigner : mais vous ne pouvez pas encore les porter.* Les Peres de l'Egliſe ne découvroient les miſteres du chriſtianiſme à ceux qui vouloient ſe faire chrétiens, qu'à meſure qu'ils les trouvoient diſpoſés à les croire.

En attendant que vous puiſſiez faire du bien par le choix des Paſteurs, tâchez de diminuer le mal.

Pour votre famille, rendez lui les ſoins qui dépendent de vous, ſelon les regles de modèration, que vous avez dans le cœur : mais évitez également deux choſes : l'une de refuſer de parler pour vos parens, quand il eſt raiſonnable de le faire : l'autre, de vous fâcher, quand votre recommandation ne réuſſit pas.

Il faut faire ſimplement ce que vous devez, & prendre en paix & en humilité les mauvais ſuccès : l'orgueil aimeroit mieux ſe dépiter, ou il prendroit le parti de ne parler plus, ou bien il éclateroit pour arracher ce qu'on lui refuſe.

Il me paroit que vous aimez, comme il faut, vos parens, ſans ignorer leurs défauts, & ſans perdre de vue leurs bonnes qualités.

Enfin, Madame, ſoiez bien perſuadée,

ue pour la correction de vos défauts, & our l'accompliſſement de vos devoirs, le rincipal eſt d'y travailler par le dedans & on par le dehors.

Ce détail extérieur, quand vous vous y onneriez toute entiere, ſera toujours au-eſſus de vos forces. Mais ſi vous laiſſez faire l'eſprit de Dieu ce qu'il faut, pour vous aire mourir à vous-même, & pour couper uſqu'aux dernieres racines du *moi*, les dé-auts tomberont peu à peu comme d'eux-mê-nes : & Dieu élargira votre cœur, au point ue vous ne ſerez embaraſſée de l'étendue l'aucun devoir. Alors, l'étendue de vos de-oirs croitra avec l'étendue de vos vertus k avec la capacité de votre fonds. Car Dieu ous donnera de nouveaux biens à faire, à roportion de la nouvelle étendue qu'il aura lonnée à votre intérieur.

Tous nos défauts ne viennent que d'être ncore attachés & recourbés ſur nous-mê-nes. C'eſt p:r le *moi*, qui veut mettre les vertus à ſon uſage & à ſon point. Renoncez lonc, ſans héſiter jamais, à ce malheureux *moi* dans les moindres choſes où l'eſprit de grace vous fera ſentir que vous le recherchez encore. Voilà le vrai & total crucifiement : tout le reſte ne va qu'aux ſens & à la ſuper-ficie de l'ame. Tous ceux qui travaillent à mourir autrement quittent la vie par un côté,

& la reprennent par plusieurs autres : ce n'est jamais fait.

Vous verrez par expérience, que quand on prend pour mourir à soi le chemin que je vous propose, Dieu ne laisse rien à l'ame, & qu'il la poursuit sans relâche, impitoyable, jusqu'à ce qu'il lui ait ôté le dernier souffle de vie propre, pour la faire vivre en lui dans une paix & une liberté d'esprit infinie.

LETTRE I.

DE MR. DE CAMBRAI

A ME. DE MAINTENON.

QUAND M. de Meaux, Madame m'a proposé d'aprouver son livre, je lui ai témoigné avec attendrissement, que je serois ravi de donner cette marque publique de la conformité de mes sentimens avec un Prélat que j'ai regardé depuis ma jeunesse comme mon maitre dans la science de la religion; je lui ai même offert d'aller à Germini pour dresser de concert avec lui mon approbation.

J'ai dit en même tems à Messieurs de Paris & de Chartres, & à M. Tronson, que

que je ne voiois abſolument aucune ombre de difficulté entre M. de Meaux & moi *ſur le fonds de la doctrine*, mais que s'il vouloit attaquer perſonnellement dans ſon livre Me. Guyon, je ne pourrois pas l'approuver. Voilà ce que j'ai déclaré, il y a ſix mois. M. de Meaux vient de me donner ſon livre à examiner. A l'ouverture des cahiers, j'ai trouvé qu'ils ſont pleins d'une réfutation perſonnelle : auſſi-tôt j'ai averti Meſſieurs de Paris & de Chartres, & Monſieur Tronſon de l'embarras où M. l'Evêque de Meaux me mettoit.

On n'a pas manqué de me dire que je pouvois condamner les livres de Me. Guyon, ſans diffamer ſa perſonne & ſans me faire aucun tort. Mais je conjure ceux qui parlent ainſi, de peſer, devant Dieu, les raiſons que je vais leur repréſenter. Les erreurs, qu'on impute à Madame Guyon ne ſont point excuſables par l'ignorance de ſon ſexe. Il n'eſt point de villageoiſe groſſiere, qui n'eut d'abord horreur de ce qu'on veut qu'elle ait enſeigné. Il ne s'agit pas de quelques conſéquences ſubtiles & éloignées qu'on pourroit, contre ſon intention, tirer de ſes principes ſpéculatifs, & de quelques-unes de ſes expreſſions : il s'agit de tout un deſſein diabolique, qui eſt, dit-on, l'ame de tous ſes livres : c'eſt un ſiſtême monſtrueux qui eſt

lié dans toutes ses parties, & qui se soutient avec beaucoup d'art d'un bout jusqu'à l'autre. Ce ne sont point des conséquences obscures qui puissent avoir échapé à l'attention de l'auteur : au contraire, elles sont le formel & unique büt de tout son sistême. Il est évident, dit-on, & il y auroit de la mauvaise foi à le nier, que Madame Guyon n'a écrit que pour détruire comme une imperfection toute la foi explicite des attributs des personnes divines, des misteres de Jesus-Christ & de son humanité. Elle veut dispenser les chrétiens de tout culte sensible, de toute invocation distincte de notre unique médiateur : elle prétend éteindre dans les fidéles toute vie intérieure & toute oraison réelle, en supprimant tous les actes distincts que Jesus-Christ & les Apôtres ont commandés, & en réduisant pour toujours les ames à une quiétude oisive qui exclut toute pensée de l'entendement, & tout mouvement de la volonté. Elle soutient que, quand on a fait d'abord un acte de foi & d'amour, cet acte subsiste perpétuellement pendant toute la vie, sans avoir jamais besoin d'être renouvellé : qu'on est toujours en Dieu sans penser à lui : & qu'il faut bien se garder de réitérer cet acte. Elle ne laisse aux chrétiens, qu'une indifférence impie & brutale entre le vice & la vertu, entre la haine éternelle de

Dieu & ſon amour éternel, pour lequel il eſt de foi, que chacun de nous a été créé. Elle défend, comme une infidélité, toute réſiſtance réelle aux tentations les plus abominables. Elle veut que l'on ſuppoſe que dans un certain état de perfection où elle éleve les ames, on n'a plus de concupiſcence, qu'on eſt impeccable, infaillible, & jouiſſant de la même paix que les bienheureux : & qu'enfin tout ce qu'on fait ſans réflexion, avec facilité, & par la pente de ſon cœur, eſt fait paſſivement, & par une pure inſpiration. Cette inſpiration, qu'elle attribue à elle & aux ſiens, n'eſt pas l'inſpiration commune des juſtes : elle eſt prophétique : elle renferme une autorité Apoſtolique, au-deſſus de toute loi écrite. Elle établit une tradition ſecrete ſur cette voïe, qui renverſe la tradition univerſelle de l'Egliſe.

Voilà ce qu'on dit : je ſoutiens qu'il n'y a point d'ignorance aſſez groſſiere, pour pouvoir excuſer une perſonne qui avance tant de maximes monſtrueuſes. Cependant on aſſure que Madame Guyon n'a rien écrit que pour accréditer cette damnable ſpiritualité, & pour la faire pratiquer, & que c'eſt-là l'unique but de ſes ouvrages. Otez-en cela, vous dit-on, vous ôtez tout : elle n'a pû penſer autre choſe. *L'abomination évidente de ſes écrits rend donc évidemment ſa perſonne*

abominable : je ne puis donc ſéparer ſa perſonne d'avec ſes écrits.

Pour moi, j'avoue que je ne comprends rien à la conduite de M. de Meaux : d'un côté, il s'enflame avec indignation, pour peu qu'on révoque en doute l'évidence de ce ſiſtême impie de Madame Guyon : mais de l'autre, il la communie de ſa propre main, il l'autoriſe dans l'uſage quotidien des ſacremens, & il lui donne, quand elle part du couvent de Meaux, une atteſtation complete, ſans avoir exigé d'elle aucun acte où elle ait retracté formellement aucune erreur. D'où viennent, d'un côté, tant de rigueur, & de l'autre, tant de relâchement ?

Pour moi, ſi je croiois ce que croit M. de Meaux, des livres de Madame Guyon, & par une conſéquence néceſſaire, de ſa perſonne même, j'aurois crû, malgré mon amitié pour elle, être obligé, en conſcience, à lui faire avouer & retracter formellement, à la face de toute l'Egliſe, les erreurs qu'elle auroit évidemment enſeignées dans tous ſes écrits.

Je croirois même, que la puiſſance ſéculiere devroit aller plus loin. Car qu'y a-t'il de plus digne de feu, qu'un monſtre qui, ſous une apparence de ſpiritualité, ne tend qu'à établir & le fanatiſme & l'impureté :

qui renverse la loi divine : qui traite d'imperfections toutes les vertus : qui tourne en épreuves & en perfections tous les vices : qui ne laisse ni subordination ni regle dans la societé des hommes : qui par le principe du secret autorise toute sorte d'hipocrisie & de mensonges : enfin qui ne laisse aucun reméde assuré contre tant de maux ? Toute religion à part, la seule police suffit pour punir du dernier supplice une personne si empestée. S'il est donc vrai, que cette femme ait voulu manifestement établir ce sistême damnable, il falloit la bruler, au lieu de la congédier, comme il est certain que Monsieur l'Evêque de Meaux l'a fait, après lui avoir donné la communion fréquemment, & une attestation autentique, sans qu'elle ait retracté ses erreurs.

Pour moi, je ne pourrois approuver le livre où M. de Meaux impute à cette femme un sistême si horrible dans toutes ses parties, sans me diffamer moi-même, & sans lui faire une injustice irréparable : en voici la raison. Je l'ai vue souvent : tout le monde le sait : je l'ai estimée, je l'ai laissé estimer par des personnes illustres, dont la réputation est chere à l'Eglise, & qui avoient de la confiance en moi. Je n'ai pû ni dû ignorer ses écrits. Quoique je ne les aie pas examinés tous à fond dans le tems, du moins j'en ai

ſu aſſez pour devoir me défier d'elle, & pour l'examiner en toute rigueur. Je l'ai fait avec plus d'exactitude, que ſes ennemis, ſes examinateurs ne le ſauroient faire : car elle étoit bien plus libre, bien plus dans ſon naturel, bien plus ouverte avec moi, dans des tems où elle n'avoit rien à craindre. Je lui ai fait expliquer ſouvent ce qu'elle penſoit ſur les matieres qu'on agite : je l'ai obligée à m'expliquer la valeur de chacun des termes de ce langage myſtique, dont-elle ſe ſervoit dans ſes écrits. J'ai vu clairement en toute occaſion, qu'elle les entendoit dans un ſens très-innocent & très-catholique. J'ai voulu même ſuivre, en détail, & ſa pratique, & les conſeils qu'elle donnoit aux gens les plus ignorans, & les moins précautionnés. Jamais je n'ai trouvé aucune trace de ces maximes infernales qu'on lui impute. Pourrois-je donc, en conſcience, les lui imputer par mon aprobation, & lui donner le dernier coup pour ſa diffamation, après avoir vu de près ſi clairement ſon innocence ?

Que les autres qui ne connoiſſent que ſes écrits, les prennent dans un ſens ſi rigoureux, & les cenſurent : je les laiſſe faire. Je ne défends ni n'excuſe ni ſa perſonne ni ſes écrits : n'eſt-ce pas beaucoup faire, ſachant ce que je ſai ? Pour moi, je dois, ſelon la

justice, juger du sens de ses écrits par ses sentimens que je sai à fond, & non pas de ses sentimens par le sens rigoureux qu'on donne à ses expressions, & auquel elle n'a jamais pensé. Si je faisois autrement, j'acheverois de convaincre le public qu'elle mérite le feu. Voilà ma regle pour la justice & pour la vérité.

Venons à la bienséance : je l'ai connue, je n'ai pu ignorer ses écrits, j'ai du m'assurer de ses sentimens : moi prêtre, moi précepteur des Princes, moi apliqué depuis ma jeunesse à une étude continuelle de la doctrine, j'ai dû voir ce qui est évident. Il faut donc que j'aie tout au moins toléré l'évidence de ce sistême impie : ce qui fait horreur & qui me couvre d'une éternelle confusion. Tout notre commerce n'a donc roulé que sur cette abominable spiritualité, dont on prétend qu'elle a rempli ses livres & qui est l'ame de tous ses discours. En reconnoissant toutes ces choses par mon approbation, je me rends infiniment plus coupable, que Madame Guyon même : ce qui paroitra du premier coup d'œil au lecteur, c'est qu'on m'a réduit, forcé de souscrire à la diffamation de mon amie, dont je n'ai pû ignorer le sistême monstrueux qui est évident dans ses ouvrages, & évident de mon propre aveu. Voilà ma sentence prononcée & signée

par moi-même à la tête du livre de M. de Meaux, où ce ſiſtême eſt étalé dans toutes ſes horreurs. Je ſoutiens que ce coup de plume donné contre ma conſcience par un lâche politique, me rendroit à jamais infâme & indigne de mon miniſtere & de ma place.

Voilà néanmoins ce que les perſonnes les plus ſages & les plus affectionnées pour moi ont ſouhaité & ont préparé de loin. C'eſt donc pour aſſurer ma réputation, qu'on veut, que je ſigne que mon amie mérite évidemment d'être brulée avec ſes écrits pour une ſpiritualité exécrable, qui fait l'unique lien de notre amitié! Mais encore, comment eſt-ce que je m'expliquerai là deſſus? Sera-ce librement, ſelon mes penſées, & dans un livre où je pourrai parler avec une pleine étendue? Non; j'aurai l'air d'un homme muet & confondu : on tiendra ma plume : on me fera expliquer dans l'ouvrage d'autrui par une ſimple aprobation : j'avouerai que mon amie eſt évidemment un monſtre ſur la terre, & que le venin de ſes écrits ne peut être ſorti de ſon cœur. Voilà ce que mes meilleurs amis ont penſé pour mon honneur. Hé! Si mes plus cruels ennemis vouloient me dreſſer un piege pour me perdre, n'eſt-ce pas là préciſément ce qu'ils me devroient demander? On ne manquera pas de

dire, que je dois aimer l'Eglise plus que mon amie, & plus que moi-même : comme s'il s'agissoit de l'Eglise dans une affaire, où la doctrine est en sureté, & où il ne s'agit plus que d'une femme que je veux bien laisser diffamer sans ressource, pourvû que je n'y prenne aucune part contre ma conscience. Oui, Madame, je brulerois mon amie de mes propres mains, & je me brulerois moi-même avec joie, plutôt que de laisser l'Eglise en péril. C'est une pauvre femme, captive, accablée de douleurs & d'opprobres : personne ne la défend ni ne l'excuse : & l'on a toujours peur.

Après tout, lequel est le plus à propos, ou que je réveille dans le monde le souvenir de ma liaison passée avec elle, & que je me reconnoisse, ou le plus insensé de tous les hommes pour n'avoir pas vû des infamies évidentes, ou exécrable pour les avoir au moins tolérées : ou bien, que je garde jusqu'au bout un profond silence sur les écrits & sur la personne de Madame Guyon, comme un homme qui s'excuse intérieurement sur ce qu'elle n'a pas peut-être assez connu la valeur théologique de ses expressions, ni la rigueur avec laquelle on examineroit le langage des mystiques dans la suite des tems, sur l'expérience de l'abus que quelques hipocrites en ont fait. En verité, lequel est

le plus ſage de ces deux partis ?

On ne ceſſe de dire tous le jours que les myſtiques, même les plus approuvés, ont beaucoup exageré. On ſoutient même que S. Clément & pluſieurs autres des principaux peres ont parlé en des termes qui demandent beaucoup de correctifs.

Pourquoi veut-on qu'une femme ſoit la ſeule qui n'ait pas pu exagérer ? Pourquoi faut-il que tout ce qu'elle a dit, tende à former un ſiſtême qui fait frémir ? Si elle a pu exagérer innocemment, ſi j'ai connu à fonds l'innocence de ſes exagérations, ſi je ſai ce qu'elle a voulu dire, mieux que ſes livres ne l'ont expliqué, ſi j'en ſuis convaincu par des preuves auſſi déciſives que les termes, qu'on reprend dans ſes livres, ſont équivoques, puis-je la diffamer contre ma conſcience, & me diffamer avec elle ?

Qu'on obſerve de près toute ma conduite : a-t'il été queſtion du fond de la doctrine ? j'ai d'abord dit à M. de Meaux, que je ſignerois de mon ſang les 34 Propoſitions qui avoient été dreſſées, pourvu qu'il y expliquât certaines choſes. M. l'Archevêque de Paris preſſa très-fortement M. de Meaux ſur ces choſes, qui lui parurent juſtes & néceſſaires. M. de Meaux ſe rendit, & je ne héſitai pas un ſeul moment à ſigner. Maintenant qu'il s'agit de flétrir par contre-coup

mon miniſtere avec ma perſonne, en flétriſſant Madame Guyon avec ſes écrits, on trouve en moi une réſiſtance invincible. D'où vient cette différence de conduite ? Eſt-ce que j'ai été foible & timide, quand j'ai ſigné les 34 Propoſitions ? on en peut juger par ma fermeté préſente. Eſt-ce que je refuſe maintenant d'approuver le livre de M. de Meaux par entêtement & avec un eſprit de cabale ? on en peut juger par ma facilité à ſigner les 34 Propoſitions. Si j'étois entêté, je le ſerois bien plus du fond de la doctrine de Madame Guyon, que de ſa perſonne. Je ne pourrois, même dans mon entêtement le plus dangereux, me ſoucier de ſa perſonne, qu'autant que je la croirois néceſſaire pour l'avancement de la doctrine : tout ceci eſt aſſez évident par la conduite que j'ai tenue. On l'a condamnée, renfermée, chargée d'ignominie : je n'ai jamais dit un mot pour la juſtifier, ni pour l'excuſer, ni pour adoucir ſon état. Pour le fond de la doctrine, je n'ai ceſſé d'écrire, & de citer les auteurs approuvés de l'Egliſe. Ceux, qui ont vu notre diſcuſſion, doivent avouer que M. de Meaux, qui vouloit d'abord foudroyer, a été contraint d'admettre, pied-à pied, des choſes qu'il avoit cent fois rejettées comme très-mauvaiſes. Ce n'eſt donc pas de la perſonne de Madame Guyon, dont

j'ai été en peine ni de ses écrits : c'est du fond de la doctrine des Saints, trop inconnues à la plupart des Docteurs scolastiques.

Dès que la doctrine a été sauvée, sans épargner les erreurs de ceux qui sont dans l'illusion, j'ai vu tranquillement Madame Guyon captive & flétrie. Si je refuse maintenant d'approuver ce que M. de Meaux en dit, c'est que je ne veux ni achever de la deshonorer contre ma conscience, ni me deshonorer en lui imputant des blasphêmes qui retombent inévitablement sur moi.

Depuis que j'ai signé les 34. Propositions, j'ai déclaré dans toutes les occasions, qui se sont présentées naturellement, que je les avois signées, & que je ne croiois pas qu'il fût jamais permis d'aller au-delà de cette borne.

Ensuite, j'ai montré à M. l'Archevêque de Paris une explication très-ample & très-exacte de tout le sistême des voies intérieures, à la marge des 34 Propositions. Ce Prélat n'y a pas remarqué la moindre erreur, ni le moindre excès. M. Tronson, à qui j'ai montré aussi cet ouvrage, n'y a rien repris.

Il y a environ six mois, qu'une carmélite du fauxbourg, S. Jacques, me demanda des éclaircissemens sur cette matiere. Aussi-tôt, je lui écrivis une grande lettre, que je fis examiner par M. de Meaux. Il me proposa

ſeulement d'éviter un mot indifférent en lui-même, mais que ce Prélat remarquoit qu'on avoit quelquefois mal emploié. Je l'ôtai auſſi-tôt, & j'ajoutai encore des explications pleines de préſervatifs, qu'il ne demandoit pas. Le fauxbourg S. Jacques, d'où eſt ſortie la plus implacable critique des myſtiques, n'a pas eu un ſeul mot à dire contre ma lettre. M. Pirot a dit hautement, qu'elle pouvoit ſervir de régle aſſurée de la doctrine ſur ces matieres. En effet, j'y ai condamné toutes les erreurs qui ont allarmé quelques gens de bien dans ces derniers tems. Je ne trouve pourtant pas, que ce ſoit aſſez, pour diſſiper tous les vains ombrages : & je crois qu'il eſt néceſſaire que je me déclare d'une maniere encore plus autentique. J'ai fait un ouvrage, où j'explique à fond tout le ſiſtême des voies intérieures, où je marque, d'une part, tout ce qui eſt conforme à la foi & fondé ſur la tradition des Saints, & de l'autre, tout ce qui va plus loin, & qui doit être cenſuré rigoureuſement. Plus je ſuis dans la néceſſité de refuſer mon approbation au livre de M. de Meaux, plus il eſt capital que je me déclare en même tems d'une façon encore plus forte & plus préciſe : l'ouvrage eſt déjà tout prêt : on ne doit pas craindre que j'y contrediſe M. l'Evêque de Meaux : j'aimerois

mieux mourir, que de donner au public une ſcene ſi ſcandaleuſe : je ne parlerai de lui que pour le louer, & que pour me ſervir de ſes paroles. Je ſai parfaitement ſes penſées : & je puis répondre, qu'il ſera content de mon ouvrage, quand il le verra avec le public.

D'ailleurs, je ne prétens pas le faire imprimer, ſans conſulter perſonne. Je vais le confier avec le dernier ſecret à M. l'Archevêque de Paris, & à M. Tronſon : dès qu'ils auront achevé de le lire, je le donnerai, ſuivant leurs corrections : ils ſeront les juges de ma doctrine, & on n'imprimera que ce qu'ils auront aprouvé : ainſi l'on n'en doit pas être en peine. J'aurois la même confiance pour M. de Meaux, ſi je n'étois dans la néceſſité de lui laiſſer ignorer mon ouvrage, dont il voudroit apparemment empêcher l'impreſſion par rapport au ſien. J'exhorterai dans cet ouvrage tous les myſtiques, qui ſe ſont trompés ſur la doctrine, d'avouer leurs erreurs. J'ajouterai que ceux qui, ſans tomber dans aucune erreur, ſe ſont mal expliqués, ſont obligés en conſcience à condamner ſans reſtriction leurs expreſſions, à ne s'en plus ſervir, & à lever toute équivoque par une explication publique de leurs vrais ſentimens. Peut-on aller plus loin pour réprimer l'erreur ?

Dieu ſait à quel point je ſouffre de faire

ſouffrir en cette occaſion la perſonne du monde, pour qui j'ai le reſpect & l'attachement le plus conſtant & le plus ſincere!

LETTRE II*.

DE M. JOLLY.

à Paris, ce 28 *Juin* 1694.

MADAME, la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 de ce mois, m'a fait chercher & lire les deux livres dont vous m'avez parlé, ouvrages de Me. Guyon, leſquels je n'avois point vus juſqu'a préſent. Vous me faites l'honneur, Me., de me demander mon avis ſur ces livres. Je ne ſuis point homme à m'ériger en cenſeur de livres : mais la mauvaiſe doctrine, répandue en ceux-là, eſt ſi manifeſte, qu'il n'y a point à craindre de juger témérairement en les condamnant. Ils contiennent une fauſſe ſpiritualité, éloignée de la vraie & ſolide pieté, & capable

* Cette lettre & les trois ſuivantes, de même que celle de M. l'Eveque de Châlons, placée dans le neuvieme volume, furent écrites à Me. de Maintenon, en réponſe des conſultations qu'elle avoit faites ſur le quiétiſme, qu'elle commençoit à craindre. M. de Meaux avoit été conſulté de vive voix.

de jetter ceux, qui les liroient, en beaucoup d'illusions : c'est le quiétisme tout pur : & il y a un très-grand nombre de propositions qui ont été condamnées par le Pape dans les écrits de Molinos. Ce qui est enseigné, dans le petit livre du *moyen court & facile pour l'oraison*, touchant le sacrement de pénitence & la disposition à la communion, est entiérement opposé à la doctrine & à l'usage de l'Eglise. Il y a quantité de choses absurdes, fausses, & erronées dans ce même livre. *L'explication du cantique des cantiques* a aussi beaucoup de choses obscures, peu intelligibles, & qui peuvent laisser de mauvaises impressions à ceux qui le lisent. Elle contient des propositions qui ne sont pas conformes à la foi, comme sont celles-ci, que l'on peut posséder la béatitude essentielle en cette vie, & qu'une ame arrive en la vie présente à un état où elle ne peut plus pécher : ces deux propositions sont hérétiques. Enfin, Madame, puisque vous m'ordonnez de vous dire mon sentiment sur ces deux livres, je crois qu'on ne doit point en permettre la lecture à ceux, ou à celles sur qui l'on a quelque autorité : & si l'on pouvoit l'interdire à tout le monde, ce seroit encore mieux. Je ne doute point, que si l'on en avoit connoissance à Rome, on ne les censurât, & qu'on n'en défendît la lecture. C'est, Madame,

ce que je puis avoir l'honneur de vous dire ſur ces deux ouvrages : c'eſt une choſe étrange, que l'eſprit de l'homme : nous avons une très-grande quantité de fort bons livres, dans leſquels il y a beaucoup à apprendre, & à s'édifier : on les laiſſe, & l'on a la démangeaiſon de lire des livres ſuſpects, & de la lecture deſquels on ne peut recevoir que du préjudice : ce que j'ai lu dans ceux-ci a beaucoup augmenté mon averſion pour le quiétiſme, qui eſt la porte ouverte à l'oiſiveté, à l'illuſion, & à l'erreur. Je ſuis &c.

JOLLY *,
Indigne Prêtre de la congrégation de la miſſion.

LETTRE III.

DE MRS. TIBERGE & BRISACIER.

IL y a dans les livres de Me. Guyon pluſieurs propoſitions outrées, qui priſes dans le ſens qu'elles offrent d'abord à l'eſprit, impriment des idées contraires à la vérité : & l'expérience, que nous avons du mauvais effet que font ces livres dans la plupart des perſonnes qui les liſent, nous per-

* Général de la congrégation de la miſſion de St. Lazare, mort, le 26 mars, 1697.

ſuade qu'ils ſont très-dangereux, propres à inſpirer les maximes, & les ſentimens condamnés depuis peu par l'Egliſe dans les ouvrages de Molinos, & capables de conduire à l'illuſion. Ainſi nous eſtimons qu'il ſeroit fort à propos, principalement dans la conjoncture des tems où nous ſommes, de les ſupprimer, & d'en défendre la lecture. M. Tronſon & M. Bouchers, docteurs de Sorbonne, qui ont lu ces livres avec attention, nous ont dit qu'ils ſont de même avis que nous. En foi de quoi, nous avons ſigné la préſente déclaration, que nous vous envoions, Madame : à Paris, le 18 Juillet, 1694.

TIBERGE.

DE BRISACIER.

LETTRE IV.

DE M. TRONSON.

MADAME, je ſuis tout confus des marques de bonté & de confiance, que vous me faites la grace de me donner : & je m'eſtimerois heureux d'y pouvoir répondre ſelon votre deſir. Je ne doute pas que

* Louïs Tronſon, prieur de Chandieu, ſupérieur du ſéminaire de St. Sulpice, mort à Paris le 26 février 1701, agé de 78 ans.

Monſeigneur l'Evêque de Chartres ne vous ait communique la penſée qu'il avoit eue de faire examiner les maximes de ces livres, afin de faire condamner ce qu'il y a de mauvais, c'eſt, ce me ſemble, la meilleure voie que l'on puiſſe prendre pour prévenir le mal qu'ils pourroient faire, s'ils contiennent des erreurs, ou des propoſitions dangereuſes. En attendant, Madame, je crois que le parti que vous pouvez ſuivre, & qui eſt ſûr, eſt de regarder ces livres comme ſuſpects, vous réſervant à vous en expliquer plus poſitivement, lorſque des perſonnes habiles & de poids en auront dit leurs ſentimens. Vous me diſpenſerez, s'il vous plait, Madame, de vous dire préſentement les miens : car, outre qu'ils ne ſeroient de nul poids, je n'ai pas même lu ces livres avec aſſez d'application, pour faire un juſte diſcernement de ce qu'il y auroit de bon & de mauvais dans ces ouvrages miſtiques. Ainſi je ne pourrois en porter qu'un jugement précipité : ce qui ne ſeroit pas aſſurément de votre gout. Si Monſeigneur l'Evêque de Chartres ſuit ſes premiéres vues, on remédiera ſans éclat à tout le mal que l'on peut craindre. Je ſuis &c.

TRONSON.

LETTRE V.

DU P. BOURDALOUE.

à Paris, ce 10 *Juillet.*

J'AI lu, Madame, & relu avec toute l'attention dont je ſuis capable, le petit livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoier : & puiſque vous m'ordonnez de vous en dire ma penſée, la voici, en peu de mots. Je veux croire que la perſonne, qui l'a compoſé, a eu une bonne intention : mais, autant que j'en puis juger, ſon zèle n'a pas été ſelon la ſcience, comme il auroit pourtant dû l'être dans une matiere auſſi importante que celle-ci. Car il m'a paru que ce livre n'avoit rien de ſolide, ni qui fût fondé ſur les véritables principes de la religion : au contraire, j'y ai trouvé beaucoup de propoſitions fauſſes, dangereuſes, ſujettes à de grands abus, & qui vont à détourner les ames de la voie d'oraiſon que J. C. nous a enſeignée, & que l'écriture nous recommande expreſſément, à les en detourner, dis-je, juſqu'à leur en donner du mépris. En effet, la forme d'oraiſon, que J. C. nous a preſcrite, eſt de faire à Dieu pluſieurs demandes particulieres pour obtenir

de lui, ſoit comme pécheurs, ſoit comme juſtes, les différentes graces du ſalut dont nous avons beſoin : l'oraiſon, que l'écriture nous recommande en mille endroits, eſt de méditer la loi de Dieu, de nous exciter à la ferveur de ſon divin ſervice, de nous imprimer une crainte reſpectueuſe de ſes jugemens, de nous occuper du ſouvenir de ſes miſéricordes, de l'adorer, de l'invoquer, de le remercier, de repaſſer devant lui les années de notre vie dans l'amertume de nos ames, d'examiner en ſa préſence nos obligations, & nos devoirs &c. Ainſi prioit David, l'homme, ſelon le cœur de Dieu : & ainſi l'ont pratiqué les Saints de tous les ſiécles. Or la méthode d'oraiſon, contenue dans le livre dont il s'agit, eſt de retrancher tout cela, non ſeulement comme inutile, mais comme imparfait, comme oppoſé à l'unité & à la ſimplicité de Dieu, comme une propriété diſtante de la créature, & même comme quelque choſe *de nuiſible à l'ame*, eu égard à l'état où l'on ſuppoſe qu'elle ſe met, quand il lui plait de ſe réduire à ce ſimple acte de foi, par lequel elle enviſage Dieu en elle-même, ſous la plus abſtraite de toutes les idées, ſe bornant là, & ſans autre effort ni préparation, attendant que Dieu faſſe tout le reſte : méthode, encore un coup, pleine *d'illuſion*, qui roule

ſur ce principe mal entendu, dont le quiétiſte abuſe, à ſavoir, que la perfection de l'ame dans l'oraiſon eſt qu'elle ſe dépouille de ſes *propres opérations* ſurnaturelles, ſaintes, méritoires, & procédantes de l'eſprit de Dieu, telles que ſont celles dont je viens de faire le dénombrement. Car quelle perfection peut-il y avoir à ſe dépouiller des plus excellens actes des vertus chrétiennes, dans leſquels, ſelon J. C. & ſelon tous les livres ſacrés, conſiſte le mérite, & la ſainteté de l'oraiſon même? Cependant, c'eſt à ce prétendu dépouillement, & j'oſe dire, à cette chimérique perfection, qu'aboutit toute cette doctrine *du Moïen court*. Je ſçais bien que Dieu, dans l'état, & dans le moment de l'actuelle contemplation, peut ſe communiquer à l'ame d'une maniere très-forte, qui faſſe ceſſer en elle ſoudainement tous les actes particuliers, quoique bons & ſaints, parce qu'il tient alors les puiſſances de l'ame comme liées, & fixées à un ſeul objet, en ſorte que l'ame n'eſt pas libre, & qu'elle ſouffre l'impreſſion de Dieu plutôt qu'elle n'agit: je ſais, dis-je, que cela arrive: car, à Dieu ne plaiſe que je veuille ici combattre la grace, & le don de la contemplation infuſe! Mais que l'ame, de ſon chef, prévenant cet état, & ce moment de contemplation, affecte elle-même

de suspendre dans l'oraison les plus saintes opérations, pour s'en tenir au seul acte de foi, & que par son choix elle se determine à sortir de la voie sure que J. C. lui a marquée, pour s'engager dans une nouvelle route, qui, par la raison même qu'elle est nouvelle, doit au moins lui être suspecte, c'est ce que je ne conviendrai jamais être pour elle une perfection. On dit que l'ame n'en use ainsi, & ne se défait de ses opérations que pour s'abandonner pleinement à Dieu, & laisser agir Dieu en elle : & moi, je soutiens, qu'elle ne peut mieux se disposer à laisser agir Dieu en elle qu'en fesant elle-même fidélement ce que J. C. lui a appris dans l'oraison dominicale, ou ce que David a pratiqué dans ses entretiens avec Dieu. Et j'ajoute que si jamais l'ame avoit droit d'espérer que Dieu l'élevât à la contemplation, ce seroit dans le moment où avec humilité, ou fidélité, il la trouveroit solidement occupée du saint exercice de la méditation. Quoiqu'il en soit, se faire, selon *le Moyen court*, une méthode & une pratique de retrancher de l'oraison ce que J. C. y a mis, & ce que les saints ont conçu de meilleur, & de plus agréable à Dieu, les demandes, les remercimens, les offres de soi-même, les desirs, les résolutions, les actes de résignation, & de componction,

pour s'arrêter à une foi nue, qui n'a pour objet ni aucune vérité de l'évangile, ni aucun mistere de J. C., ni aucun attribut de Dieu, ni nulle chose quelconque, si non précisément Dieu : proposer indifféremment cette méthode d'oraison à toutes sortes de personnes, sans en excepter les plus imparfaites : préférer cette méthode d'oraison à celle que J. C. a enseignée à ses Apôtres, & par eux à toute son Eglise : prétendre que cette méthode d'oraison est plus nécessaire au salut, plus propre à sanctifier les ames, à aquérir les vertus, & à corriger les vices, plus porportionnée aux esprits grossiers & ignorans, plus facile pour eux à pratiquer que l'oraison commune de méditation & d'affection : quitter pour cette méthode d'oraison la lecture, les prieres vocales, le soin d'examiner sa conscience : substituer même cette méthode d'oraison aux dispositions les plus essentielles du sacrement de la pénitence, jusqu'à vouloir qu'elle puisse tenir lieu de contrition, sans qu'on ait actuellement aucunes vues de ses péchés : toutes ces choses, dis-je, me paroissent autant d'erreurs dangereuses dont le *Moyen court* est rempli. Il me faudroit un volume entier, pour vous les faire remarquer suivant l'ordre des chapitres : j'en ai fait l'extrait, que je pourrai quelque jours vous porter à St. Cyr, aussi-

bien

bien que le fermon que je fis à St. Euftache fur cette matiere. Cependant, comme j'ai découvert que *ce Moyen court* n'étoit qu'une répétition d'un autre ouvrage intitulé, *Pratique faite pour élever l'ame à la contemplation*, qui parut, il y a environ vingt ans, & dont l'auteur étoit un Prêtre de Marfeille, nommé *Malaval*, je vous envoie la traduction Françoife de la réfutation qui s'en fit alors par un célébre prédicateur, nommé le Pere Segnery, qui vit encore, & qui a le premier combattu la fecte de Molinos. Mais je ne puis, en finiffant, m'empêcher de remercier Dieu de ce qu'il vous a préfervée d'avoir du goût pour ces fortes de livres, & de ce que par une providence particuliere vous ne leur avez donné nulle approbation. Car, dans le mouvement où font les efprits, quels progrés cette méthode d'oraifon ne feroit-elle pas parmi les dévots, fur-tout à la cour, fi elle y étoit encore appuïée de votre crédit ? Dieu m'eft témoin que je n'abonde point en mon fens, & que j'ai même la confolation que ce que je connois dans le monde de gens habiles, diftingués par leur fçavoir, & par leur pieté en jugent comme moi. Ce qui feroit à fouhaiter dans le fiécle où nous fommes, ce feroit qu'on parlât peu de ces matieres, & que les ames même, qui pourroient être vérita-

blement dans l'oraiſon de contemplation, ne s'en expliquaſſent jamais entre elles, & encore même rarement avec leurs peres ſpirituels.

C'eſt ce que j'ai obſervé à l'égard de certaines perſonnes, qui ſe ſont adreſſées à moi pour leur conduite, & à qui j'ai donné, pour premiere regle, de n'avoir ſur le chapitre de leur oraiſon nulle communication avec d'autres dévotes, ſous quel prétexte que ce ſoit, pour éviter les abus que l'expérience m'a appris s'enſuivre de ces confidences.

Voilà, Madame, toutes mes penſées, que je vous confie, & qui ne ſeront peut-être pas bien éloignées des vôtres : cependant je ſuis avec tout le zèle que vous ſçavez, & avec tout le reſpect que je dois......

Comme j'achevois ces remarques : j'ai reçu, Madame, le petit billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : & je vous demande bien pardon de ne vous avoir pas renvoié plutôt le livre qu'on m'avoit aporté de votre part. Il eſt vrai qu'aiant eu, depuis ce tems-là, trois ſermons à faire, à peine ai-je pu trouver le tems de le lire attentivement, & à loiſir : mais je ne prétends pas, Madame, me juſtifier par-là auprès de vous : & j'aime bien mieux vous remercier de la maniere obligeante avec laquelle vous voulez bien vous intéreſſer à ma ſanté, qui aſſurement vous eſt fort aquiſe.

LETTRE VI.

DU P. BOURDALOUE.

MADAME, j'ai reçu la lettre qu'on m'a apportée à Fontainebleau : & puisque vous voulez qu'en y répondant, non seulement j'entre avec vous dans le détail, mais que je décide & que j'ordonne selon le détail même que vous me faites, je m'en vais ordonner & décider.

J'approuve tout à fait l'idée que vous avez conçue de la dévotion solide, pourvu que vous la remplissiez dans tous ses chefs, comme elle est exprimée dans votre lettre. Je ne crains pas que l'opposition, que vous pourriez avoir à certains petits assujettissemens, vous éloigne jamais de Dieu : car c'est alors que vous éprouverez ce que dit St. Paul : *là où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la liberté* : mais je voudrois que vous eussiez cette idée de dévotion toujours présente, que vous la relussiez souvent, que vous vous y attachassiez exactement. Je vous la garderai pour vous la renvoier, ou pour la rendre moi-même, afin qu'elle vous serve de regle, & que vous puissiez y avoir recours dans tous les états de relachement, où il vous arriveroit de tomber.

Quand je vous ai parlé des exercices de pieté, auxquels je voulois que vous eussiez un attachement inviolable, j'ai entendu ceux dont l'ordre d'une vie chrétienne ne permet pas qu'on se dispense, par exemple, la priere du matin, celle du soir, l'examen dans la journée, tant pour la prévenir que pour la repasser devant Dieu, la revue du mois, le sacrifice de la Messe, la préparation à la confession, en un mot, les mêmes choses que vous pratiquez, & dans lesquelles vous me marquez qu'il est rare qu'on vous dérange. Lorsqu'il sera donc question de ces devoirs, vous vous ferez un point de religion de vous y assujettir : & quoique votre naturel vif & actif vous persuadât alors, qu'une bonne œuvre seroit quelque chose de meilleur que de vous forcer à attendre, avec un esprit distrait & un corps paresseux, que l'heure de la table soit passée, vous attendrez qu'elle s'écoule, mortifiant cependant votre esprit & votre corps, tâchant de surmonter par votre ferveur l'inapplication de l'un & la paresse de l'autre, vous humiliant devant Dieu, & vous confondant de votre lâcheté à le prier. Et pour la bonne œuvre, à moins qu'elle ne fut absolument pressée & necessaire, vous la remettrez à un autre tems, car la maxime de St. Paul, *là où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la*

liberté, n'exclut pas la sainte violence qu'on doit se faire à soi-même pour s'appliquer à vaquer à Dieu. Sans cela, il seroit impossible d'éviter que la vie d'action ne fût pleine d'imperfections & ne se tournât en dissipation, quelque bonne intention qu'on eût de se préserver de ces desordres. Hors de ces exercices, que j'appelle privilegiés, & qui tiennent, comme je l'ai dit, le premier rang dans la vie chrétienne, pour tous les autres qui seroient de votre choix ou de votre dévotion, c'est la prudence, accompagnée de la charité, qui vous doit conduire & qui par conséquent, dans l'usage que vous en ferez, fera cesser vos scrupules & vos inquiétudes. Ainsi, quand il vous prendra envie de vous renfermer pour méditer & pour lire, & qu'on viendra, malgré vous, ouvrir votre porte pour une affaire dont vous serez interrompue, bien loin de vous troubler, vous vous soumettrez à l'ordre de Dieu, vous vous ferez un mérite de quitter Dieu pour Dieu : & sans témoigner aucun chagrin, avec un esprit libre, s'il est possible, & un visage égal, vous expédierez l'affaire dont il s'agit, édifiant par votre douceur ceux qui ont dans ces rencontres à traiter avec vous, & vous persuadant que d'en user ainsi vaut mieux pour vous que la méditation & la lecture que vous auriez continuée. Quand vous

aurez des lettres à écrire, & qu'elles ne feront point d'une nature à pouvoir être différées, vous abrégerez votre priere, & vous demeurerez tranquille.

Quand vous ferez à St. Cyr, & qu'il vous faudra vaquer à quelque chose du réglement, ou de l'intérêt de la maison, vous vous absenterez de vêpres, & n'en aurez aucune peine : c'est Dieu, qui le veut dans cette circonstance : & il lui faut obéir : car le grand principe, que vous devez établir, est que la volonté de Dieu doit être la même & la régle de tout ce que vous faites, & que jusque dans les plus petites choses, ce qui vous paroit être la volonté de Dieu, soit ce qui vous détermine. Or, par-là vous ferez toujours où vous devez être : qu'importe que vous agissiez, ou que vous priez, pourvu que vous fassiez actuellement ce que Dieu demande de vous ?

J'entre fort dans votre sentiment, que d'avoir passé la journée à faire de bonnes œuvres, c'est avoir prié tout le jour : & c'est un des sens que les Peres de l'Eglise donnent à ce précepte de J. C., quand il dit dans le XVIII. chapitre de St. Luc, *qu'il faut toujours prier, sans cesser de faire.* Mais ce que vous m'ajoutez du plaisir, que votre naturel bien-fesant vous fait prendre à ces bonnes œuvres, m'oblige à vous don-

ner deux avis, qui me paroiſſent en ceci bien eſſentiels. L'un, qu'afin que ces bonnes œuvres vous tiennent lieu de priere, & ſoient en effet une eſpece de priere, il ne s'agit pas de les faire par l'attrait du plaiſir que vous y prenez : car cela devroit plutôt vous les rendre ſuſpectes & vous faire craindre qu'elles ne fuſſent purement humaines & naturelles : mais il faut que vous les raportiez à Dieu en les feſant par des motifs dignes de lui, dans la vue de le glorifier, de racheter vos péchés, de réparer les années malheureuſes données au monde : car il eſt évident qu'agir avec ces intentions, c'eſt prier. L'autre, qu'il faut que vous faſſiez ces bonnes œuvres avec diſcernement, c'eſt-à-dire que vous ne conſumiez pas les talens, l'eſprit, le crédit que Dieu vous a donnés à faire de bonnes œuvres peu conſidérables, pendant que vous en pouvez faire de plus importantes, que vous ne faites peut-être pas : c'eſt-à-dire, que les bonnes œuvres de votre gout & qui coutent peu, ne vous détournent pas de celles qui feroient plus utiles, mais qui vous couteroient auſſi plus de ſoins & plus de peine : ce qui eſt peut-être la cauſe de la répugnance que vous y avez : car dans la place où Dieu vous a miſe, il ne ſe contente pas, que vous faſſiez du bien : il veut que vous faſſiez de grands biens : & comme

St. Chrisostôme disoit, en parlant de l'aumône, qu'il falloit craindre qu'au lieu d'être récompensé pour avoir donné, on ne fut un jour puni pour avoir trop peu donné : aussi devez-vous prendre garde qu'après avoir fait quelque bien, vous ne soyez encore coupable de n'en avoir pas fait assez, ou plutôt de n'avoir pas fait celui que Dieu demandoit plus particuliérement de vous.

Je ne dis point ceci, pour vous inquiéter & pour vous embarasser, mais pour vous encourager & pour exciter votre zèle. C'est à vous à examiner devant Dieu ce que vous pouvez, & de quoi vous êtes capable : & c'est à vous à profiter des occasions que la providence vous fera naître pour parler & pour agir utilement. C'est dans la priere même & dans la communication avec Dieu, que vous devez vous préparer à prendre des forces pour ce genre d'action. Quoique la posture, dans laquelle on prie ne soit pas absolument de l'essence de la priere, elle ne doit pas cependant être négligée : car le corps, aussi-bien que l'esprit, doit contribuer à honorer Dieu & à lui rendre même extérieurement le culte que nous lui devons, la religion, que nous professons, n'étant pas, dit St. Augustin, la religion des Anges, mais des hommes : c'est ce que l'écriture nous enseigne, & ce que l'espérance même

nous fait sentir : suivant ce principe, quelque foible que vous soiez, à moins que vous ne fussiez tout à fait malade, vous commencerez au moins votre priere à genoux, pour la continuer ensuite, s'il en est besoin, dans une posture plus commode, mais pourtant honnête & respectueuse, vous souvenant toujours que vous êtes devant Dieu & que vous lui parlez : car pour la priere du lit, vous ne vous y réduirez, que dans l'état de maladie, pendant laquelle je conviens que les aspirations fréquentes sont la maniere de prier, non seulement la plus facile, mais la meilleure. Je ne dis pas qu'il ne soit bon de prier dans le lit, puisque David, qui étoit un homme selon le cœur de Dieu, l'a ainsi conseillé & pratiqué, comme il paroît en tant d'endroits de ses pseaumes : je dis que de prier seulement dans le lit est une espece de molesse & d'irréverence : que cela n'est excusable que dans la maladie, & nullement dans la santé, quoiqu'on se flate de prier alors avec plus d'attention : ce qui est un prétexte, ou un artifice du démon, & de l'amour-propre qui se cherche jusque dans les choses les plus saintes. Quand donc il vous arrivera de *vous coucher devant la personne que vous me marquez*, ne vous dispensez point pour cela de faire à Dieu une priere courte, avant de vous mettre au lit : cette

régularité l'édifiera & lui pourra être une bonne instruction.

Je trouve très-bon, que pour fixer votre esprit dans l'oraison, vous écriviez, en la fesant, les lumieres & les vues que Dieu vous donne : c'est un moyen très-propre, non seulement à vous appliquer dans le moment au sujet que vous méditez, mais pour en conserver le souvenir & pour en pouvoir plus long-tems profiter. Vous relirez les choses dont vous aurez été touchée. Il faut seulement prendre garde, que l'application que vous aurez à écrire, à force d'occuper votre esprit, ne desséche votre cœur & ne l'empêche de s'unir à Dieu par des affections vives & tendres, dans lesquelles consiste l'essentiel de l'oraison : car alors ce que vous appellez oraison, deviendroit étude : ce ne seroit plus prier, mais composer. Si vous évitez cet inconvénient, l'écriture, jointe à l'oraison, à l'examen de votre conscience & aux autres exercices ultérieurs, vous pourra être d'un grand fruit : & je connois en particulier, que votre derniere lettre étoit pour vous une véritable oraison : mais je suppose toujours, que le cœur en fut occupé, aussi-bien que l'esprit, & même encore plus que l'esprit : car, encore une fois, dans l'oraison, l'esprit ne doit agir que par le cœur.

Vous voulez, que je vous regle le tems

que vous donnerez à la priere : le voici. Lorſque vous vous porterez bien, vous vous tiendrez à celui que vous avez juſqu'à préſent obſervé vous-même, qui va dites-vous, à une heure : une heure pour vous, c'eſt aſſez : il s'agit de la bien emploier, & que Dieu n'ait pas à vous faire le reproche que J. C. fit à St. Piere : *vous n'avez pu veiller une heure avec moi.* Quand vous ſerez indiſpoſée, ou languiſſante, c'eſt l'état de vos forces qui vous réglera : mais ce que vous ne pourrez faire alors d'une façon, vous le ferez de l'autre : car la ſouffrance, avec ſoumiſſion, & avec réſignation parfaite de votre volonté à celle de Dieu, ſera une priere bien plus longue, & plus continuelle que celle que vous feriez dans votre oratoire, ou aux piés des autels. Quand vous ne ſerez pas maitreſſe de votre tems, car il vous doit être indifférent que vous le ſoiez ou non, vous en donnerez à la priere, autant que vous le pourrez : & Dieu ſera content de vous. Pourquoi donc, en ce cas-là, feriez-vous dans le trouble ? Vous craignez que la peur d'être importunée ne vous faſſe prier Dieu dans votre chambre plutôt que d'aller aux ſaluts qui ſe diſent dans les Egliſes : en effet, vous pouvez manquer en ceci, & dans la ſubſtance de la choſe & dans le motif : dans la choſe, car il eſt à propos que vous alliez

quelquefois à ces saluts, quand ce ne seroit que pour donner l'exemple en vous conformant à la dévotion publique, je dis quelquefois, comprenant bien que très-souvent vous aurez des empêchemens légitimes & de justes raisons de n'y pas aller : dans le motif, car il ne vous est pas permis d'appréhender si fort l'importunité, laquelle vous devez regarder dans l'ordre de Dieu comme une dépendance de votre état. Cette trop grande peur d'être importunée ne peut venir que d'un fonds d'orgueil secret, ou d'amour excessif de votre repos : il est par conséquent directement opposé à l'humilité, à la charité, & à la mortification chrétienne : il faut donc la modérer en vous oubliant un peu vous-même, & en vous abandonnant davantage à la conduite de Dieu, dont les desseins sont souvent attachés à ce qui vous importune. En combien de manieres y avez-vous peut-être manqué pour vous être sur cela trop écoutée ? & combien la suite de l'importunité vous a-t'elle fait perdre d'occasions heureuses de rendre à Dieu, au prochain, à l'Etat, au Roi les services importans que vous voudriez un jour lui avoir rendus ? Il faut vous faire une vertu de souffrir qu'on vous importune : aimez à être importunée pour de bons sujets, & ne craignez que l'inutilité.

Vous avez très-bien fait d'omettre, depuis deux mois, la pénitence (*un cilice apparemment*) que vous vous êtes prescrit. Comme je suppose que vous avez pris en esprit de pénitence le mal que Dieu vous a envoié, il vous a dû être une pénitence, d'autant plus salutaire, & d'autant plus sûre, que cela n'a pas été de votre choix, mais de celui de Dieu. Cela n'empêchera pas que vous ne repreniez l'autre quand votre santé sera retablie : mais il faut qu'elle soit parfaitement : autrement, je n'y consens point. Le déni de vous-même & les pratiques de la pénitence intérieure, voilà à quoi vous devez vous attacher.

Il me semble que voilà à peu près les choses sur lesquelles vous m'avez consulté : & vous ne vous plaindrez pas que je ne sois entré dans le détail.

LETTRE VII.

DU MEME A LA MEME.

JE conviens, avec vous Madame, qu'une dévotion, qui ne consisteroit que dans un certain arrangement, seroit quelque chose de bien superficiel, & dont vous ne devriez être nullement contente : car quoique l'arrangement soit bon en tout, jusqu'à un certain point, & qu'il ne faille pas le négli-

ger, il doit pourtant ſuppoſer un certain fonds plus ſolide : & ce fonds doit être en vous un amour ſolide de la pénitence, un parfait détachement de vous-même, un zèle ardent de la gloire de Dieu, une charité tendre pour le prochain, une humilité ſincere, un attachement inviolable à vos devoirs, même les plus pénibles, une entiere ſoumiſſion aux ordres de la providence, une préparation à tout ſouffrir, & aux autres choſes que j'y pourrois ajouter. Or tout cela peut ſe pratiquer dans les états mêmes où votre arrangement viendroit à ceſſer : car il eſt évident, par exemple, que dans la maladie une partie de tout cela, pour peu qu'on ſoit fidéle à la grace, ſe pratique, non-ſeulement auſſi-bien, mais mieux & avec moins de mêlange d'amour-propre que dans la ſanté.

Servez-vous donc des lumieres que Dieu vous donne ſur ce point : & profitant de votre expérience, faites-vous un plan de dévotion qui ſoit indépendant de tout, c'eſt-à-dire, que vous puiſſiez vous maintenir, & dans l'infirmité, & dans la ſanté, & dans l'embarras des affaires, & dans le repos, & dans la bonne humeur, & dans le chagrin : car il me ſemble qu'un excellent moyen pour cela eſt de faire conſiſter votre dévotion à accomplir la volonté de Dieu ſelon l'état où

Dieu vous met : car, ſelon les états différens où vous vous trouverez, il demande de vous certaines choſes, dont votre perfection actuelle dépend, & qui valent mieux pour vous que celles qui ſeroient plus de votre goût, & plus conformes à vos idées : il ne s'agit donc pour lors, qu'à vous appliquer à reconnoitre cette volonté de Dieu, & à l'accomplir.

LETTRE VIII *.

DU CURÉ DE MAINTENON.

du 22 Novembre. 1715.

MADAME, je n'ai pas oſé mêler mes conſolations à celles de tant d'illuſtres Prélats, qui ont eſſeïé de calmer votre juſte douleur. Je me ſuis contenté de prier, de pleurer, de gémir. Mais il eſt tems de m'aquitter de ce devoir que l'inclination me preſcrit autant que la reconnoiſſance.

Il n'y a, Madame que Dieu ſeul qui puiſſe vous conſoler après la perte que vous avez faite : mais auſſi ce grand Dieu le peut

* Cette lettre de conſolation ſur la mort de Louis XIV plut fort à Me. de Maintenon.

faire : & il le fera avec plenitude, parce qu'il est *pere pour s'attendrir, & Dieu tout-puissant pour consoler, pere des miséricordes & Dieu de toute consolation.*

S'il vous a éprouvé, Madame, par la plus sensible affliction, c'est qu'il l'a jugé nécessaire pour vous élever à la plus éminente perfection : c'est pour vous y préparer, qu'il vous a inspiré le dessein de vous retirer de l'agitation du monde, & qu'il vous a fait depuis long-tems une solitude au milieu de la cour. St. Jean Chrisostome écrit à l'illustre Olimpiade, accablée d'une profonde tristesse : *vous avez fait de grandes choses : mais il vous manquoit de souffrir :* paroles qui conviennent admirablement aux miracles de votre vie, & à l'état de mollesse où vous vous trouviez malgré vous. Il lui cite St. Paul, qui se glorifioit dans ses souffrances. Il est très-vrai, que l'affliction ajoute un nouvel éclat à la gloire des grandes ames : il manque à leur vertu, lorsqu'elles n'ont jamais été éprouvées par l'adversité. La vertu souffrante est le spectacle le plus agréable, que les Saints voient sur la terre.

L'exemple de J. C. souffrant est sans doute, Madame, votre unique consolation. Vous alliez après lui, renonçant à vous-même & portant votre croix. C'est à présent qu'il faut montrer si ce renoncement étoit

ſincere, & ſi ce fardeau étoit porté avec courage & avec réſignation. C'eſt en ſurmontant votre douleur, que vous vous convaincrez vous-même de la vérité de votre ſoumiſſion. St. Bernard dit qu'il faut prendre ſa croix par le milieu, & la charger ſur ſes épaules, parce qu'elle eſt trop peſante par le bout. Ainſi, Madame, il faut oppoſer à votre douleur tous les motifs de foi, tous les ſentimens d'amour, tous les actes de pénitence qui peuvent la diminuer. Quant au renoncement à nous-mêmes, & par conſéquent à tout ce qui attache le cœur, renoncement néceſſaire pour aller à la ſuite de Jeſus-Chriſt, vous ſçavez ce qu'il dit à ſes Apôtres peu de tems avant ſa paſſion : *Il eſt expédient pour vous que je m'en aille : tant que je ſerai avec vous, le Saint-Eſprit ne viendra point en vous.* Hé quoi ! Madame, y avoit-il rien de plus capable d'attirer le St. Eſprit ſur eux, que la préſence de J. C. ? C'eſt, diſent quelques Peres de l'Egliſe, qu'étant attachés à lui par un amour trop humain pour les perfections de ſon humanité, cet attachement affoibliſſoit celui qu'ils devoient avoir pour les perfections de ſa divinité. Tant il eſt vrai, Madame, que ce Dieu jaloux ne veut point de concurrent, & que dans les attachemens les plus légitimes il peut y avoir des défauts !

ce qui fait que Dieu nous en ôte l'objet, afin que notre cœur n'étant plus partagé & se portant tout à lui, rien ne l'empêche de se donner tout à nous avec le poids infini de son amour ?

Vous avez beaucoup perdu, Madame, mais vous y gagnez un bien plus grand affermissement dans la vertu. Ce fut par les plus rudes épreuves que le Patriarche Job parvint à une si éminente sainteté. Dieu vous a été un grand appui, un grand suport : c'est qu'il veut être lui-même votre soutien.

Vous perdez un grand Roi & un bon ami : un plus grand Roi que lui & un ami plus tendre & plus fidéle, J. C. tout-puissant Roi de gloire, avec toutes ses graces, ses beautés, ses charmes, ses divins attraits se présente à vous & vous demande tout votre cœur. Ce grand Monarque, que Dieu vous a ravi, vous diroit sans doute, s'il pouvoit vous faire entendre sa voix : Madame, vous ne perdez pas au change : hélas ! Vous diroit-il, je n'ai jamais répandu une seule goute de mon sang pour vous.

Il pense à vous, ce Roi que vous pleurez : il vous doit, après Dieu, le bonheur dont il jouit : il le doit à ces sentimens de vertu & de piété que vous lui avez inspirés par votre exemple & par vos conseils : il vous les doit, & il le sent vivement.

Si, après tant de facrifices offerts pour fa
élivrance à tous les Autels du Royaume,
lui reftoit encore à fouffrir, le grand St.
Chryfoftome dit que tous les péchés du
nonde, plongé dans la miféricorde de Dieu,
e font que ce qu'eft une goute de fiel mê-
ée avec toutes les eaux de la mer : & que
eut-on penfer de cette miféricorde, mêlée
vec le précieux Sang de J. C.? Si ce Prin-
e fi pieux étoit encore dans la fouffrance,
ne chofe lui feroit un furcroit de douleur :
'eft, Madame, que vous vous occupez
eut-être trop fortement de lui. Vous vous
n occupez jufqu'à vous abattre & à vous
ffliger : il craindroit que ce ne fût un affoi-
liffement de cette conftante vertu qu'il ad-
niroit en vous. Vous vous êtes toujours in-
éreffée pour fon falut : il s'intéreffe aujour-
hui pour le vôtre : vous avez tâché de lui
doucir les amertumes de la vie : il voit avec
eine que fa mort fait la trifteffe de vos jours.
l confentiroit que vous l'oubliaffiez pour
tre uniquement, & plus parfaitement à J. C.

Je crains, Madame : de vous parler avec
rop de liberté : c'en eft déja une bien gran-
le d'avoir ofé vous écrire : mais pouvois-je
ne taire, pénétré de votre douleur, com-
lé de vos bienfaits, ap[illegible]ié de votre pro-
ection ? Je n'ai pû me difpenfer de vous té-
noigner ma reconnoiffance par les fentimens

auxquels vous prenez le plus de part. J'héſitois, dans la crainte de réveiller des ſentimens, peut-être un peu aſſoupis! mais ce qui augmente l'affliction, dans le tems qu'elle eſt récente, la ſoulage dans un autre. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il donne ſa bénédiction à cette lettre, & qu'elle vous puiſſe donner quelque conſolation.

Nous n'avons pas manqué, Madame, de célebrer dans les deux Egliſes, le ſervice du Roi le plus ſolemnellement, & avec le plus de piété que nous avons pû, ſuivant les ordres que nous en avoit donné Monſeigneur l'Evêque de Chartres dans le tems preſcrit: mais notre zèle n'a d'autres bornes que notre devoir: & notre devoir eſt de nous affliger de la mort d'un Prince à qui nous devions tant, & du coup dont le glaive du Seigneur a frapé notre bienfaitrice. Permettons nous d'eſpérer, Madame, que votre retraite ne diminuera point les bontés que vous avez toujours eues pour nous: votre cœur ſera toujours le même, ainſi que le profond reſpect avec lequel &c.

LETTRE IX.

DE L'ABBÉ DE VASSÉ.

MADAME, M. le C. de Noailles m'aiant communiqué le deſir que

'ous avez, Madame, que Me. la De. de
Noailles votre niéce entrât aux Carmelites
e Grenelle, je leur en fis hier la proposi-
ion : elles l'ont reçue comme une nouvelle
ſſurance de vos bontés, & en ſont péné-
ées d'une vive reconnoiſſance : elles vous
egardent, Madame, comme la fondatrice
e leur maiſon, & ont gravé dans leurs
œurs cette abondance de bienfaits dont el-
s vous ſont redevables, dans toutes les
encontres, quoiqu'elles aient pris du côté
e Rome des meſures pour que Sa Sainteté
accordât aucune entrée chez elles : preu-
e bien claire de leur eſprit de retraite. Elles
offrent, Madame de la demander au Pape
our Me. votre niéce, ſachant bien qu'elle
s édifiera, bien loin d'aporter aucun relâ-
ie à leur régularité. De ma part, vous ſa-
z, Madame, combien je vous ſuis dé-
ué, & ſi Sa Sainteté me renvoie la cho-
, vous pouvez compter que je ferai mon
voir. Je me ſuis par diſcrétion, Madame,
npoſé ſilence dans le tems où l'avénement
ſiege étoit incertain, me contentant de
re beaucoup prier Dieu pour le ſuccès de
tte affaire, & pour vous ſoutenir dans l'in-
iétude qu'elle vous a donnée. A préſent,
adame que N. S. jette ſur nous un regard
orable, ſouffrez que je vous en marque
a joie.

LETTRE X.

DU PERE GONNELIEU.

J'AI vu aujourdhui Madame de Goulei- ne, qui m'a apris qu'on avoit parlé à M le Cardinal de Janſon, pour me faire prê cher à la Chapelle du Roi. Cela m'a ſurpris Madame, car je ne penſois pas à une choſ comme celle-là, dont je ſuis ſi indigne, & ſi incapable : mais je penſois ſeulement à l: paroiſſe de Verſailles, pour y prêcher u carême.

Je viens d'achever la retraite publique qu j'ai donnée aux filles de Ste. Aure, qui ſon au nombre de ſix vingt, & qu'on élev avec un extrême ſoin, & une bénédictio de Dieu qui eſt ſurprenante : elles vivent d travail de leurs mains. Je leur faiſois deu fois le jour des diſcours ſi touchans ſur leur devoirs, qu'elles entendoient, ſans diſcon- tinuer leur ouvrage : & c'étoit dans l'ouvroi même où je leur parlois : & dans l'intervall de ces méditations, celles, qui vouloient ſe confeſſer, venoient me parler au confeſſio- nal : je paſſois toute la journée dans ce ſain emploi, & je vous avoue que je n'ai jamais donné de retraite avec tant de conſolation de voir ces ames, ſi bien élevées dans la

crainte, & dans l'amour de Dieu.

Si cette communauté pouvoit obtenir du Roi des lettres-patentes, elle pourroit recevoir des legs, & des donations, ce qui la foutiendroit : & je vous affure que c'eft une des œuvres les plus fructueufes que vous puiffiez faire, que de leur procurer cette grace.

Je parts demain pour aller faire une miffion à Montreau, où nous efperons d'y avoir fur la fin de notre miffion, une brigade de Moufquetaires au falut defquels nous nous employerons avec tout le zèle poffible. Je prie N. S. qu'il vous comble de fes graces, & qu'il vous y rende fidéle.

LETTRE XI.

DE M. HUCHON *.

à Verfailles, ce 12 Avril. 1716.

JE NE puis tarder davantage, Madame, à vous rendre compte de la vifite que le Prince de Géorgie a eu le plaifir de rendre à votre fainte & illuftre communauté : il auroit bien voulu avoir l'honneur de vous affurer de fes refpects, mais aiant apris que cela

* Curé de Verfailles.

pourroit vous incommoder, il s'est contenté du reste de la grace qu'il vous avoit fait demander : il n'a pû s'empêcher d'admirer cette sainte maison de la maniere du monde la plus touchante, èn parlant toujours de la maison de Dieu où se trouvoient ses Anges qui l'y louoient continuellement, & qui étoit si dignement représentée par celle de St. Cyr, où se trouvoient des personnes d'une si grande modestie & pieté. Il a souvent dit encore, que tout ce qu'il remarquoit à Versailles & aux environs, étoit la marque indubitable du plus grand Roi du monde, & que ce qu'il voioit dans votre communauté étoit un effet de la piété du plus zélé de tous les Chrétiens : ce sont des expressions grossieres dans notre langue, mais qui font sentir les justes pensées de ce Prince très-religieux, qui nous a ici donné plusieurs preuves de sa religion & de sa dévotion : plein de modestie dans les Eglises, priant souvent Dieu dans sa chambre, observant exactement l'abstinence des mercredis, en un mot marquant en toute occasion une modestie extraordinaire & un zele très-grand pour la propagation de la foi. Ce Prince est parti ce matin, après nous avoir dit toujours en sa maniere honnête & ouverte, que si Dieu a mis six jours pour créer tout le monde, il semble qu'il en a emploié un tout

entier

entier à la composition de la France. Me. la Chanceliere vient de mourir : elle nous a donné toutes les marques possibles de sa pieté, de sa patience & de sa confiance au Seigneur. Voiez, Madame, quelle Supérieure vous voulez que nous donnions à notre Charité.

LETTRE XII.

DE M. MORAND*.

à Marly, ce 14 Mai. 1716.

MADAME, vous aimez tant le bien public, que j'ai cru devoir vous écrire deux biens, qu'il est facile de faire en ce péïs-ci.

On me dit qu'il y a dans le Bourbonnois dix-sept cens domaines ou métairies abandonnées, parce que les receveurs des tailles ont fait vendre les bestiaux de ces domaines pour la taille : ainsi les maisons de ces domaines tombent, les terres sont en friche, manque de bestiaux : elles ne sont ni labourées, ni fumées, ni ensemencées : elles n'engraissent plus d'animaux : ce qui faisoit l'abondance du péïs : ainsi la viande qui valoit ici, il y a quelques années, 2 sols 6 deniers la livre, est à présent aussi chere qu'à Pa-

* Prieur-Curé de Marly.

ris : & le Roi ne peut rien retirer de ces lieux abandonnés.

On trouve un reméde très-facile à ce mal. On trouve aiſément, à cauſe du décri des monoyes, de l'argent à emprunter : mais les prêteurs veulent une aſſurance & une hipotéque : il eſt aiſé de leur en donner une, ſi le Roi, par un arrêt du conſeil, défend aux receveurs des tailles de faire vendre leſdits beſtiaux achetés pour repeupler & rétablir leſdites terres : & cela, pendant l'eſpace de cinq années.

L'abondance par ce moïen reviendra, & le Roi y trouvera ſon profit : les terres, produiſant & raportant, mettront les maitres en état de péïer les droits.

Le ſecond bien, facile à faire, eſt à l'égard de l'hôpital où les ſœurs reçoivent des malades de toute la France, & ſur-tout beaucoup de ſoldats : il ſe fait en cet hôpital des guériſons par les eaux & par le ſoin des ſœurs, qui tiennent du miracle : elles n'ont que 400 liv. de rente pour nourrir trois ſœurs & le nombre de malades qu'elles ſoignent toutes les ſaiſons : le pain & la viande ſont ici très-chers, les charités refroidies, enſorte que la ſœur Antoinette ſupérieure, qui y eſt depuis plus de trente années, quoique très-entendue, ne ſçait plus que faire & que devenir.

Me. Fagon, zélée pour cet hôpital, obtint, il y a plusieurs années, de M. le Cardinal de Janson, grand aumônier, 500 liv. par année, sur les grandes aumônes du Roi. L'hôpital de Bourbon est pour cette somme sur le régistre de M. le grand aumônier: mais depuis 1706, ledit hôpital n'a rien reçu de ladite aumône. A présent que la paix est faite, il est aisé de péïer une somme si modique, qui cependant rétablira toutes les bonnes œuvres qui se font en ce lieu. Un mot de vous, Madame, à M. Desmarets feroit la chose sur le champ: & les sœurs de Versailles, ou la supérieure des sœurs de Paris, pourroit recevoir cette somme, & la faire tenir aux sœurs de Bourbon.

Vous direz peut-être de quoi je me mêle, que ce n'est pas ici ma paroisse: il est vrai: mais la charité est de tout péïs: mon intention est bonne: & pourquoi ne pas procurer tout le bien qu'on peut? souvent faute de parler, le bien ne se fait pas. J'abandonne tout cela, Madame, à votre prudence & à votre charité. J'espére que les eaux me mettront en état de travailler avec zéle au salut des ames que Dieu m'a confiées. Je ne cesse de demander à Dieu, Madame, qu'il sanctifie & conserve le Roi, & que les peines sensibles, que Dieu de tems en tems lui envoie, lui soient comptées pour l'éter-

nité, Je demande auſſi, Madame, que Dieu vous faſſe croitre de plus en plus dans ſon amour, & vous conſerve pour le bien du Roïaume, pour la conſolation du Roi, & pour la ſanctification, toujours croiſſante des dames de St. Cyr.

Permettez-moi de vous envoier le détail d'une mort très-édifiante : on peut vous préſenter ces objets, à vous qui êtes détachée de la vie : & ce récit peut être utile à vos enfans. Vous élevez, loin des dangers du ſiécle, une jeuneſſe innocente : qui peut dire combien vous prévenez de chutes, que la pauvreté & la ſéduction produiroient ? qui peut aſſez eſtimer le contre-poiſon dont vous les nourriſſez, & qui les ſoutiendra au milieu des tempêtes que le démon excite ? combien de vertus naiſſantes ont le tems de ſe fortifier par l'art avec lequel on les cultive ? Heureux jardin, où la voix du ſerpent n'eſt point entendue, & où la voix de Dieu eſt la ſeule qui ſoit ſuivie ! Puiſſiez-vous, Madame, jouir encore long-tems de la vue de cet azile de l'innocence, y voir fortifier ces aiglons, qui vous porteront un jour ſur leurs ailes dans le Ciel !

Fin du Tome troiſiéme.

